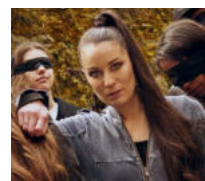


HANDIRECT

MÉDIA EXPERT HANDICAP



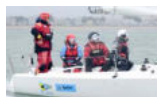
Musique
Une maman lutte pour son enfant autiste p.12-13

TOURISME ET LOISIRS : Découvrez les atouts de nos régions !

Dossier
p.21 à 45

- **Notre sélection** de destinations et activités accessibles en France
- **Gros plan** sur la région Auvergne-Rhône-Alpes et ses multiples ressources
- **Rencontres** avec les acteurs qui œuvrent pour un tourisme plus accessible
- **Vos droits** : Les premiers pas du préjudice de vacances adaptées

Sans oublier notre dossier emploi, formation et handicap p. 46 à 61



Handisport p.11
SARA NAV donne des yeux aux marins déficients visuels !



Cancer colorectal
p.10 Le dépistage précoce
sauve des vies



Culture p.60-61
Le Festival d'Avignon
mobilisé pour le handicap

SOIRÉE CARITATIVE AU PROFIT DU HANDISPORT

PAUL BOCUSE OUVRE SES PORTES AUX ATHLÈTES

Handishow

9^e ÉDITION ★ FRANCE

JEUDI 10 JUIN 2021 ★ 19H30
COLLONGES-AU-MONT-D'OR

★ ABBAYE PAUL BOCUSE ★

GRANDS CHAMPIONS HANDIS ET VALIDES SERONT UNIS

sans différence



PAUL BOCUSE

SHOW ÉVÈNEMENT

Cocktail d'accueil
Danse hip-hop
Chant
Défilé des athlètes
Vente aux enchères

REPAS GASTRONOMIQUE
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION

[https://www.helloasso.com/
associations/handishow-france/evenements/
handishow-paul-bocuse-2021](https://www.helloasso.com/associations/handishow-france/evenements/handishow-paul-bocuse-2021) PAUL BOCUSE

INFORMATIONS & RÉSERVATION

contactez DJEZIA

07 67 61 73 07
djzia@live.fr

www.handishow.fr



ÉDITO



Le pari de l'été de Handirect

Voilà plus d'un an que nous sommes malmenés par le virus du Covid-19, plus d'un an que nous sommes limités dans nos mouvements, dans nos interactions, dans nos ambitions, dans nos rêves... Alors que se profilent les vacances d'été, l'incertitude plane toujours. Nous sommes tous sur des charbons ardents, prêts à sauter dans le premier train, à prendre le volant pour changer d'air, retrouver la douceur de vivre d'un soir d'été en bord de mer ou la terrasse d'un chalet faisant face à l'une de nos belles montagnes. Fidèles à nos valeurs de battants, nous faisons un pied de nez à tous les pessimistes et les adeptes du verre à moitié vide qui ne font pas un pas en avant sans l'assurance de réussir à 100 %. Dans ce numéro, vous trouverez de multiples destinations pour vous évader et vous faire plaisir. Pour valoriser notre patrimoine national, nous ne mettons en avant que des destinations françaises car notre pays ne manque pas de sites magnifiques, de monuments, de cultures locales, de cui-

sines régionales qui méritent le détour. N'oublions pas que la France est le seul pays à s'être doté d'une politique nationale de tourisme adapté et que des milliers de professionnels ont investi dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Chez Handirect, nous faisons le pari d'un été radieux avec de l'évasion, des rencontres, des barbecues entre amis, des glaces dégustées en terrasse, des promenades, des découvertes... L'un de ces étés qui vous redonnent une foi inébranlable en la vie. Bien sûr tout le monde ne pourra pas partir vers la destination de son choix mais le vent de la liberté va doper les énergies et la créativité. Le monde du tourisme n'aura jamais été aussi avide de recevoir des clients et de les traiter comme des rois. J'en profite pour rendre hommage à tous les professionnels du tourisme pour leur résilience, même si tous ne vont pas s'en sortir. C'est avec nos projets de vacances que nous allons les aider tout en nous faisant plaisir.

Jean-Marc Maillet-Contoz

TOP Politique

Souvenez-vous d'Éléonore Laloux, jeune femme de 35 ans, native Arras, dans le Pas-de-Calais, et porteuse d'une trisomie 21. Après la publication du roman relatant son parcours de vie en collaboration Yann Barte « *Triso et alors !* » (Max Milo), et ses passages remarquables à la télévision, elle vient d'être élue conseillère municipale déléguée à la transition inclusive et au bonheur de la ville d'Arras. Tout au long de son mandat, elle aura bien sûr à cœur d'œuvrer chaque jour pour une meilleure inclusion des personnes handicapées et pour combattre les idées reçues.

FLOP Audition

Près de 2,5 milliards de personnes dans le monde, soit une personne sur quatre, souffriront de problèmes d'audition en 2050, selon un rapport de l'OMS publié le mardi 2 mars dernier. Ainsi, l'OMS souligne « *la nécessité d'intensifier rapidement la prévention et le traitement de la perte auditive et de mettre en place des dépistages à des moments stratégiques de la vie* ». L'OMS ajoute que la plupart des maladies de l'oreille peuvent guérir avec un traitement médical ou chirurgical. Elle rappelle que si la perte auditive est irréversible, la rééducation, les appareils auditifs et les implants cochléaires restent des dispositifs « *efficaces* », alors que près d'un Français sur 5 âgé de 18 ans et plus (16%) déclare souffrir de problèmes auditifs, soit 8 millions de personnes, mais moins de la moitié d'entre eux sont appareillés.

- 4 News
- 5 Actus
- 10 Prévention
- 11 Olivier Ducruix
- 12 Rencontre
- 14 Catherine Sanchès
- 16 Un œil nouveau
- 18 Numérique
- 20 Mode et image de soi
- 21 Dossier tourisme et loisirs
- 46 Emploi
- 60 Culture
- 62 Chroniques britanniques
- 64 Bibliothèque
- 66 Santé

Information importante concernant votre abonnement à Handirect

Pour des raisons économiques et organisationnelles liées à la crise sanitaire, nous sommes contraints de ne pas produire le magazine du juillet-août. Cela entraînera le report d'un numéro de tous les abonnements en cours. Le prochain magazine paraîtra début août et couvrira la période août-septembre-octobre 2021. Merci de votre compréhension et au plaisir de vous retrouver.

GUIDE

Toulouse accessible



Créé par la mairie de Toulouse en concertation avec les associations toulousaines qui accompagnent les personnes en situation de handicap, le guide « Toulouse pour les personnes en situation de handicap » propose de nombreuses informations pratiques dans

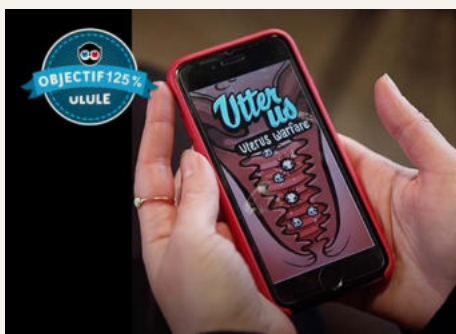
tous les domaines de la vie quotidienne : droits, informations, accompagnement, déplacement au sein de la ville, santé, logement, emploi, formation, sorties, sport, enfants, aidants... Le guide comporte des QR Codes liés à des vidéos en Langue des Signes Française qui traduisent les informations importantes des différents chapitres. Il est également disponible dans différents formats accessibles : Daisy audio, RTF, Html 5 et en Facile à lire et à comprendre (FALC). ◆

Pour en savoir plus : www.toulouse.fr

SENSIBILISATION

Maladies gynécologiques

Sensibiliser le public et faire mieux connaître les différentes maladies sexuelles féminines : telle est la vocation de l'application « Utter us » lancée par ENDomind



(association endométriose) et ComPaRe (communauté de patients pour la recherche). Concrètement il s'agit d'un jeu vidéo pour smartphone sur le thème des maladies gynécologiques. Il a notamment pour but de sensibiliser les jeunes femmes à ces maladies pour la plupart desquelles des solutions existent, et à réduire les retards de diagnostic. « L'idée de ce jeu est aussi de démystifier ces maladies, d'en proposer une vulgarisation en fournissant des explications médicales et scientifiques à chacun des niveaux », expliquent ses créateurs. ◆

Plus d'infos sur : <https://fr.ulule.com/utter-us/>

HOSPITALISATION

Lulu va être opérée



Sensibiliser et partager des conseils à partir de situations vécues : Tel est l'objectif de ce livret pratique consacré aux thèmes de l'hospitalisation et du parcours chirurgical des personnes en situation de handicap et des seniors très dépendants. Composé de 132 pages, il se présente sous la forme d'une boîte à idées et propose des solutions concrètes opérationnelles pour la meilleure prise en charge possible. Il s'adresse aussi bien aux patients qu'à leurs aidants et aux professionnels des secteurs médical et médico-social. ◆

Pour en savoir plus : www.lulu-va-etre-operee.org

CIRCULATION

Code la route accessible à tous

Un ouvrage pratique rédigé en Facile À Lire et à Comprendre pour permettre à toute personne qui le souhaite d'apprendre les règles principales du Code de la route, que ce soit en tant que piéton, cycliste, conducteur de vélomoteur ou de voiturette. Conçu en partenariat avec des responsables d'auto-écoles, le « code de la route accessible à tous »

s'adresse notamment destination aux publics ayant de graves troubles cognitifs et aborde le partage de la route. « C'est un excellent outil pour de nombreuses personnes handicapées qui souhaitent notamment passer le permis AM - catégorie de permis de conduire européen qui permet de conduire un cyclomoteur ou une voiturette », précise son auteur, François Baudez. ◆

Pour en savoir plus : www.yvelinedition.fr/Code-de-la-route



Maltraitance des personnes handicapées : Un numéro et un site dédiés



Le 3977, numéro national dédié aux victimes et témoins d'actes violents, reste accessible 7 jours sur 7. Objectif : Lutter contre la maltraitance envers

les personnes vulnérables et handicapées.

Les nouvelles mesures de restrictions liées à la situation sanitaire aggravent l'isolement et les maltraitances à l'encontre de personnes vulnérables, handicapées et âgées. C'est pour cette raison que la Fédération 3977 rappelle l'existence de son numéro national 3977. Celui-ci est dédié aux victimes et témoins d'actes de maltraitances envers les personnes âgées, vulnérables et en situation de handicap. En termes d'horaires, ce service est joignable 7 jours sur 7, de 9h à 19h en semaine, de 9h à 13h et de 14h à 19h les week-ends. À noter qu'un répondeur est également mis en place pour les appels passés en dehors des horaires d'ouverture. L'appel est confidentiel, gratuit et n'est pas inscrit sur les relevés téléphoniques. Il est aussi possible de faire un signalement via une adresse e-mail ou en remplissant un formulaire en ligne sur le site de la Fédération 3977. Pour les personnes sourdes et malentendantes, elles peuvent quant à elles contacter la Fédération par le biais d'une visio-interprétation de l'appel en langue des signes française et une transcription instantanée de la parole.

« Le dispositif est constitué d'une plateforme nationale d'écoutes professionnels formés et d'un réseau territorial de centres départementaux et interdépartementaux d'écoute, d'accompagnement et de conseils de proximité, gérés majoritairement par des associations ALMA (allô maltraitance) », commente la Fédération 3977. ♦

Personnels soignants : Une revalorisation des grilles de salaires dans le secteur du handicap



Le Gouvernement met en place la revalorisation des grilles de salaires des personnels soignants des établisse-

ments accueillant des personnes en situation de handicap. Les revalorisations des grilles mises en œuvre en application des accords de Ségur concernent l'ensemble des personnels soignants (aides-soignants, infirmiers, infirmiers spécialisés, cadres de santé) ainsi que les professionnels médicotextuels et de la rééducation (kinésithérapeutes, manipulateurs radio, ergothérapeutes, orthoptistes, orthophonistes, psychomotriciens ou encore pédicure-podologues). Au total, ce sont plus de 500 000 professionnels, intervenant tous les jours dans les établissements sanitaires, médico-sociaux ou encore dans les services sociaux de la fonction publique hospitalière qui sont concernés.

Dès 2022 ce sont l'ensemble de ces professionnels, salariés d'une structure publique de l'État ou rattachée à une collectivité locale ainsi que ceux du secteur privé, qui verront leur carrière revalorisée pour un investissement financier de 740 millions d'euros en année pleine.

L'entrée en vigueur est prévue dès le 1^{er} octobre 2021 pour la Fonction publique hospitalière et interviendra en début d'année 2022 pour la Fonction publique territoriale, la Fonction publique d'État et le secteur privé (lucratif et non-lucratif) après négociation des modalités de transpositions. ♦

Handirect : 5, rue de la Claire - 69009 LYON • tél. : 04 37 64 16 52 • fax : 04 37 64 16 53 • www.handirect.fr • Email : info@handirect.fr • Bulletin d'abonnement ci-dessous
 Directeur de publication : Jean-Marc Maillat-Contoz • Reporter rédactrice : Caroline Madeuf • Avec l'aimable participation de Jean-Christophe Verro, Catherine Sanchès, Olivier Ducriux, les éditions de La Loupe, Véronique Barreau, Pascal Parsat, Mylan Douthe, Camille Romand, URAPEDA, Handilex • Conception graphique et mise en page : Vyintas Characiejus • Photo couverture : Le Canal de Savières - Chanaz, © Adobe stock - savoieleyse - Alliance • Publicité : Jean-Marc Maillat-Contoz • Promotion : Jean-Marc Maillat-Contoz • N° ISSN : 1285-395X • Édité par Anima Eurl de Presse au capital de 80 000 € • Siège Social : 5, rue de la Claire - 69009 LYON • 69 Lyon RCS Lyon Siret 413595117 • Email : info@handirect.fr • Dépôt légal à parution • Reproduction d'articles ou photos soumises à autorisation. Impression Rotimpres.

Recevez chez vous



Bulletin d'abonnement
à retourner à Handirect -
Service abonnement
5 rue de la Claire - 69009 Lyon

Oui, je m'abonne à Handirect aux conditions suivantes :

- 6 numéros (1 an) au prix de **34 €** au lieu de **39 €**
- 12 numéros (2 ans) au prix de **68 €** au lieu de **78 €**
- 6 numéros (1 an) au format PDF **24 €**
- 12 numéros (2 ans) au format PDF **46 €**

Pour toute autre formule d'abonnement consultez notre site : www.handirect.fr

Mme Mlle M.

Société.....

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

C.P..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail :.....@.....



Démarches MDPH : La durée de validité du certificat médical prolongée

Afin de simplifier les démarches des personnes en situation de handicap auprès des MDPH, le Gouvernement annonce que la durée de validité du certificat médical exigé passe de 6 à 12 mois.

En effet, la plupart des demandes de droits ou prestations réalisées auprès des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), telles que les demandes d'octroi d'une allocation ou d'orientation vers un établissement ou un service médico-social, nécessitent la production d'un certificat médical. Une modalité qui peut être problématique à cause, notamment, des délais d'attente pour obtenir un rendez-vous médical.

Ainsi, pour faciliter la réalisation des démarches MDPH et assurer la validité de cette



pièce le temps nécessaire à l'instruction, la durée de ce certificat vient d'être étendue par décret de 6 à 12 mois. Cette disposition est d'application immédiate, y compris pour les dossiers déjà déposés dont la MDPH n'a pas encore adressé d'accusé réception.

« Il faut continuer de réduire drastiquement le nombre des démarches administratives et libérer du temps pour les équipes

des MDPH afin qu'elles accompagnent toujours mieux et de façon personnalisée les personnes handicapées et leurs familles », commente en ce sens Sophie Cluzel.

Cette mesure doit permettre de limiter les demandes de pièces complémentaires et de simplifier les démarches MDPH des personnes en situation de handicap. Elle doit aussi faciliter l'instruction des dossiers par les professionnels des MDPH.

Cette nouvelle mesure s'inscrit également dans le cadre de la Feuille de route « MDPH 2022 » co-portée par le Gouvernement et l'Assemblée des Départements de France et qui doit permettre la mise en œuvre d'un service public d'accès aux droits plus simple, plus efficace et plus équitable, sur l'ensemble des territoires. ♦

Lancement du hashtag #IncesteHandicap

Inviter les femmes en situation de handicap à prendre elles aussi la parole sur les violences incestueuses subies : Tel est l'objectif du hashtag #IncesteHandicap

lancé le 29 mars dernier par l'association FDFA. Cette opération s'accompagne d'une grande campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux mais aussi d'une étude menée par une sociologue avec une restitution de travaux prévue autour du 25 novembre 2021, journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes. L'association Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA a pour but de promouvoir la place des femmes handicapées dans la société, quel que soit leur handicap et de lutter contre les discriminations et les violences qu'elles vivent. Depuis 2015, elle anime la seule plateforme téléphonique en France d'écoute, d'orientation et d'accompagnement social, juridique, psychologique et administratif destinée aux femmes en situation de handicap victimes de violences et de maltraitements : Écoute Violences Femmes Handicapées - 01 40 47 06 06. ♦

Ce dispositif est complété par un site dédié : <https://ecoute-violences-femmes-handicapees.fr>



Une BD sur l'accessibilité des personnes aveugles ou malvoyantes



Afin de sensibiliser le grand public et d'interpeller le Gouvernement sur les problèmes d'accessibilité des personnes déficientes visuelles, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France lance une bande dessinée pédagogique intitulée « L'accessibilité ça nous regarde aussi ». Téléchargeable gratuitement, celle-ci doit permettre aux lecteurs de mieux comprendre comment les personnes déficientes visuelles font, dans leur quotidien, pour accéder aux bâtiments et aux transports. À travers le parcours de Lina, ils vont ainsi prendre conscience des différentes difficultés rencontrées chaque jour par les personnes déficientes visuelles. La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France déplore toujours la non-application la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, des personnes handicapées. ♦

Pour télécharger la BD rendez-vous sur : <https://aveuglesdefrance.org>

♦ Caroline Madeuf



POUR LA FÊTE DES MÈRES, PENSEZ À CELLE QUI A LE PLUS D'ENFANTS AU MONDE.

Sœur Emmanuelle n'a jamais eu d'enfants. Mais elle a "adopté" tous ceux qui avaient besoin d'elle et qui continuent d'avoir besoin d'elle, maintenant qu'elle n'est plus là. Pour les enfants de Sœur Emmanuelle : faites un don sur asmae.fr

Asmae Association **Sœur Emmanuelle**

Prestations versées par les CAF : Les changements à compter du mois d'avril 2021

Revalorisation, conditions d'accès, plafonds : Le point sur les changements en matière de prestations versées par les CAF - Caisses d'allocations familiales - à compter du mois d'avril 2021.

Comme chaque année, le 1er avril 2021 signe l'entrée en vigueur de différents changements en ce qui concerne les prestations versées par les Caisses d'allocations familiales ou CAF. Alors que certaines aides sont revalorisées ou voient leurs conditions d'accès modifiées, d'autres ont fait leur apparition : allocation journalière du proche aidant et allocation en cas de décès d'enfant. Nous vous proposons un tour d'horizon de ces différentes prestations à compter du 1er avril 2021.

La Prime d'activité

Les montants forfaitaires sont réévalués. Le calcul varie selon les situations (le simulateur en ligne sur caf.fr permet d'avoir des premières indications du montant).

Exemples (hors Mayotte) : une personne seule sans enfant peut désormais bénéficier jusqu'à 553,71€ par mois de Prime d'activité (830,57€ avec un enfant, 996,68€ avec deux enfants, puis 221,48€ maximum de plus par enfant supplémentaire).

Un couple sans enfant (marié ou non) peut prétendre jusqu'à 830,57€.

Revenu de solidarité active (Rsa)

Le montant du revenu de solidarité active a été revalorisé par décret. Il s'élève désormais à 565,34€ par mois pour une personne seule et à 848,01€ pour un couple, également sans enfant.

Les personnes seules avec un enfant peuvent percevoir jusqu'à 848,01€ par mois et les couples avec enfant jusqu'à 1017,61€ par mois.

À Mayotte, le montant forfaitaire au titre du Rsa pour un foyer composé d'une seule personne vivant à Mayotte est fixé à 282,67 €.

Revenu de solidarité (Rso) -

dans les départements d'outre-mer uniquement. Son montant varie selon les ressources. Le montant mensuel maximum est désormais fixé à 532,47€.

Allocation aux adultes handicapés (Aah)

Le montant maximal de l'Aah s'élève à 903,60€. Elle est versée aux personnes en situation de handicap à partir de 20 ans (16 ans sous certaines conditions) dont le taux d'incapacité est d'au moins 80 % ou compris entre 50 et 79 % et dont le handicap entraîne une restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi, reconnue par la Cdaph (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées).

Les allocations familiales

Elles varient en fonction des ressources de la famille, du nombre et de l'âge des enfants. Elles sont versées à partir du deuxième enfant en métropole et du premier dans les départements d'outre-mer. En métropole, pour une famille de deux enfants aux ressources annuelles 2019 inférieures à 69 933€, cette prestation s'élève à 132,08€.

L'allocation de rentrée scolaire

Elle s'élève désormais à 370,31 euros pour les enfants âgés de 6 à 10 ans, 390,74 euros pour les 11-14 ans, et 404,28 euros pour les 15-18 ans. Le versement de l'Ars intervient automatiquement une seule fois, par enfant, dans le courant du mois d'août.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeéh)

Versée pour aider les parents dans l'éducation et les soins d'un enfant en situation de handicap de moins de 20 ans, elle s'élève désormais à 132,74€ pour l'allocation de base. Ce montant peut être augmenté d'un complément qui peut aller de 99,55€ à 1126,41€ selon la réduction ou cessation d'activité professionnelle des parents, l'embauche d'une tierce personne rémunérée et le montant des dépenses liées au handicap de l'enfant.

Prime à la naissance ou à l'adoption

A compter du 1^{er} avril, elle est désormais versée au début du 7^{ème} mois de grossesse ou à l'adoption, si les ressources de 2019 ne dépassent pas un certain plafond. Son montant s'élève désormais à 948,27€ pour une naissance et à 1 896,52€ pour une adoption. En cas de naissances ou d'adoptions multiples, la Caf verse autant de primes que d'enfants nés ou adoptés.

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)

Elle est accessible aux parents qui cessent ou réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants de moins de 3 ans (ou de moins de 20 ans s'ils sont adoptés). Son montant mensuel s'élève désormais à 398,79€ en cas de cessation totale d'activité, à 257,80€ pour une durée de travail inférieure ou égale au mi-temps, et à 148,72€ pour une durée de travail comprise entre 50 % et 80 %.

Allocation journalière de présence parentale (Ajpp)

Versée pour les parents qui s'occupent de leur enfant gravement malade, accidenté ou handicapé, son montant journalier s'élève désormais à 43,87€ pour un couple et à 52,13€ pour une personne seule. En cas de dépenses supplémentaires liées à l'état de santé de l'enfant, un complément de 112,12€ par mois, peut être versé, sous conditions.

Deux nouvelles allocations versées par les Caf

Allocation journalière du proche aidant (Ajpa)

Depuis le 1^{er} octobre, cette aide est versée aux actifs qui ont pris des congés ponctuels pour s'occuper d'un proche en perte d'autonomie. Elle n'est pas conditionnée par le niveau des ressources, mais en tant que revenu de remplacement, elle est fiscalisée.

Allocation en cas de décès d'un enfant

Cette nouvelle allocation est versée par la Caf aux familles touchées par le décès d'un enfant de moins de 25 ans vivant au sein du foyer. Elle s'élève entre 1001,01€ à 2001,98€ selon les ressources.

Les montants indiqués incluent la Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) et correspondent au plus près aux montants perçus par les allocataires.

La base mensuelle de calcul des allocations familiales (Bmaf), parue dans l'instruction interministérielle N° DSS/SD2B/2020/33 du 18 février 2020, est fixée à 414,4€ contre 413,16 € précédemment. ◆

À noter que l'ensemble des conditions d'accès à ces prestations, ainsi que les plafonds de ressources, sont précisés sur le site caf.fr.

Handicap dans l'Union Européenne : La nouvelle stratégie présentée

Dans le but de continuer à développer l'orientation et les actions déjà mises en place, la Commission européenne vient de présenter sa nouvelle stratégie pour les droits des personnes en situation de handicap dans l'Union Européenne.

Poursuivre la dynamique entamée et intensifier les actions en faveur des personnes en situation de handicap dans l'Union Européenne : Telles sont les ambitions de la « *Stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030* » présentée par la Commission européenne le 3 mars dernier.

100 millions de personnes en situation de handicap dans l'Union Européenne

« Il s'agit clairement d'intensifier les actions engagées par la précédente Stratégie européenne 2010-2020 car, malgré des avancées certaines obtenues, trop d'obstacles subsistent aujourd'hui pour les près de 100 millions de personnes handicapées que compte aujourd'hui l'UE, a déclaré la Commission. L'objectif est d'assurer leur pleine participation à la société, sur une base d'égalité avec les autres, conformément au traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) et à la Charte des droits fondamentaux, qui font de l'égalité et de la non-discrimination des pierres angulaires des politiques de l'Union européenne (UE), a-t-elle ajouté. Cette nouvelle stratégie décennale est conforme aux engagements pris par l'Union européenne, depuis 2011, lorsqu'elle est devenue partie de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) comme tous ses Etats membres ».

Améliorer les droits, l'autonomie et l'égalité des chances

Ainsi, la nouvelle stratégie de l'Union Européenne pour améliorer les droits des personnes en situation de handi-

cap s'étalera sur dix ans et autour de trois grandes priorités :

- **Les droits des personnes en situation de handicap dans l'Union Européenne** : Les personnes handicapées doivent avoir le même droit que les autres citoyens de l'UE de s'installer dans un autre pays ou de participer à la vie politique. En ce sens, la Commission européenne proposera d'ici fin 2023 une carte européenne du handicap qui facilitera la reconnaissance mutuelle du statut de personne handicapée entre Etats membres.
- **L'autonomie** : Les personnes handicapées ont le droit de vivre de manière autonome et de choisir où elles veulent vivre, et avec qui. C'est pourquoi les services sociaux dédiés à leur autonomie et à leur inclusion seront améliorés.
- **La non-discrimination et l'égalité des chances** : La nouvelle stratégie a pour but de protéger les personnes handicapées contre toute forme de discrimination et de violence et d'assurer l'égalité des chances et l'accès à la justice, à l'éducation, à la culture, au sport, au tourisme, aux services de santé et à l'emploi.

L'accessibilité en point d'honneur

« Mais participer à la société sur la base de l'égalité avec les autres ne peut être possible que si l'environnement, physique ou virtuel, est accessible, a également commenté la Commission européenne. L'importance majeure de l'accessibilité est donc largement soulignée dans la nouvelle stratégie qui la qualifie à la fois de catalyseur des droits, de l'autonomie et de l'égalité ainsi que de prérequis pour la pleine participation des personnes handicapées à la vie sociale ».

C'est dans cette optique que la Commission européenne a en outre annoncé une initiative majeure pour 2022 : le programme « *Accessible EU* », visant à créer un centre de ressources



européen dédié à l'échange de bonnes pratiques entre Etats membres et à l'accès à des informations pertinentes dans tous les secteurs.

« Si l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite est régie désormais par un solide corpus juridique européen – comprenant notamment l'acte législatif européen sur l'accessibilité, la directive relative à l'accessibilité numérique et les différents règlements relatifs aux droits des passagers-, de nombreux domaines ne sont toujours pas couverts par les règles européennes et des différences subsistent en ce qui concerne l'accessibilité des bâtiments, des espaces publics et de certains modes de transport », a précisé la Commission. À noter qu'elle prévoit aussi dans les prochains mois :

- d'intégrer l'accessibilité et l'inclusivité dans la stratégie numérique européenne renforcée ;
- de délivrer des conseils aux États membres pour faciliter, dans le cadre des marchés publics, la mise en œuvre des obligations d'accessibilité ;
- de réexaminer le cadre réglementaire des droits des passagers, y compris ceux à mobilité réduite.

Par ailleurs, la Présidence portugaise du Conseil de l'Union Européenne a déjà annoncé qu'elle organiserait une réunion de haut niveau sur l'inclusion des personnes en situation de handicap, à Lisbonne en avril prochain, pour discuter de cette nouvelle stratégie. ♦

Cancer colorectal : Le dépistage précoce augmente fortement les chances de guérison

Se faire dépister le plus tôt possible pour être mieux soigné et augmenter ses chances de guérison : Tel est le message que souhaite faire passer l'association Patients en réseau à travers sa campagne de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal.

A l'issue de l'édition 2021 de « Mars bleu », campagne de prévention du cancer colorectal, l'association Patients en réseau fait un bilan sur la survenue et le dépistage de cette maladie. Encore taboue, celle-ci pourrait pourtant être mieux prise en charge si le public consentait plus facilement à se faire dépister. Une démarche rapide et gratuite qui permet chaque année d'éviter de nombreux décès en augmentant fortement les chances de guérison des malades identifiés avant l'apparition de symptômes.

« Chaque année, le cancer reste l'une des premières causes de mortalité en France, mais un cancer colorectal dépisté à temps guérit 9 fois sur 10 », souligne l'association Patients en réseau, qui a également mené une enquête auprès des patients en s'appuyant sur sa communauté en ligne « Mon Réseau Cancer Colorectal ». Elle précise que « les cancers colorectaux sont au 3^e rang des tumeurs les plus fréquentes chez l'homme (après la prostate et le poumon) et au 2^e rang chez les femmes (après le sein), touchant 43000 français chaque année ».

Le dépistage du cancer colorectal : une démarche rapide et gratuite

Le test de dépistage du cancer colorectal est proposé tous les deux ans aux personnes âgées de 50 à 74 ans à travers un courrier postal adressé par la Sécurité sociale. Toutefois, les personnes qui n'ont pas reçu ce courrier peuvent également demander à se faire dépister volontairement.

Chaque personne souhaitant faire le test est ainsi invitée à consulter son médecin traitant pour obtenir un kit.

Celui-ci, accompagné d'un mode d'emploi illustré,

permet à chacun de réaliser le test chez soi. Il s'agit concrètement de prélever un petit échantillon de selles et de l'envoyer au laboratoire de biologie médicale dont l'adresse est indiquée sur l'enveloppe de retour fournie.

À l'issue du test, si l'analyse de l'échantillon est négative, cela signifie qu'aucun saignement ou lésion précancéreuse n'ont été détectés. Si le test est positif, ce n'est pas forcément signe de cancer mais votre médecin vous orientera vers un gastroentérologue afin d'approfondir le dépistage, en faisant éventuellement une coloscopie. Cet examen permet de détecter des polypes cancéreux s'il y en a, ou de retirer des polypes suspects avant qu'ils ne se transforment en cancer.

« Si un polype a déjà évolué en cancer, plus on le détecte tôt, plus les chances de guérison sont importantes. Dans plus de la moitié des cas, la coloscopie ne décèle aucune anomalie. Elle détecte un polype dans 30 à 40 % des cas et un cancer dans 8 % des cas », indique l'Institut national du cancer.

À noter que le test et son interprétation sont pris en charge à 100 % par l'assurance maladie, sans avance de frais.

Une enquête pour mieux comprendre les obstacles

Afin de mieux identifier les obstacles au dépistage volontaire, l'association Patients en réseau, avec l'appui de sa communauté Mon Réseau[®] Cancer Colorectal, a mené une grande enquête auprès de 1626 personnes de plus de 50 ans : « Le dépistage du cancer colorectal : en pratique, où en sommes-nous ? ».

En effet, alors que le dépistage du cancer colorectal est proposé tous les deux ans dès 50 ans et jusqu'à 74 ans, l'association note que seulement 32 % des personnes dans cette tranche d'âge se font tester.

Pour améliorer la diffusion du dépistage et le rendre plus accessible, 27 % des répondants à l'enquête suggèrent de commu-



Mon Réseau[®] Cancer Colorectal

Pour les personnes touchées par un cancer colorectal et leurs proches, l'association Patients en réseau a lancé en juillet 2020 Mon Réseau[®] Cancer Colorectal : monreseau-cancercolorectal.com
Objectif : faciliter le quotidien face à la maladie, rompre l'isolement, trouver du soutien, échanger de manière sécurisée et anonyme, booster les actions de dépistage... Cette plateforme gratuite est disponible sur smartphone et tablette.

niquer davantage sur le test et ses bénéfices, 16 % de communiquer davantage sur la maladie en elle-même. Enfin, 12 % des interrogés jugent qu'il serait bénéfique de recevoir plus d'informations sur la coloscopie, examen médical pratiqué dans le cas d'un soupçon de cancer du côlon.

Au final, deux grands constats sont ressortis de cette enquête :

- **Les patients souhaitent que le dépistage soit plus facilement accessible.** En ce sens, le passage obligé par une consultation chez le médecin généraliste est un frein important. Les solutions pourraient donc consister à adresser directement le kit par courrier aux personnes qui le souhaitent, à le mettre à disposition en pharmacie, ou encore à pouvoir le commander en ligne sur Ameli.fr auprès de la CPAM.
 - **Le kit pourrait être amélioré.** Il pourrait notamment comprendre deux papiers « spécial recueil » - en cas d'échec lors du premier essai, pour ne pas devoir consulter à nouveau son médecin pour obtenir un nouveau kit...), un papier plus solide, des « collants » plus pratiques. Les patients souhaiteraient par ailleurs plus de clarté dans les explications, notamment qu'il soit « dit clairement de faire le test le lundi ou mardi (hors jours fériés) pour être sûr que cela arrive » en bon état » au centre d'analyse ».
- ◆ **Caroline Madeuf**



Je m'appelle **Olivier Ducruix**. Je suis malvoyant, artiste dans le domaine de la musique, et ingénieur. Pratiquant la voile, je suis également porteur du projet Cécivoile dont l'objet est de développer la pratique de ce sport pour les personnes déficientes visuelles. N'hésitez pas à me contacter si vous le souhaitez ! Mon adresse mail : Olivier.ducruix@wanadoo.fr mon site internet : <http://olivierducruix.com> et ma page Facebook : www.facebook.com/olivierducruixchanson/

SARA NAV donne des yeux aux marins déficients visuels !

Enfin une bonne nouvelle en ce printemps 2021 qui n'en finit pas de trainer avec lui sa peine et sa pandémie et de nous contraindre dans nos actes de la vie quotidienne, et particulièrement d'un point de vue social.

En tant que porteur du projet Cécivoile au sein de l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels), cette chronique revêt pour moi un caractère particulier. En effet, aujourd'hui je suis sincèrement fier de vous annoncer le lancement, vendredi 7 mai 2021, de l'application SARA NAVIGATION (SARA Nav) sur l'Apple store, disponible en français et en anglais, permettant au marin non-voyant de skipper un voilier avec un maximum d'autonomie, avec comme parrain de renom le skipper Damien Seguin. Ce projet porté par l'association brestoise Orion a également pour objectif de montrer au grand public que la pratique de la voile est possible même lorsque l'on ne voit pas !

Étendre la pratique nautique aux personnes déficientes visuelles

C'est en 2019 que l'association brestoise Orion répond au premier appel à projets national lancé par l'UNADEV, dont la démarche est de soutenir financièrement l'émergence de projets innovants en matière d'inclusion dans tous les domaines du quotidien. Le jury, conscient du potentiel de l'application pour étendre la pratique nautique aux personnes déficientes visuelles, sélectionne tout naturellement ce projet pour lui permettre de se développer et d'assurer la diffusion gratuite au plus grand nombre.

Une application 100 % accessible

SARA NAV est une application 100 % accessible qui a été conçue pour être une véritable source d'autonomie pour les marins déficients visuels. Grâce à SARA NAV, le marin non-voyant dispose de

toutes les informations de la centrale de navigation du voilier, à la fois sur l'écran et en annonces vocales s'il le souhaite. Il devient ainsi en mesure d'être un équipier à part entière et de prouver qu'il est possible de naviguer sans les yeux et toujours avec ses sensations !

Du 4 au 7 mai 2021 l'association Orion et l'UNADEV organisent une croisière sur le lac Léman pour faire la démonstration de l'application avant son lancement sur l'Apple Store vendredi 7 mai 2021. Pendant plusieurs jours, 4 marins non-voyants, accompagnés d'un marin voyant pour leur signaler les dangers, utiliseront en avant-première SARA NAV pour amener leur voilier d'un port à un autre port.

Damien Seguin, parrain du projet

Damien Seguin, skipper de Groupe APICIL a tout récemment accepté de devenir le parrain du projet Cécivoile de l'UNADEV et de l'application SARA NAV. Autant vous dire que ce soutien décuple notre énergie et nous conforte dans le sentiment profond de mener à bien un projet à la fois solidaire, innovant et ambitieux. Comme je l'évoquais dans ma précédente chronique, Damien Seguin, triple médaillé paralympique de voile et quintuple champion du monde dans cette discipline, est aussi le premier skipper handicapé à avoir réussi le Vendée Globe. Son parcours sportif est un véritable symbole pour toutes les personnes en situation de handicap : il a prouvé qu'il était possible d'aller au bout de ses rêves et qu'une personne en situation de handicap avait largement sa place dans le milieu de la course au large.

Damien Seguin est également engagé dans le milieu associatif avec son association Des Pieds et Des Mains qu'il a créée pour « faire voler en éclats les préjugés sur le handicap par une pratique mixte de la voile ».

Ses valeurs, sa détermination et son engagement pour que les personnes han-



Une sortie Cécivoile avec au centre Olivier Ducruix.

dicapées aient les mêmes chances que les personnes valides en font un parrain idéal. En effet, il partage avec nous cette même envie de permettre aux personnes en situation de handicap de réaliser leur rêve et de les inclure dans des clubs ordinaires.

Dès le 7 mai, jour de sa publication sur l'app store où elle sera disponible gratuitement, tous les amoureux de la voile pourront donc utiliser l'application SARA Navigation pour les guider lors de leurs croisières et courses au large !

Pour terminer, j'aimerais évoquer une véritable innovation : les penons électroniques vocalisés. C'est une expérimentation que nous menons en partenariat avec la société MER Agitée dirigée par Michel Desjoyaux. Le bateau école de l'association Dombay Voile, partenaire du projet, est équipé de ces penons révolutionnaires. N'hésitez pas à nous rejoindre à Sciez-sur-Léman, le samedi 10 juillet pour une journée de sensibilisation et de démonstration de SARA Navigation. À cette occasion, vous pourrez monter à bord de Dombay, pour un joli moment de navigation, et à l'écoute des annonces de SARA, vous pourrez avoir le sentiment de voir vos penons ! ♦

Une maman lutte en musique pour les droits de son enfant autiste !

Comment avons-nous pu passer à côté ? Ce n'est que par hasard que nous avons fait la connaissance de Lucie Michel, une femme qui durant 20 ans a dédié sa vie à la musique. C'est aujourd'hui sous le pseudo de « L'originale K » qu'elle utilise ses chansons pour dénoncer les dysfonctionnements dans le domaine et la non reconnaissance des droits des enfants en situation de handicap, tel que son dernier fils autiste et épileptique. Lucie Michel est une chanteuse de rap engagée avec une belle carrière artistique en perspective malgré un accident de voiture qui l'a immobilisée à 28 ans. Elle a aujourd'hui deux enfants (9 ans et 11 ans) et est la présidente de l'association « Les Mamans Courage », son fils est devenu handicapé suite à une vaccination qui a mal tourné.

Dans quelles conditions votre enfant est-il devenu handicapé ?

Nous avons eue deux enfants en bonne santé, notre dernier s'appelle Malone. Le 6 mars 2013, il est devenu handicapé suite à des vaccinations. Le diagnostic médical officiel est « encéphalopathie mitochondriale post-vaccinale » qui a engendré des dommages neurologiques. Il a fallu 6 diagnostics avant qu'on arrive à cette conclusion, et rencontrer beaucoup de médecins. Son handicap est survenu à 14 mois, du jour au lendemain ce n'était plus le même enfant. Il marchait déjà, il babillait, il allait sur le pot c'était un enfant tout à fait normal. La pédiatre qui le suivait a pu confirmer lors des audiences du procès que nous avons engagé que c'était un enfant en parfaite santé qui est devenu handicapé du jour au lendemain. Il s'est enfermé dans un monde à part, avec des com-

portements incohérents, se coupant des liens sociaux avec des phases agressives de crises d'épilepsie pluri quotidiennes. On nous a alors baladés de diagnostics en diagnostics avec des protocoles thérapeutiques qui n'ont fait qu'aggraver les choses. Jusqu'au jour où j'ai rencontré un spécialiste qui m'a fin écouté et qui a arrêté les médicaments, puis la mise en place d'un régime alimentaire d'éviction et de compléments ont diminués ses crises d'épilepsie quotidiennes. Il n'y a pas que les vaccins qui sont en cause mais ils ont été le déclencheur de dommages neurologiques qui ont abouti à son handicap. Les pesticides utilisés dans les vignes proches de notre maison ont certainement aussi joué un rôle. J'ai de mon côté beaucoup étudié la question et grâce à ce régime alimentaire j'ai réussi à le libérer de ses crises quelques mois, ou quelques semaines, mais elles reviennent quoi qu'il arrive.

Comment avez-vous réagi quand vous vous êtes retrouvée dans cette situation ?

Je ne connaissais ni l'épilepsie, ni l'autisme, je vivais dans l'insouciance de ce que peuvent vivre des milliers de personnes. Mes problèmes étaient ridicules à côté de ce que je vis maintenant. J'ai dû réapprendre à vivre et j'ai passé des nuits et des nuits, et je le fais encore, à essayer de comprendre, à faire de recherches pour essayer de l'aider. Je passais des journées et des nuits à l'hôpital auprès de mon fils et je portais tout cela à bout de bras, notre couple en a été brisé. Il a donc fallu que je me batte pour moi et mes enfants et **la MDPH fut sans le doute le pire ce que j'ai dû affronter.** Avec cette institution, tout est réduit au minimum des besoins auxquels nous devons répondre. Je me suis entendu dire par des médecins : « Madame, vous n'allez pas profiter du handicap de votre fils pour ne pas travailler ». Il y a des aides que je n'ai jamais obtenues malgré la légitimité de mes demandes. Je n'avais plus d'argent et j'étais dans l'impossibilité de travailler ! Durant les cinq premières années, je n'ai obtenu aucune prise en charge. Je n'avais trouvé que 3 heures de crèche par semaine à prix exorbitant car tout le monde a peur de l'épilepsie. Mais c'était déjà ça ! Ensuite un tout nouveau et premier SESSAD spécialisé autisme de la région est intervenue pour en moyenne 4h30 d'interventions par semaine à domicile avec interdiction pour moi de quitter la maison. Tout le monde se rendait compte de la gravité de la situation pour mon fils et pour ma santé mais personne n'agissait. Je suis restée comme cela durant des années. Le directeur de l'école de mon plus grand m'a convoqué pour me dire qu'il ne prendrait pas Malone dans son établissement, ne connaissant même pas ses pathologies. Alors je l'ai inscrit car il n'y avait pas d'autres solutions et il pouvait bénéficier d'un AESH. La MDPH m'a tout refusé.

J'ai dû en passer par un procès pour faire valoir ses droits. Bien que j'aie eu gain



Lucie et son fils Malone.

de cause, jamais l'école n'a respecté les droits de mon fils. La maîtresse faisait soi-disant des « burnout » à cause de mon fils, qu'elle accueillait 1h par semaine dans une classe vide. **La deuxième année ils l'on exclu sous prétexte qu'il était dangereux pour lui même et pour les autres.** C'est là que j'ai écrit la chanson « *Inclusion ferme ta gueule* » en partenariat avec d'autres mamans. J'ai appelé des centaines d'établissements et aucun n'ai en mesure d'accueillir d'enfant épileptique et autiste comme mon fils. J'avais réalisé auparavant un album entier témoignage « *MC Maman Courage* » en 2017 sur ma vie de maman confrontée à l'épilepsie et l'autisme et je ne pensais pas que ce serait ce morceau qui allait faire passer le message. J'ai plus de 20 chansons sur le handicap. En France, lorsque vous êtes parent d'un enfant handicapé, autiste et ou épileptique, vous êtes totalement abandonné, y compris par la médecine, car c'est trop compliqué pour le corps médical qui ne veut pas assumer cette responsabilité. Nous sommes dans un monde parallèle. Dans le seul centre de répit de Nantes, il n'y a que 4 places pour des enfants autistes sévères mais toujours des centaines de familles en demande. Pour les adultes, il n'y a rien !!! C'est de notoriété publique mais personne n'agit.

Le succès de votre chanson a-t-il permis de faire bouger quelque chose ?

En 2018, quand ma chanson a été diffusée sur toutes les chaînes et que des journalistes m'appelaient tous les jours, **j'en pleurais de savoir que plusieurs millions de personnes étaient au courant de ma situation et que personne ne faisait rien pour moi.** Ce n'est qu'au bout de 5 mois, qu'apparemment une personne haut placée aurait appelé l'école spécialisée autisme de Nantes que je demandais depuis 2014. Cette personne aurait demandé à ce que Malone soit pris en charge en sureffectif et un budget de 55 000 euros lui à été accordé par l'ARS. Certaines montent sur des grues j'ai obtenu le respect de son droits de prise en charge en musique. Je pense que ma chanson a beaucoup gêné car elle



Lucie Michel en chanteuse « *L'originale K* » © BRAHIM YAQOUB

dénonçait toutes les promesses gouvernementales non tenues sur le champ du handicap. Mais moi ce que je voulais ce n'était pas seulement une place pour mon fils, mais pour les 790 enfants sans place en Loire-Atlantique. Le respect de leur droits comme je le dit dans la chanson « *handicapés* » de l'album suivant « *Guerrière* » sorti en 2019. Heureusement pour Malone ça se passe très bien dans son école malgré des phases difficiles. Je reste consciente que s'il est trop agressif ou sujet à trop de crises d'épilepsie, ils ne le garderont pas. Si c'est le cas il finira en hôpital psychiatrique sous tranquillisants. C'est ce que j'évoque dans une des chansons de mon prochain album qui sortira cet été : « *Monde de fous* » ! Lors d'une réunion de la RAPT on m'a dit : « *Madame si votre enfant est autiste c'est de votre faute* ». Le monde dans lequel nous vivons est assez dingue, il y avait vraiment de quoi écrire cet album. Je suis souvent censuré quand je dit que mon fils est devenu autiste suite à des vaccinations ! Et pourtant je ne suis pas la seule maman à vivre cela.

Vous êtes-vous rapprochée des associations existantes ?

Je ne suis pas d'accord avec le discours tenu par ces associations et notamment sur l'origine de

l'autisme, donc je les laisse de côté. Les cas d'autisme sont de plus en plus nombreux dans le monde et on ne sait pas l'expliquer. C'est une atteinte du métabolisme propre à chaque personne et il y a de nombreuses formes différentes.

Et le Plan Autisme du gouvernement ?

Cela me fait doucement rigoler, c'est de la poudre aux yeux, rien ne change !

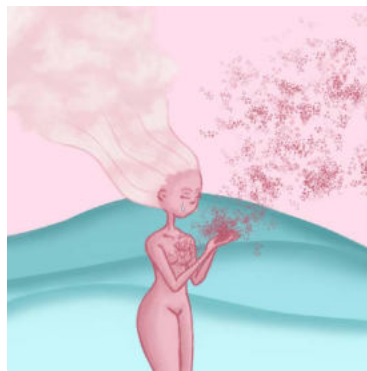
Quelle est votre vision de l'avenir ?

Il est très incertain car il n'y a pas de solution pour les enfants comme Malone. Je ne sais pas si je vais réussir à le sauver. Je ne sais pas si je vais trouver des médecins qui vont s'intéresser à son cas, ni si demain, il ne va pas sauter d'une falaise par inadvertance ou s'échapper de ma maison un jour ou je serai trop fatiguée. Je ne sais pas si avec l'épilepsie son cœur va tenir le coup (il en est à 30 000 crises). La seule chose que je sais, c'est que pour lui et les autres il faut vraiment mettre les moyens pour créer des lieux accueillants et agréables pour donner du répit aux parents et que l'on puisse vivre malgré la situation car aujourd'hui il nous est impossible de vivre presque normalement. Je ne peux pas relâcher ma vigilance quand nous sommes hors de la maison et nous sommes montrés du doigt dans tous les lieux publics. Et on reproche aux mamans de toujours se plaindre sans jamais les écouter. Avec ma musique, je lutte pour changer le monde.

◆ **Propos recueillis par JMMC**



Ne rien dire pour ne pas souffrir ou faire souffrir... Mais souffrir du non-dit.



« Je ne l'ai pas dit, c'est tout... ». Il ne s'agit pas de mentir puisqu'on ne cherche pas à masquer la vérité. Il ne s'agit pas d'un secret puisqu'on n'a pas caché volontairement l'information. Il n'y a donc pas de mensonge ou de dissimulation, il y a juste une absence de parole. C'est le principe du « non-dit », on n'en parle pas. Cette histoire est vieille comme le monde et bien des familles voient leurs relations perturbées par cette impossibilité.

Plus tard, comme le soulignent les travaux de Serge Tisseron⁽¹⁾, un non-dit pour une génération peut devenir un secret à la suivante, et lester de plomb bien des existences.

Régulièrement, je rencontre des aidants empêtrés avec la question du non-dit notamment à l'occasion du diagnostic de maladie grave. Une véritable révolution culturelle a eu lieu ces dernières années dans le milieu hospitalier permettant un accompagnement de l'annonce des diagnostics. Cependant, il existe encore des « trous dans la raquette ». Ainsi, Maryse* ne sait plus comment faire. Elle

est très investie dans l'accompagnement de sa sœur Annie mais les tensions s'accroissent. Tout est devenu trop fatiguant. Nous évoquons des passages de professionnels au domicile. Solliciter un cabinet infirmier, un service d'aide à domicile serait une manière de pouvoir être relayée : « Ah oui, mais elle n'acceptera jamais des soins. Pour elle, pas besoin, elle n'est pas malade. Moi, je suis sa sœur, alors c'est normal que je l'aide. »

Certaines pathologies comme les maladies neurodégénératives peuvent entraîner une anosognosie. Ce trouble neurologique empêche la personne malade de reconnaître la maladie et ses symptômes. Est-ce qu'il ne faudrait pas le prendre en compte dans la prise en charge ? Mais, au fil de l'échange, Maryse éclaire ses difficultés autrement : « Bien sûr, que je suis au courant qu'elle ne va pas guérir et que ça va empirer. Mais sa maladie, elle ne la sait pas, et ce n'est pas à moi de lui dire. Je ne suis pas toubib ! ». Et derrière la parole du médecin qui a manqué ou qui n'a pas été comprise, l'incompréhension s'est installée. Comment sa sœur a-t-elle pu comprendre les perturbations de son quotidien ? Pourquoi rester tout le temps auprès d'elle si elle ne court aucun danger ?

En demandant de l'aide, Maryse s'est remise à réfléchir à la situation. Avec du soutien, elle a redirigé son courage en ne gardant pas tout pour elle. Toutes les deux ont rencontré un médecin qui a pu parler de sa maladie à celle qui était malade, et ainsi permettre à l'aidante d'en parler. Elle a sollicité des ressources pour renforcer l'accompagnement. Elle s'est sentie légitime

pour demander de l'aide et cheminer différemment.

Quand on ne veut pas faire souffrir l'autre, il arrive qu'on prenne des chemins bien tortueux. Je me souviens de ce fils qui s'était résolu à demander à une maison de retraite de recevoir son père. Il lui a dit : « Tu verras, tu seras bien reçu. » C'était vrai... Mais il n'en a pas dit plus. Quelques jours plus tard, ce monsieur ne voulait toujours pas qu'on touche à sa valise : « Je ne suis pas là pour rester », disait-il.

Après avoir longuement échangé avec le fils, l'équipe a pu le rassurer sur le fait que ce n'était pas honteux, que c'était normal d'être triste... et le convaincre qu'il valait mieux dire ce qu'il en était des projets. C'était une nécessité pour donner une chance à ce vieux monsieur d'investir ce nouveau lieu de vie. Du reste, la législation l'a bien compris et la recherche d'un consentement est aujourd'hui une obligation légale. Comme le choix est souvent contraint en raison d'une perte d'autonomie, on cherchera, dans la discussion, au moins une acceptation à défaut d'une pleine adhésion au projet.

Parfois, dans les « affaires de famille », je vois des petits-enfants jouer un rôle déterminant pour aider à dire les choses qui

concernent leur grand-parent. Et aussi, ils reçoivent de la part de leurs aïeux des mots qui n'avaient jamais été confiés auparavant. J'ai ainsi une histoire personnelle qui me relie à ma grand-mère d'une manière étonnante. Jeune adulte, j'ai eu la chance de pouvoir lui présenter celui dont j'étais amoureuse. À l'occasion d'un moment d'intimité, j'ai confié quelques tourments. J'étais sereine dans le choix de mon compagnon, mais je redoutais d'avoir des enfants. Moi, la petite-fille de son unique fille parmi sept garçons, j'avais tout particulièrement peur d'avoir des jumeaux et je lui demandais comment elle comprenait cela.

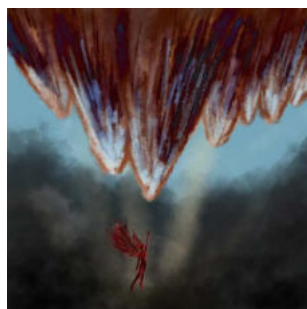
Ma grand-mère m'a parlé doucement de deux filles : « Après mon premier fils, et avant la naissance de ta maman, j'ai perdu deux enfants, belles déjà, mais qui n'ont pas vu la lumière du jour. » Personne de son entourage n'avait posé de question, elle n'avait rien dit. Des enfants mort-nés, au milieu du 20^e siècle, c'était une souffrance encore fréquente. Après cet échange, je n'ai plus jamais revu ces petits fantômes dans mes nuits. Ils ont pu naître dans le pays des souvenirs, et m'ont laissé vivre d'autres réalités.

« Quand l'être humain vit une situation, il doit avoir des paroles qui humanisent son expérience. Sinon, cette expérience reste insoluble, qu'elle soit pénible ou joyeuse. » Serge Tisseron⁽¹⁾

◆ Catherine Sanchès Rodrigues

⁽¹⁾ Serge Tisseron - *Tintin et les secrets de famille* - 1992

⁽²⁾ * les prénoms ont été modifiés.



© APOLLINE SANCHES RODRIGUES

Illustrations Apolline Sanches Rodrigues

À propos du sentiment d'inutilité

Ce n'est pas parce qu'on se sent inutile, que c'est vrai. Écrit ainsi, cela peut paraître évident. Au quotidien, nombreux sont les aidants qui bataillent avec ce ressenti. Et encore beaucoup d'entre eux ne se reconnaissent pas comme tel quand ils s'occupent d'un proche... Pour rappel, La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement a été adoptée fin 2015. Elle affirme qu'un aidant est celui (...) « qui lui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne. »

Il est parfois nécessaire qu'une parole extérieure au cercle intime redonne de la valeur à tout ce qui est entrepris. Il peut rassurer et identifier la source d'une souffrance « injustifiée ». Mais aussi, ces intervenants ont intérêt à préserver chez l'aidant la conviction qu'il est bien là pour servir à quelque chose, qu'il peut se rendre utile en œuvrant avec des professionnels sans concurrence ou exclusion.

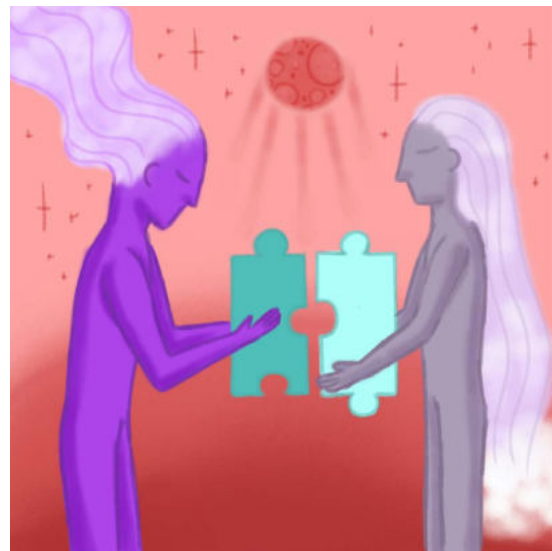
Daniel *, épuisé, a appelé à l'aide sa fille. A son tour, elle a sollicité des professionnels quand la maladie neurodégénérative de sa maman a franchi un palier avec des troubles de l'humeur importants. Devant la détresse de l'époux, une bonne coordination des acteurs du territoire a permis d'établir une série d'interventions à domicile de manière efficace. Mais, alors que ces derniers se félicitaient de leur réactivité, Daniel s'est montré désagréable, peu conciliant et finalement plutôt déprimé. Comment comprendre cette attitude ?

En prenant le temps de faire le point, il a donné quelques clés. Tout au long de sa vie, bien avant d'investir un rôle d'aidant, il a été soucieux de faire la preuve de son utilité. Travailleur handicapé, il décrit une situation pour laquelle il travaillait double et n'avait de cesse de faire preuve d'initiatives. Il s'agissait de prouver son bon niveau de performances aux yeux des autres salariés et de son employeur. Des années plus tard, il a adopté la même stratégie auprès de son épouse. Malheureusement, avec l'évolution des troubles, il ne pouvait plus tout assumer seul. Il a eu l'impression d'échouer, de se

perdre. L'arrivée de professionnels pour le relayer a pu lui donner l'impression d'être relégué et de n'être qu'un « bon à rien ».

Quand la question de l'utilité survient, souvent il y a une connexion avec le monde de l'entreprise. Et lorsque les aidants principaux sont des actifs avec des responsabilités d'entrepreneurs, ils veulent parfois s'impliquer dans l'aide comme ils s'impliquent dans leur travail. De manière anecdotique, deux langues étrangères peuvent se côtoyer. Le chef d'entreprise : « vous pourriez m'expliquer ce qui doit être fait à court, à moyen et long terme, s'il vous plaît et avec quel plan de financement. » Et la responsable du service à domicile : « avez-vous rempli un dossier A.P.A. pour mettre en place un plan d'aide ? »

Plus délicate sera la question de l'engagement. Dans l'entreprise, la personne a un sentiment d'utilité renforcé par l'impact positif de ses efforts. Elle s'habitue à l'idée de pouvoir bénéficier d'un retour sur investissement, de la reconnaissance. Ils ont une capacité à agir, à modifier le réel. Quand le proche a des difficultés qui s'accroissent malgré tout, cette logique n'est plus de mise... Cette cheffe d'entreprise, fille aidante principale, l'explique bien : « je n'ai pas vu le danger de trop donner, j'ai oublié que je n'étais pas responsable de tout. Je ne peux pas contrôler l'évolution d'une maladie, je ne sais plus comment faire. »



Dans un travail d'accompagnement, nous pouvons nous recentrer sur les besoins de la personne aidée et identifier les ressources les plus appropriées. Psychologiquement, l'aidant peut malgré tout basculer d'une souffrance à une autre et ressentir alors un sentiment d'impuissance. Ce vécu est, par ailleurs, fort représenté chez les professionnels intervenant auprès d'un public fragilisé par l'âge et les maladies. La crise sanitaire n'arrange rien à l'affaire. La surcharge de travail, l'essoufflement côtoient aussi l'expérience du désespoir face à une menace répétée.

Ainsi, en tant que psychologue, j'affirme souvent qu'il est nécessaire de s'accorder des moments pour ne rien faire. Si la loi, citée plus haut, a accordé un droit au répit, c'est bien que ça doit être utile. (*2) Cette disposition permet aux proches aidants des personnes âgées en perte d'autonomie de se reposer ou de dégager du temps. C'est un droit, et peut-être même un devoir. Comme le dirait un homme ou une femme sage : « pour recharger les batteries solaires, il faut prendre le temps de s'arrêter au soleil. »

◆ Catherine Sanchès Rodrigues

*2 - <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/solutions-pour-les-aidants/soutien-financier/quest-ce-que-le-droit-au-repit>

Illustrations réalisées par Apolline Sanchès



Je m'appelle **Mylan Douthe**. Étant en situation de handicap moteur, j'attache beaucoup d'importance au militantisme. Pour moi l'engagement est la clef d'une génération solidaire. Ma chronique reflète mon ambition de construire une société plus durable, inclusive et solidaire.

Numérique accessible : *Nous ne devons plus accepter la mise en œuvre de services discriminants !*

La crise sanitaire a accéléré la construction de réponses innovantes pour toujours mieux répondre aux besoins et aux attentes des personnes. L'outil numérique a joué un rôle essentiel dès le début, permettant à de nombreuses personnes de s'informer, de partager et donc de maintenir le lien social. Cela étant, si le numérique est une chance, il a aussi des inconvénients.

Le handicap, première cause de discrimination en France

Rappelons que le handicap demeure la première cause de discrimination dans notre pays, en raison notamment de la dématérialisation. Si le numérique facilite, il est vrai, la vie quotidienne, encore faut-il y avoir accès (près de 6,8 millions de personnes sont toujours privées d'une

des droits et des chances a pu aider à la mise en œuvre de l'accessibilité des établissements recevant du public, le chemin à parcourir en matière d'accessibilité numérique demeure encore long... Rappelons, qui plus est, que d'ici 2022, l'ensemble des démarches devront être réalisables en ligne.

Un potentiel vecteur d'exclusion

L'objectif affiché est de faciliter l'accès aux services publics pour lutter notamment contre le non-recours ; objectif louable en somme. Néanmoins, ce qui pouvait apparaître, de prime abord, comme une opportunité pour l'accès aux services publics, pourrait in fine s'avérer être un vecteur d'exclusion, à défaut d'accessibilité effective desdits services.

L'enjeu de la prise en compte du handicap dans la sphère numérique est multi

factorielle. Il s'agit de penser différemment l'outil dès sa conception afin de permettre à la personne de tendre vers une

pleine citoyenneté. Le risque principal, dans le cas contraire, est de faire du numérique un vecteur d'exclusion. Car, je cite Jacques Toubon, ancien défenseur des droits, dans son rapport 2019 : « *La plupart des sites publics de l'État ne sont toujours pas en conformité avec la réglementation en vigueur et la dématérialisation des démarches administratives, en raison de l'inaccessibilité des sites internet (...)* ».

L'inaccessibilité des sites résulte souvent des mêmes manquements : l'absence de hiérarchisation de l'information, l'absence de description d'une image qui exclut tota-

lement les informations attachées à cette image, l'impossibilité de grossir les caractères. Le plus grave étant qu'aujourd'hui, la non mise en accessibilité de la majorité des sites relève non pas d'impossibilités techniques, mais davantage d'arbitrages en termes de priorités, d'affectations des ressources humaines et financières.

Une application limitée des mesures politiques

Les politiques efficaces et durables sont celles qui s'installent dans le temps, la rapidité avec laquelle on a voulu mettre en place les réformes peut expliquer leur application un peu « *fouillis* ».

En effet, si l'on prend l'exemple du PPNG (plan préfetures nouvelle génération) déployé entre 2016 et 2020, qui concerne la délivrance des titres d'identité et d'immatriculation, celui-ci a été adopté sans y associer un comité d'usagers qui aurait pu faire remonter les problèmes d'accessibilité.

D'autre part, l'inaccessibilité des services publics numériques pourrait être liée au fait que, parfois, les transpositions de directives se font à minima. À titre d'exemple, la directive 2016 ne concerne que les entreprises dont le chiffre d'affaires équivaut à 250 millions d'euros, il conviendrait d'en élargir le périmètre ! Le nombre aberrant des exemptions ainsi que la notion plutôt floue de « *charge disproportionnée* » n'aide pas non plus à la mise en œuvre de ce droit.

De plus, il conviendrait de renforcer les sanctions. En effet, la sanction prévue porte sur une simple obligation de transparence, consistant à publier une déclaration de conformité et reposant sur une auto-évaluation.

« Le chemin à parcourir en matière d'accessibilité numérique demeure encore long »

couverture Internet de qualité). Celles et ceux qui n'y ont pas accès s'en trouvent encore plus isolés ! Il est donc essentiel, demain, d'investir pour faciliter l'accessibilité numérique !

Rappelons que le principe d'égalité devant la loi, dont découle le principe d'égalité devant les services publics, a une valeur constitutionnelle.

Or, pour qu'il y ait un égal accès aux services publics, encore faut-il que ces derniers soient accessibles pour tous les citoyens.

Si la loi du 11 février 2005 pour l'égalité

Sensibiliser et accepter de se former

Croire pouvoir demain construire une société qui soit plus inclusive, durable et solidaire sans prioriser la conception de services numériques accessibles serait illusoire.

Faire de l'accessibilité, c'est accepter de se former et ne pas accepter la mise en œuvre d'un service discriminant. Aujourd'hui, les professionnels du numérique ne sont pas suffisamment sensibilisés et formés à la prise en compte des différents handicaps. Une campagne de sensibilisation serait, à ce titre, bienvenue.

En l'état, la problématique se situe moins au niveau de l'existence des droits, mais de la connaissance précise des droits existants. Ce qui explique très largement l'application non efficiente desdits droits.

Les problèmes de formation concernent tous les métiers et le numérique ne fait évidemment pas exception. Lorsque les personnes sont formées, bien souvent on repère qu'elles ont déjà un attrait pour le sujet, en conséquence de quoi elles le font de façon tout à fait autodidacte.

Il conviendrait donc d'inscrire des dispositifs de sensibilisation dans les référentiels des formations, afin d'améliorer la prise en compte de l'accessibilité numérique par les équipes d'entreprises.

Bien sûr, considérant que les choix établis ne seraient l'être sans la prise en compte de l'expertise d'usage, il conviendrait d'intégrer la vision des utilisateurs.

Point positif, il semble que la demande de la part des entreprises pour la mise en conformité de leurs sites notamment soit exponentielle.

Mais, au-delà de cet aspect de formation, il est surtout essentiel que l'accessibilité soit considérée comme une chance. Faire de l'accessibilité numérique une réalité, c'est aussi servir la croissance économique.

Pour les entreprises, il s'agira bien sûr logiquement d'élargir leur marché par la prise en compte des besoins et des attentes des personnes en situation de handicap, notamment pour ce qui concerne les achats en ligne.

Un potentiel de centaines de milliers d'emplois

À l'échelle macroéconomique, l'accessibilité numérique peut être créatrice de plusieurs centaines de milliers d'emplois selon les estimations, autant qu'elle peut évidemment permettre d'aller dans le sens de la construction de réponses innovantes. Elle peut par ailleurs contribuer à l'émergence d'une société plus durable en fonction du paradigme véhiculé.

Soutenir le développement des star-



© ADOBE STOCK - SDECORET

tups liées à l'accessibilité numérique est également une nécessité absolue !

L'intégration de l'accessibilité dans les produits et services numériques est évidemment, chacun pourra en convenir, source d'innovation permettant de toujours mieux répondre aux aspirations des personnes et notamment des personnes en situation de handicap.

À titre d'exemple, les outils de transcription écrite de la parole qui avaient pour objectif de renforcer l'autonomie des personnes déficientes visuelles se sont généralisés et connaissent encore aujourd'hui une croissance considérable.

La filière de l'accessibilité numérique en France doit encore se structurer et se développer afin d'avoir de la visibilité sur le marché !

Il faut créer, demain, des synergies entre les projets et acteurs innovants sur le marché. Par exemple, Ava a lancé le premier logiciel de TIP accessible sans connexion internet via téléphone ou ordinateur.

L'intelligence artificielle (IA) doit également être utilisée pour améliorer l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap, notamment à l'image de ce que produit l'entreprise Biomarel qui développe le BMconnect permettant de contrôler n'importe quel système informatique (ordinateur, tablette, smartphone) en utilisant la tête.

Aussi, il est urgent de soutenir massivement l'investissement dans l'IA pour aboutir à des solutions inclusives et innovantes souveraines.

Renforcer la collaboration entre secteur associatif et enseignement supérieur

Par ailleurs, aujourd'hui malheureusement et de façon tout à fait regrettable,

on constate que les enjeux de l'accessibilité numérique ne sont pas toujours présents dans les programmes d'enseignement à l'université. Renforcer la collaboration entre secteur associatif et enseignement supérieur serait ici bénéfique au progrès social que nous appelons tous de nos vœux.

Partager connaissances et expériences pour un numérique plus accessible

Le partage de connaissances sur les situations vécues par l'ensemble des utilisateurs du numérique par la sensibilisation conditionne en grande partie la réussite des objectifs d'inclusion.

En effet, rendre le numérique accessible garantit des produits et services numériques plus performants d'un point de vue social et environnemental. Une méthode innovante de conception des produits et services numériques devrait imprégner aussi bien nos administrations que nos entreprises.

L'accessibilité numérique contribuerait à affirmer notre souveraineté numérique à travers les valeurs qu'elle véhicule : inclusion, égalité et non-discrimination.

Les principes d'égalité et de non-discrimination requièrent un combat sans merci contre la fracture numérique, notamment territoriale, il y a urgence à mettre en œuvre une stratégie d'inclusion numérique pour intégrer l'ensemble des citoyens.

L'accessibilité numérique recouvre aussi un objectif de développement durable dans la mesure où elle génère de la sobriété numérique, de nature à limiter l'impact environnemental du numérique.

Plus qu'une obligation légale, l'accessibilité numérique constitue un levier stratégique pour le monde d'après ! ♦

« Les personnes déficientes visuelles face aux évolutions du numérique dans la formation et l'emploi en Europe »

En mars dernier, l'Association Paul Guinot a publié une étude de 200 pages sur la problématique des évolutions du numérique dans l'emploi et la formation pour les personnes aveugles et malvoyantes en Europe. Basée sur un an de recherche, ce document aborde un sujet absolument actuel : l'émergence de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, la blockchain et le big data, pourrait transformer le monde du travail. Mais où est la place des personnes déficientes visuelles dans cette effusion numérique ?

Trop souvent oubliée lors de la phase de développement, l'accessibilité numérique reste une exception en France. Les outils comme les plages braille et les synthèses vocales existent pourtant depuis des années, et permettent techniquement aux personnes déficientes visuelles de faire les mêmes choses qu'une personne voyante dans un environnement numérique ; c'est la compatibilité entre ces outils et les interfaces numériques qui n'est pas pensée par les développeurs informatiques, produisant une inaccessibilité technique. Pour ne rien faciliter, les formations aux métiers du digital sont également inadaptées, sauf celles proposées en milieu spécialisé – au nombre de 4 et ne dépassant pas le niveau BAC+2. En somme, le secteur le plus innovant et le plus porteur d'emplois stables en France semble inaccessible aux personnes déficientes visuelles... Ailleurs en Europe, les situations sont bien différentes, démontrant la possibilité de faire autrement. À titre d'exemple, en Allemagne, il est obligatoire lors de toute commande publique d'ajouter un critère

« sans barrières » au cahier des charges : on prend le taureau par les cornes, en exigeant que les besoins de tous soient pris en compte dès le début de la conception du produit. Au Royaume-Uni, on transforme les processus internes aux entreprises pour que l'accessibilité numérique soit automatiquement intégrée à tous les projets... **Finalement, le principe de conception universelle¹ est le fil d'Ariane pour créer une inclusion réelle des personnes aveugles et malvoyantes dans le secteur du numérique : le handicap, c'est avant tout des barrières d'accès.**

À travers une comparaison de la situation en Allemagne, au Royaume-Uni et en Espagne, l'étude cherche à mettre en évidence des alternatives au modèle français. Il s'agit de regarder ailleurs pour repenser ce qui se fait ici. Touchant autant le contexte institutionnel que le contenu des formations professionnelles et universitaires, l'étude adopte un regard englobant pour mieux comprendre les différences entre pays, sans prétendre à un solutionnisme façon « copier/coller ». Fort de 200 pages, le rapport commence par une synthèse des dispositifs les plus intéressants relevés lors de l'analyse,

permettant ainsi aux lecteurs de s'inspirer à partir du concret. Pionnière en la matière, cette étude appelle les universités, les entreprises et les autorités publiques à placer le handicap sur l'environnement inaccessible plutôt que sur l'individu et, ainsi, à concevoir un monde numérique pour tous.

L'étude « Les personnes déficientes visuelles face aux évolutions du numérique dans la formation et l'emploi en Europe » est disponible ici :

Sur l'Association Paul Guinot : Gestionnaire d'un Centre de Réadaptation Professionnelle proposant 3 formations (masseur-kinésithérapeute, développeur web et web mobile, conseiller relation client

à distance), l'association développe depuis un an déjà un volet innovation s'inspirant du modèle social du handicap et des Disability Studies. Très dynamique, elle a été à l'origine de projets innovants : Projet Eurovision, Radio Euro FM, Goût du noir, Restaurant dans le noir, attraction « les Yeux Grands fermés » au Parc du Futuroscope, etc. ◆

¹ La conception universelle est la conception de tout aménagement, produit, équipement, programme ou service qui puisse être utilisé par toute personne, sans nécessiter ni d'adaptation ni de conception spéciale, et ce quels que soient son sexe, son âge, sa situation ou son handicap.



Directeur de l'étude : Bachir KERROUMI Ph.D.
Chargés d'étude : Anne-Catherine STROMENGER ;
Narcis HERACLIDE.

Les personnes
déficientes visuelles face
aux évolutions du
numérique dans la
formation et l'emploi en
Europe

Association Paul Guinot - 2021

Avec un taux de 81 % d'accessibilité numérique, PagesJaunes.fr facilite le quotidien de près de 9 millions d'internautes en situation de handicap

Selon l'OMS, la France compte aujourd'hui plus de 15 % des utilisateurs de services numériques en situation de handicap. 9 millions de Français restent donc exclus d'une navigation web facile, fluide et efficace. A cela s'ajoute l'obligation de respecter un couvre-feu à domicile, de se confiner pour certains le week-end, et la nécessité d'effectuer des recherches en ligne pour faciliter le quotidien : trouver un professionnel, prendre rendez-vous, pratiquer le Click & Collect... Tous les usages numériques sont décuplés.

Faciliter et garantir l'accès au digital à tous les Français, sans discrimination, est donc une priorité pour un acteur du digital tel que Solocal. Le numéro 1 français du marketing digital offre aux « handinautes » un accès optimisé au premier service de recherche locale de professionnels à travers son média le plus populaire de France, PagesJaunes.fr (22 millions de VU/mensuels soit 4 Français sur 10 qui consultent ce service chaque mois).

L'accessibilité numérique, un enjeu éthique et sociétal

Pour rappel, l'accessibilité des services de communication au public en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique, quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation et concerne notamment les sites internet, intranet, extranet, les applications mobiles, les progiciels et le mobilier urbain numérique. » (Art. 106 de la loi pour une République Numérique.) La création de sites web et d'applications accessibles aux personnes handicapées s'inscrit donc non seulement dans une démarche éthique mais relève aussi d'une obligation légale.

Urbilog, société indépendante spécialiste de l'accessibilité numérique, a réalisé, à la demande de Solocal, un audit de conformité.

Ce dernier révèle que le service PagesJaunes respecte aujourd'hui 81 % des critères du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA), avec un taux moyen de mise en conformité qui s'élève à 88 %. Le RGAA, régissant la mesure de l'accessibilité numérique, est édité par la direction interministérielle du numérique (DINUM). Ces taux sont particulièrement remarquables pour un service en ligne aussi connecté que PagesJaunes et qui propose des dizaines de fonctionnalités.

Sur le site pagesjaunes.fr, l'accessibilité numérique se traduit, entre autres, par :

- une meilleure compatibilité du site PagesJaunes avec des lecteurs vocaux utilisés par les personnes non-voyantes, avec par exemple des équivalents textuels à tout contenu non textuel
- un accès optimisé pour les daltoniens grâce à l'amélioration continue des contrastes
- un accès optimisé à ceux qui n'utilisent que les raccourcis clavier
- un accès optimisé pour chaque internaute grâce à une réflexion en interne quant aux parcours des utilisateurs en situation de handicap

« Solocal fait partie des entreprises pilotes en France pour le respect de la loi sur l'accessibilité numérique et son engagement en faveur des handinautes ! Référente accessibilité numérique en place, schéma pluriannuel publié, mise en accessibilité des contenus en ligne. » déclare **Paul Cacheux**, DG de la société Urbilog.



Solocal
GROUP

L'engagement de Solocal pour un numérique responsable : une réflexion placée au cœur de la stratégie de l'entreprise

Solocal se donne pour mission de promouvoir l'accessibilité par la diffusion des normes et des bonnes pratiques, par l'accompagnement des équipes internes par des actions de formation (notamment le contrôle de l'application de la loi no 2005-102 du 11 février 2005 en procédant à des audits réguliers), et par la prise en charge des demandes des utilisateurs. En outre, la qualité du service rendu aux utilisateurs en situation de handicap s'inscrit dans une réflexion continue au sein de l'entreprise.

« Consulté par 4 Français sur 10 chaque mois, PagesJaunes.fr s'engage depuis plusieurs années, et à travers toute la France, à simplifier l'accès à ses informations et à ses services digitaux. La crise sanitaire a révélé la nécessité de poursuivre, plus que jamais, la démarche d'accessibilité numérique pour concevoir un média responsable et inclusif et permettre ainsi à toute personne, handicapée ou simplement éloignée du numérique, d'interagir avec ses commerces de proximité » indique **Albane de Monchy**, Responsable Relations Institutionnelles Locales, RSE et Référente à l'Accessibilité Numérique chez Solocal. ♦





Véronique Barreau, psychologue, journaliste santé et diversité.

Le rapport au corps durant l'été

Le corps est resté au chaud, protégé, caché, à l'abri des regards pendant toute la période hivernale. À l'aube des beaux jours, alors qu'on se prépare à une plus grande nudité, le rapport au corps est soudainement réinterrogé après une longue hibernation.

E mmitouflés dans des vêtements chauds et moelleux à souhait, peu confrontés aux regards des autres, on a su brillamment mettre à distance les aspects les moins favorables de notre corps physique. Il a mené sa vie, tel un indépendant, sans qu'on y prête trop d'attention. La perspective de la période estivale l'a soudainement replacée au cœur des débats, avec la préoccupation de devoir l'exposer au plus grand nombre. Mais il n'est guère facile de retirer ses vêtements en toute quiétude lorsqu'on a mis en sourdine ses propres vulnérabilités ou lorsque l'identité corporelle ne satisfait pas totalement.

La douceur de l'été nous oblige à une plus grande nudité : dans l'intimité, elle invite à poser l'œil sur soi, et à réévaluer ses particularités physiques, ses formes, son grain de peau, et ses petites imperfections : « Ce que je déteste vraiment aux premiers soleils, c'est de me voir toute blanche. C'est la même chose tous les ans, j'ai l'air malade ou sortie du congélateur ! » plaisante Delphine, comme si le corps n'était pas encore assez « mûr » pour se montrer aux autres. « Je trouve toujours ça très disgracieux », confesse aussi Claudine.

Se dévêtir ravive aussi l'idée de devoir dévoiler certaines

choses qu'on préférerait peut-être cacher : « Sous les vêtements, le corps raconte une autre histoire ! lance Géraldine. Moi ce sont mes cicatrices, l'histoire de la mastectomie... ». Une impression de mise à nu, d'abord de son intimité corporelle, mais aussi d'une partie de son espace intérieur. Cette situation peut alors générer des peurs, même temporaires, avec la honte de montrer un complexe, un corps différent, ou une particularité non assumée. « Tous les étés, c'est la même galère, je me prends la tête pour savoir quels vêtements porter et comment je vais cacher ma prothèse à la plage. Le reste de l'année, tout me semble très différent », explique Stéphanie. Cette phase est aussi un rappel du temps qui passe, ou d'un temps révolu : « Avant mon accident, je ne me posais pas toutes ces questions à la venue de l'été, ou beaucoup moins. Maintenant, je ne veux plus montrer mes jambes, mes genoux, mes épaules, je me trouve trop maigre. Je me sens souvent mal à l'aise avant même d'être confrontée aux situations », avoue Magalie. Si certains surpassent facilement ces mécanismes intérieurs, d'autres avouent aller jusqu'à restreindre régulièrement leurs activités, notamment quand elles exposent un peu trop : « Il m'est arrivé de dire

non parce que je me sentais trop moche pour y aller, ou trop handicapée », confesse Claudine.

Les médias et réseaux sociaux ne facilitent pas la tâche, multipliant les survalorisations des corps parfaits, et la surenchère des apparences. Pour rééquilibrer les complexes inhérents à une inexorable comparaison, les stratégies choisies sont variées : « Moi, je fais le plein de nouveaux vêtements et de maillots de bain, je fais du shopping et je me fais plaisir », explique Magalie. Le look peut effectivement palier à une meilleure image de soi, et instaurer un climat de plaisir à prendre soin de soi. D'autres ont fait le choix de se détacher des systèmes d'influences, pour diminuer cette pression à toujours devoir être parfait : « À la maison, on est adeptes des revues et médias alternatifs, avec des corps différents, des tronches différentes... On cultive cette vision et on a réduit au

strict minimum les publicités, dans nos boîtes aux lettres et à la télévision », explique Delphine. Une option plutôt efficace, si l'on en croit les résultats de recherches liées aux influences sociales et médiatiques, et à leur impact sur l'estime de soi. Ainsi, voir régulièrement des corps très variés façonnerait des standards d'attirance et de beauté plus réalistes, réduirait la pression personnelle et favoriserait une meilleure image de soi.

Quels que soient les choix de chacun, la période estivale est propice au réveil d'une forme de vulnérabilité dans le rapport au corps. Elle oblige un regard, d'abord intime, de soi à soi, puis une exposition à l'autre, agitant plus ou moins le baromètre de l'estime de soi. Elle implique de se dévoiler davantage, invitant subtilement à gravir les marches d'une authenticité d'être et de corps plus marquée. ♦



© ADOBE STOCK - HRAVONNICK

DOSSIER

TOURISME ET LOISIRS



La ville de Pont-Aven, Finistère, Bretagne. © ADOBE STOCK - DERMERKUR

A l'heure où nous terminons la rédaction de ce dossier, l'incertitude est encore totale face à l'évolution de la crise sanitaire. Malgré de récentes annonces concernant la levée partielle des restrictions début mai et courant mai, les chiffres restent préoccupants et nul ne peut dire quelle sera la situation aux mois de juin, juillet et août. Toutefois, nous avons décidé d'adopter une approche optimiste à travers ce nouveau dossier tourisme et loisirs adaptés, partant du principe que des idées de sorties et de voyages ne sont jamais perdues, quand bien même elles doivent être reportées à plus tard.

Ainsi, nous vous invitons à décou-

vrir dans les pages qui suivent de nombreuses suggestions pour partir à l'aventure dans les différentes régions de France, contempler de nouveaux paysages, arpenter des ruelles ombragées, déguster des spécialités locales, pratiquer des activités sportives de pleine nature...

Nous vous proposons également de partir à la rencontre de nombreux acteurs locaux qui œuvrent, chaque jour, pour faire en sorte que les activités de loisirs soient accessibles à tous les profils et que le handicap ne soit plus jamais un obstacle en matière de tourisme. Une mission parfois bien difficile mais qui prend de plus en plus de sens au fur et à mesure que des

personnes passionnées et convaincues s'y attèlent sans relâche et dans tous les recoins du territoire.

Et si la pandémie de Covid-19 ne leur simplifie pas la tâche, les professionnels du tourisme n'en restent pas moins mobilisés pour accueillir à nouveau les vacanciers dès que ce sera possible, et ce dans les meilleures conditions qui soient. Ils en témoignent dans ce dossier : même si c'est une année particulièrement difficile pour eux sur le plan économique, ils se démèneront pour offrir des moments de bien-être aux visiteurs, tout en veillant au bon respect des consignes sanitaires afin de leur garantir un maximum de sécurité.

◆ **Caroline Madeuf**

Andyamo récompensée par la région AUVRA

Nous vous les avons déjà présentés, Marco Petitto, Florian Blanchet, Sébastien Guillon, cofondateurs de la société Andyamo, spécialisée dans l'élaboration d'itinéraires touristiques accessibles se sont à nouveau distingués. En effet, en février dernier, le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a désigné Andyamo comme lauréat de son appel à projet : « *Innovier pour compenser le handicap* ». Les trois associés obtiennent ainsi un soutien et un financement de la région qui vont leur permettre de développer leur « *calculateur d'itinéraire multimodal* », dispositif adapté aux quatre familles de handicap sur l'ensemble de l'agglomération grenobloise.

Objectif : améliorer les déplacements quotidiens de toutes les personnes à mobilité réduite à Grenoble, et pourquoi, par la suite dans d'autres villes. « L'idée est de créer un GPS équivalent à Google maps mais adapté au niveau de mobilité de chaque personne : type de fauteuil, poussette simple ou double, force ou non dans les bras... Les lieux seront indiqués comme sur un GPS classique mais colorés en vert ou en rouge selon leur accessibilité par rapport au profil renseigné, expliquent mes membres d'Andyamo. Une cartographie détaillée des trottoirs et des passages piétons sera également proposée. C'est justement ce qui manque aujourd'hui aux GPS classiques ». ♦



L'équipe d'Andyamo avec Sandrine Chaix, conseillère régionale déléguée au handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Handilol, le blog des voyages accessibles



France, Europe, Amérique, Afrique... Telles sont les nombreuses destinations déjà explorées par Rudy et Julien, les fondateurs d'Handilol, le blog du voyage accessible en fauteuil roulant. Outre des vidéos pratiques, musicales et fringantes, vous trouverez également sur ce site richement documenté de nombreuses informations utiles et concrètes sur des problématiques comme les logements accessibles, les équipements dédiés aux personnes à mobilité réduite, ou encore les voyages en avion, en train ou en bus avec un fauteuil roulant. Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi contribuer à l'évolution de l'Handilomètre, en donnant votre avis sur l'accessibilité des villes que vous avez visité et qui sont mentionnées sur le blog. Le but de cet outil est de permettre au fil du temps d'identifier quelles sont les villes les plus accessibles en fauteuil roulant et d'établir une carte du monde accessible PMR. ♦

À découvrir sur : <https://handilol.com/>

Quai Branly : Un musée accessible pour découvrir les civilisations



Découvrir les arts et civilisations d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques à travers des collections d'objets, livres, photographies, films et enregistrements musicaux : voici ce que propose le musée du Quai Branly dans un environnement particulièrement accessible et adapté à tous les types de handicaps. En attendant la réouverture des musées, le musée orga-

nise des animations à distance dédiées aux groupes en situation de handicap : conférences, contes, ateliers... Il met également à disposition en ligne des brochures « *Musée accessible* » et « *Guide pratique* » pour les visiteurs déficients visuels, sourds et malentendants, et déficients intellectuels, afin de les aider à préparer au mieux leurs prochaines venues. ♦

Plus d'informations sur :

www.quaibrantly.fr, au 01.56.61.53.18 et via l'adresse mail : accessibilite@quaibrantly.fr

♦ Caroline Madeuf

Axsol se lance dans une nouvelle aventure prometteuse !

Axsol, spécialisée depuis 10 ans dans l'importation et la distribution de solutions innovantes d'accessibilité et de mobilité a fait l'acquisition de l'activité rampes de son fournisseur britannique Jet Marine. Axsol devient ainsi fabricant de rampes d'accès en fibre de verre et relocalise la production en France pour maîtriser la fabrication et créer de l'emploi sur son territoire.

Un pari sur l'avenir

Fin mars 2020, Jet Marine, société britannique qui fabrique des rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite, a déposé le bilan. Un coup dur pour Axsol distributeur exclusif en France dont ses produits représentent près de 20 % de son chiffre d'affaires. Surtout, Axsol a remporté, fin 2019, un appel d'offres

important pour la fourniture de 450 rampes d'accès destinées à équiper le tramway de Bruxelles. En mars 2020, seules 50 ont déjà été livrées.

Après plusieurs échanges téléphoniques avec la direction de Jet Marine, Jean-Paul Mignard, PDG du groupe Axsol décide de reprendre l'activité et de la relocaliser en France. Le choix du « Made in France » s'imposait pour maîtriser la production. Un défi pour Axsol qui importe et distribue en exclusivité des produits depuis 10 ans, mais n'en a jamais fabriqué.

« Une incroyable opportunité car nous venions d'emménager à Trappes dans de nouveaux locaux suffisamment grands pour accueillir un atelier de fabrication. Et même si le contexte n'était pas le plus favorable, la prise de risque fait partie de notre ADN », précise Jean-Paul Mignard, qui connaît

bien le sujet, ayant lui-même pris de gros risques pour créer Axsol.

De belles perspectives en France et en Europe

Les surcoûts de fabrication en France notamment avec l'impact du coût de la main d'œuvre ne freinent pas la demande car les clients d'Axsol jouent pleinement le jeu du « Made in France ». Une fois l'activité sécurisée en France, Axsol envisage de partir à la conquête de nouveaux marchés et notamment avec un retour vers les clients britanniques de Jet Marine, puis exportera vers le reste de l'Europe. Jean-Paul Mignard réfléchit déjà à la fabrication de nouveaux produits en fibre de verre.

D'ici à fin mars, cette activité aura permis la création d'emplois équivalent à 3 temps pleins. L'entreprise prévoit une augmentation de ses effectifs de l'ordre de 10 à 15 % d'ici 2 ans. ♦



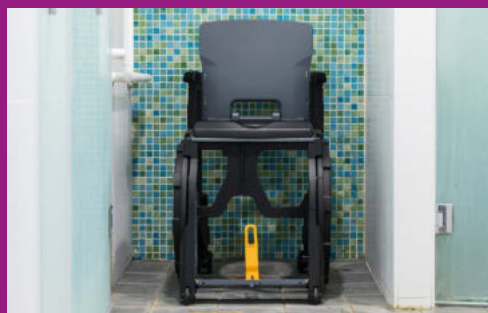
AXSOL dispose d'une très large gamme de rampe (seuil, bâtiment, chargement etc.).

AXSOL
45, avenue Georges Politzer
78190 Trappes
infos@axsol.fr
Tél. 01 76 78 19 59

AXSOL
LOCATION
MOBILITÉ ET AUTONOMIE À LA DEMANDE

Mobilité et autonomie à la demande

www.axsol-location.com



Des prestations de quelques jours à plusieurs semaines pour les particuliers et les personnes ou établissements susceptibles de les accueillir.

45, avenue Georges Politzer
78190 TRAPPES, France
Tél : +33 1 76 78 19 59
Fax : +33 1 30 57 55 02
www.axsol-location.com
location@axsol.fr



Veronikatornade : 1 jambe et 3 roues



Au centre, Véronique entourée de ses coéquipiers, prêts pour le challenge EDF ADN TOUR.

Véronique Prouteau, 40 ans, mariée et maman de 4 enfants, vit en Charente Maritime, à côté de la Rochelle, à Châtelailon-Plage. Elle a été commerciale durant plus de 20 ans mais ne travaille plus depuis 4 ans, suite à un accident. Elle témoigne de sa chute psychologique et de son formidable redressement grâce au sport et une aide technique particulière.

Comment avez-vous réagi à la suite de votre accident et la perte de mobilité d'une jambe ?

« Les conséquences sur ma vie ont été terribles ! Pendant 3 ans je suis restée très isolée. J'avais des traitements morphiniques très lourds contre la douleur. Je n'acceptais pas du tout mon handicap, je ne faisais plus rien, je n'arrivais pas à m'ouvrir aux autres : j'ai vécu tout cela comme une injustice. Aujourd'hui, je souffre de SDRC (Syndrome Douloureux Régional Complexe) chronique et invalidant ».

Un an plus tard, Véronique s'est décidée à entrer dans une salle de sport qui venait d'ouvrir à côté de chez elle. « Je ne supportais plus mon corps avec l'inactivité, j'avais pris plus de 10 kg. Je devais récupérer en masse musculaire pour aider à ma rééducation. J'étais en fauteuil roulant et

j'avais peur du regard des autres, surtout des sportifs, je devais y arriver c'était une question de survie pour moi. À force d'efforts j'ai perdu plus de 12 kg et j'ai pu remuscler ma jambe gauche. Ce qui m'a permis de me défouler et de me reconstruire en acceptant mon nouveau corps ».

Naissance d'une mission

Elle s'est alors lancée sur les réseaux sociaux pour parler de sa vision du handicap et aider ceux qui vivent une situation similaire à la sienne. « J'ai créé @veronikatornade pour raconter au quotidien ma vie, mon parcours, mon handicap, mes soins, ma rééducation, ma maladie et ma vie de famille, ma nouvelle vie tout simplement. Je fais aussi des vidéos pour montrer qu'aujourd'hui une femme en situation de handicap peut vivre normalement et relever des défis, faire du sport, se dépasser. J'aide aussi les associations pour promouvoir une image moderne et dynamique en participant à divers événements ».

Vos projets !

« J'ai pour projet de créer une entreprise pour valoriser les aides à la mobilité et les produits innovants pour les personnes en situation de handicap. Je veux devenir influenceuse dans le domaine « sport santé ». Véronique s'est déjà lancée dans l'aventure avec une marque qui s'adresse aux professionnels du fitness et de la diététique.

Après avoir repris le sport elle s'est lancée dans la course à pied avec des défis de courses connectées pour les associations. « En 8 mois, j'ai cumulé 1000 kms de courses dont les 20 kms connectés de Paris, le Cross Sud Ouest pour soutenir AFM téléthon, Odyssée pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. » Pour le sport et les déplacements, elle utilise un Kneescoot. Il s'agit d'une trottinette à 3 roues sur laquelle elle pose sa jambe droite.

« Je sais que le sport m'a sauvé, il m'a appris à accepter mon nouveau corps, mon handicap, ma nouvelle vie et grâce à lui je me reconstruis au jour le jour. Mon défi pour 2021, ma participation aux 7 étapes EDF ADN TOUR 2021 organisé par EDF et La Fédération Française Handisport sur 7 régions de France qui organisent des Raids multisports adaptés

à tous, avec la constitution d'une équipe mixte Handi dont moi, aidé par mon entraîneur haut niveau et préparateur physique Dominique CORTIULA »

Comment avez-vous découvert le Kneescoot ?

J'ai découvert le Kneescoot sur internet. Je me suis tout de suite dit que c'était la solution qu'il me fallait. Je me suis renseignée et j'ai découvert que le revendeur officiel est la société Axsol. Je leur ai proposé de devenir ambassadrice française du Kneescoot, pour le présenter aux professionnels de santé, aux prescripteurs et au grand public.

Dans quelles circonstances l'utilisez-vous ?

Je m'en sers pour tous mes déplacements à l'extérieur. Comme il est tout-terrain, je peux me déplacer en toute autonomie et en toute sécurité. Je l'utilise même à la plage, en forêt et sur la neige ... , au centre-ville, faire des petites courses, me rendre à l'école de mon fils, et la quasi-totalité de mes déplacements. Utiliser le Kneescoot me permet d'être debout, même si je dois être en appui sur mon genou droit. C'était très positif pour moi et les gens que je croise qui sont très enthousiastes face à ma nouvelle solution de mobilité, dont mon kiné et l'équipe médicale qui me suivent. Les gens sont souvent surpris de savoir que je suis en situation de handicap. Cette solution peut aider toutes les personnes qui ont perdu la mobilité d'une de leur jambe, même celles qui ont été amputées.

Où peut-on se le procurer ?

Je suis devenue l'ambassadrice pour Axsol concernant le Kneescoot. Vous pouvez directement me contacter au 0770243651 et sur les réseaux sociaux @veronikatornade ou contacter Axsol.

Cette solution est-elle accessible financièrement ?

Oui, tout à fait. Au niveau de la Sécurité Sociale, le Kneescoot est dans la catégorie « *déambulateur 4 roues* » et bénéficie d'une possibilité de remboursement partiel. Le tarif public du Kneescoot Deluxe est 324,5 euros et le Kneescoot Tout Terrain : 350 euros. ♦

Les premiers pas du préjudice de vacances adaptées

Au début de sa carrière, Maître Jehanne Collard, avocate pénaliste, s'était spécialisée en droit de la famille, dans la défense des pères qui réclamaient la garde de leurs enfants. En 1993, elle a été victime d'un grave accident de la circulation. Elle avait vécu, dix ans avant, la naissance de sa troisième fille, atteinte d'une IMC par la faute d'un médecin. Jehanne Collard connaissait le « coût du handicap » pour elle-même et pour sa fille. Elle fonde alors Jehanne Collard et Associés, avocats engagés pour le droit des victimes, qui depuis plus de trente ans s'est battu pour que les victimes puissent retrouver une vie pleine et digne. L'avocate a toujours expliqué à ses collaborateurs que les victimes d'accident devaient bénéficier du principe de la réparation intégrale. C'est dans cette logique que le Cabinet Jehanne Collard et Associés s'est entêté pendant de nombreuses années pour obtenir le préjudice de vacances car comme le martelait à son équipe Me Jehanne Collard « une victime ne doit pas être privée de vacances ».

L e difficile accès aux vacances pour les victimes en situation de handicap

Partir en vacances est, en France, un droit reconnu par la loi. Celle du 29 juillet 1998, relative à la lutte contre les exclusions. Mais pour les victimes, cet accès est plus difficile. Ce préjudice de vacances, pourtant évident, n'existait pas jusqu'à présent. Ni dans les nomenclatures des assureurs, ni dans les manuels de droit, ni dans la jurisprudence des tribunaux. Après des années d'obstination, le Cabinet Jehanne Collard et Associés vient de l'obtenir à deux reprises. Maître Julie Prével nous explique le cheminement de l'obtention de la première décision de justice le 12 février dernier pour la reconnaissance du « préjudice de vacances ».

Une forte réticence des assurances

En 2019, pour une agricultrice victime d'un accident professionnel qui s'est retrouvée privée de l'usage de son bras droit, le Cabinet Jehanne Collard et Associés a obtenu une somme en négociant avec l'assurance, au titre de vacances adaptées. Le cabinet de Me Jehanne Collard a dû convaincre l'assurance que les compensations techniques qui étaient indispensables pour le quotidien de la victime l'étaient aussi pour ses déplacements et donc ses vacances.

Pourquoi donc priver une personne de son droit à l'accès aux vacances sous prétexte qu'elle est en situation de handicap ?

Au final, l'assurance a accepté de verser une somme (10 000 €), au titre du préjudice de vacances adaptées. Ce n'est certes pas beaucoup, mais ce fut une première.

Une première décision de justice avec la qualification de préjudice de vacances

Le tribunal correctionnel de Rennes reconnu le 12 février dernier « qu'il est inconstatable, quand bien même que madame X bénéficierait de l'assistance d'une tierce personne prévue à raison de quelques heures par jour. Séjourner dans un lieu de villégiature totalement adapté aux personnes à mobilité réduite entraîne un surcoût pour une personne handicapée ». Ce verdict est acté et reconnu par le tribunal, qui a accepté et attribué un surcoût de 13 euros par nuitée de vacances, sur la base de 15 nuits par an.

Pour le calcul de cette indemnité, Me Julie Prével du Cabinet Jehanne Collard et Associés a effectué une recherche sur le site internet Booking.com, avec un prérequis de 15 jours de vacances sur une dizaine de destinations différentes. Elle a orienté sa recherche sur les logements puis appliqué le critère de tri « PMR ». La première chose qui s'est affichée a été : « 93 % des logements ne rentrent pas dans vos critères de recherche », avec la mise en évidence d'un surcoût par nuitée.

Le combat n'est pas terminé

Pour le Cabinet Jehanne Collard et Associés, cette décision est une magnifique avancée qui doit devenir un droit pour toutes les victimes.

« Le préjudice de vacances n'existe encore nulle part dans les barèmes d'indemnisation. Mais le principe juridique est clair : La réparation intégrale du préjudice sans perte ni profit pour la victime. Nous faisons face à une décision du tribunal correctionnel de Rennes, qui, pour la première fois, sans justificatif exposé par la victime, permet de reconnaître le principe que pour la personne à mobilité réduite, il existe un surcoût. Ce que nous voulons aujourd'hui, c'est recevoir un jugement écrit pour pouvoir exploiter cette jurisprudence », précise Me Julie Prével.

Le dossier est parti en « appel ». Au cabinet Jehanne Collard et Associés, on espère que la cour d'appel ne va pas réformer l'indemnité de vacances adaptées. « Quoi qu'il en soit, nous allons nous servir de cette décision pour faire avancer les droits des victimes. Notre combat va maintenant continuer comme le souhaitait Me Jehanne Collard. Pour que d'autres assureurs, d'autres tribunaux reconnaissent à leur tour ce préjudice de vacances ».

Hommage à Me Jehanne Collard

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de Me Jehanne Collard en date du 18 avril 2021. Sa fille Me Romy Lafond-Collard et l'ensemble de son équipe saluent la mémoire d'une grande avocate engagée au service de la lutte contre l'insécurité routière. Elle est intervenue dans les affaires les plus médiatiques de la sécurité routière. Elle a consacré sa vie à la cause des victimes. La sécurité routière perd une militante passionnée qui fut une grande combattante de l'émergence d'un droit des victimes et de la justice réparatrice en France. « Je vous promets », déclare Romy Lafond-Collard, « que ce cabinet avec tous ses associés, tous ses collaborateurs, se battra toujours, par tous les moyens, pour le seul droit des victimes ». ♦

Pratique :

Le cabinet Collard & associés est présent à Paris, Marseille, Toulouse et Besançon
Tel : 01 58 18 35 00



JEHANNE COLLARD & ASSOCIÉS
Avocats engagés pour le droit des victimes

Centre-Val de Loire :

Entre forêts, rivières et châteaux

De la ferme pédagogique aux sentiers forestiers, en passant par la découverte de monuments historiques mondialement connus, vous n'aurez que l'embaras du choix pour occuper vos journées de détente en Centre-Val de Loire. Vous trouverez ici une petite sélection d'activités accessibles, bénéficiant toutes de la marque « Tourisme et Handicap » pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental. Pour compléter ces suggestions, rendez-vous sur le site : www.tourisme-handicap.gouv.fr



© ADOBESTOCK - KULBARKA

Venez rencontrer les chèvres de la Ferme du Cabri au Lait.

Ferme du Cabri au Lait

Située entre la forteresse royale de Chinon et la cité royale de Loches et à 30 minutes du Futuroscope, la ferme pédagogique du Cabri au Lait vous invite à venir rencontrer ses chèvres et à découvrir les délicieuses productions issues de leur élevage. Vous pourrez notamment visiter l'atelier de transformation fromagère et celui consacré aux plantes aromatiques et médicinales. À travers ce lieu, les propriétaires, Claire et Sébastien, se sont installés en Touraine en 2009, souhaitent partager leurs passions et leurs engagements pour la protection de l'environnement. Parmi les différents aménagements qui facilitent l'accès aux visiteurs en situation de handicap : toilettes accessibles, cheminements en pente douce pour accéder à la chèvrerie, accès de plain-pied à la salle de traite et à la fromagerie, entrée en pente douce dans la salle pédagogique. Notre programme d'ateliers pédagogiques est disponible sur le site internet de la ferme.

LES HERAULTS www.cabriaulait.fr
37800 SEPMEs Tél. 02 47 32 94 86

Bateau promenade Ambacia

Découvrir Chenonceaux au fil de l'eau, ses monuments - dont son célèbre château - mais aussi sa faune et sa flore au fil de l'eau : c'est que vous propose la société « La Bélandre » qui organise des promenades en bateau accessibles à tous. Des balades commentées sur le Cher, au départ de la maison éclusière de Chisseaux, à 2km de Chenonceaux et à 30 km à l'Est de Tours afin de découvrir les côteaux couverts de forêts et de vignobles. Les balades durent environ 50 minutes avec un commentaire en direct, en français ou en anglais : faune et flore, histoire des monuments visibles pendant la balade, histoire des mariners... Ces commentaires sont adaptés selon les publics présents à bord et disponibles en version papier. Deux membres d'équipage aident systématiquement à franchir la passerelle permettant d'accéder au ponton. Parmi les aménagements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : largeur du portillon d'embarquement suffisante, barres de seuil adaptées, largeur de la passerelle adaptée... Il peut accueillir 75 passagers au total.

Maison Eclusière
4 37150 CHISSEAUX
www.labelandre.com
 Tél. 02 47 23 98 64

Aérocom montgolfière

Vous souhaitez vivre une expérience hors des sentiers battus ? Pourquoi pas un vol en montgolfière ? Que vous soyez ou non en situation de handicap, Aérocom Montgolfières propose, en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, des vols adaptables à tous les profils d'aventuriers. Elle dispose ainsi d'un équipement qui permet à un passager assis accompagné de 2 passagers debout de découvrir la Vallée de la Loire « en ballon ». Une nacelle avec porte d'accès et siège réglable en hauteur garantit la place d'un passager assis avec tout le confort nécessaire et la présence de deux accompagnants debout. Les vols ont lieu à Chaumont-sur-Loire, Chenonceaux, Amboise ou Blois avec décollage à proximité de l'un des châteaux. Pour éviter la chaleur et les vents forts, les vols ont toujours lieu au lever ou avant le coucher du soleil, aux heures où les lumières sont les plus belles. Compter trois heures d'aventure total en comptant les étapes de préparation.

36 rue de Chouzy www.aerocom.fr
41150 ONZAIN Tél. 02 54 33 55 00



Découvrez la Vallée de la Loire en montgolfière accessible. © AÉROCOM MONTGOLFIERE

Karting espace loisirs

Afin d'offrir les sensations du pilotage au plus grand nombre, l'espace de karting de la Laurière « *Formule Kart* » met à disposition de deux karts spécialement équipés pour les personnes à mobilité réduite (palettes au volant) ainsi qu'un kart biplace permettant à une personne déficiente mentale ou visuelle de vivre un moment inoubliable. L'occasion de tester la plus grande piste de karting d'Indre et Loire. Les sessions durent 8 minutes. Des consignes de sécurité strictes sont à respecter par tous les pilotes. À noter qu'en cas de problème, le kart peut être arrêté à distance.

La Laurière

37260 VILLEPERDUE

<http://formulekart.com>

Tél. 02 47 26 07 00

Sentier de la Salamandre

Géré par l'Office National des Forêts (ONF), le sentier de la Salamandre est accessible à tous les publics et permet de prendre un grand bol d'air en traversant des ambiances forestières variées, jusqu'à une vaste mare forestière. Le parcours est jalonné d'ateliers d'information et de découverte du milieu forestier, également adaptés à tous les publics. Parmi les aménagements mis en place : pupitres sensoriels avec relief et braille, bancs tous les 200 m, revêtement accessible aux fauteuils roulants, barrières de sécurité, ponton sécurisé, toilettes sèches.

18100 VIERZON

www.onf.fr

Tél. 04 48 70 03 69

Vallée Troglodytique des Goupillières

Venez découvrir la vie des paysans qui habitaient des fermes troglodytiques au siècle dernier ! Située à une trentaine de km au sud-ouest de Tours sur la commune d'Azay-le-Rideau, la vallée troglodytique des Goupillières propose un parcours de visite enrichi par la présence d'animaux de ferme (ânes, chèvres, cochons, poules, lapins...) ainsi que des espaces de jeux pour les enfants aménagés dans les sous-bois (château-fort, maison de la sorcière, village des pillards). Une exposition de photos « *le paradis des papillons* » est aussi présentée. Les visites sont libres ou guidées et adaptées à la demande. Les visiteurs qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un support papier avec plan et explications du parcours de visite. Des aménagements sont également prévus pour les personnes à mobilité réduite et déficientes visuelles.

Les Goupillières

37190 AZAY-LE-RIDEAU

www.troglodytedesgoupillieres.fr

Tél. 02 47 96 60 84



Le Château d'Azay-le-Rideau propose de nombreuses adaptations pour les visiteurs en situation de handicap. © CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Château d'Azay-le-Rideau

Édifié au cœur de la Touraine sous le règne de François Ier, le château d'Azay-le-Rideau est un impressionnant monument qui incarne la Renaissance française mais c'est aussi un parc romantique du XIXe siècle, des façades décorées et entourées d'eau, et des découvertes à chaque porte franchie. Suite à la campagne de restauration achevée en 2017, la salle du pressoir a été aménagée en salle d'interprétation et met à la disposition des visiteurs de nombreux outils adaptés aux différents handicaps : maquettes tactiles, commentaires en LSF, découverte des salles du château via une projection sur grand écran, commentaires en braille et caractères agrandis. Un circuit dans le parc est aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Trois fauteuils roulants sont à la disposition des visiteurs ainsi que des cannes sièges. La billetterie-boutique est accessible et sonorisée comme les sanitaires. En outre, une offre de visites thématiques adaptées est proposée par le service pédagogique du château.

Rue Balzac

37190 AZAY-LE-RIDEAU

www.azay-le-rideau.fr

Tél. 02 47 45 68 60

Site ENS de l'étang du Louroux

Situé à une trentaine de kilomètres au sud de Tours, l'étang du Louroux est classé Espace Naturel Sensible de par la richesse exceptionnelle de sa faune et de sa flore. C'est d'ailleurs un lieu de passage très important pour les migrations et la reproduction d'environ 200 espèces d'oiseaux, dont certaines très rares. Le sentier d'interprétation comporte de nombreux aménagements pour l'accessibilité des visiteurs : continuité entre la zone de stationnement et le sentier, cheminements facilement carrossables en fauteuil roulant, sans ruptures de niveau, construction d'un observatoire accessible et de plain-pied, signalétique descriptive à bonne hauteur et sous forme de pupitres inclinés. Le sentier fait environ 1,350 km découpés en 3 « sections » : chemin des oiseaux, chemin de la digue et chemin des demoiselles. Il fait partie d'un parcours qui fait le tour de l'étang, labellisé Label Balade et dont la fiche descriptive est disponible dans les offices de tourisme et sur le site Internet www.touraineloirevalley.com.

Rue Nationale

37240 LE LOUROUX

Tél. 02 47 31 47 31 ◆

◆ C.M.

Bretagne : Mégalithes, jardins thématiques et aventures celtiques

Outre ses nombreux paysages aussi époustouflants que variés, la Bretagne offre de nombreuses ressources, qu'elles soient culturelles, historiques, naturelles ou encore sportives. Découvrez ici une petite sélection d'activités accessibles, bénéficiant toutes de la marque « Tourisme et Handicap » pour au moins l'un des différents types de handicaps moteur, visuel, auditif et mental. Pour compléter ces suggestions, rendez-vous sur le site : www.tourisme-handicap.gouv.fr

Site des mégalithes de Locmariaquer

Situé tout près de Carnac, aux portes d'entrée du Golfe du Morbihan, le site des mégalithes de Locmariaquer offre un spectacle hors du commun avec un ensemble de trois monuments mégalithiques construits au Néolithique : le Grand Menhir brisé, énorme bloc de granit de 21 mètres et pesant 300 tonnes, est la plus grande stèle connue en Europe ; le tumulus d'Er Grah et le dolmen de la Table des Marchands : un témoignage exceptionnel sur les rites funéraires pratiqués en Bretagne. Le site est aménagé de façon à pouvoir accueillir les visiteurs ayant tout type de handicap avec notamment des maquettes tactiles, des tablettes, des livrets en braille, des boucles magnétiques et des chemins de circulation accessibles en fauteuil autour des trois monuments mégalithiques.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental, visuel.

Route de Kerlogonan
56740 LOCMARIAQUER
www.site-megalithique-locmariaquer.fr
Tél. 02 97 57 37 59

Avel Char

Labellisé tourisme et handicap depuis 2019, le centre de char à voile Avel Char propose une pratique adaptée à tout type de handicap. Il dispose en effet d'une flotte de 12 biplaces permettant de faire découvrir cette pratique sportive aux personnes de tout profil, y compris avec mobilité réduite, en toute sécurité. Le char à voile biplace est équipé d'une double commande de direction permettant à une ou deux personnes de piloter. Après un briefing, les deux personnes vont évoluer sur un parcours balisé et encadré par un moniteur. Le site est accessible en fauteuil roulant avec des sanitaires adaptés, un stationnement sur plage et au centre très facile. De plus, la plage d'Hirel est une grève donc du sable dur permettant l'évolution des fauteuils roulants facilement sur site.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental, visuel.

4 rue du bord de mer
35120 HIREL
www.avelchars-a-voile.com
Tél. 06 03 27 18 76



Votre passage en Bretagne sera peut-être l'occasion d'essayer un char à voile. © AVEL CHAR

Train touristique - L'Orient Express

Une bonne alternative pour découvrir la charmante ville de Fougères, établie sur plusieurs promontoires, sans faire d'efforts physiques. L'Orient Express propose un parcours entre ville haute et ville basse pour contempler de superbes points de vue tout en s'informant sur l'histoire, le patrimoine et la culture de la région. Le circuit de 40 mn démarre au pied du Fabuleux Château. Il est animé par des commentaires ludiques et pédagogiques. Pour les personnes à mobilité réduite, le deuxième wagon est spécialement équipé d'une double porte large et d'une rampe d'accès. Cette rampe est dépliée à la demande par le chauffeur (Longueur : 140 cm. Pente : 30 %).

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, mental, visuel.

36 Rue de Nantes
35300 FOUGERES
www.petit-train-fougeres.com
Tél. 02 99 94 60 33

Cité de la Voile Éric Tabarly

La Cité de la Voile Éric Tabarly propose une véritable immersion océanique dans l'univers de la voile moderne et de la course au large. Au programme du parcours de visite : des manipulations, des films, un espace jeux enfants 3-6 ans, un simulateur 4D et un nouvel espace consacré à Éric Tabarly. Objectif : découvrir les aventures des grands navigateurs, comprendre leurs défis techniques et humains et vivre l'expérience de la voile en accédant aux sensations de la navigation. La visite de la Cité de la Voile peut se prolonger par une sortie en mer sur un véritable voilier avec un skipper professionnel ou par la découverte guidée des bateaux de course au large (visite du 1^{er} pôle européen de course au large). Parmi les aménagements pour faciliter l'accessibilité : places de stationnement PMR, guichets abaissés, documents de visite en braille et grands caractères, cannes-sièges, fauteuils roulants manuels, audiophones...

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps moteur et mental.

Lorient La Base
56100 LORIENT
www.citevoile-tabarly.com
Tél. 02 97 65 41 32

Celt'aventures

Le Parc Celt'aventures propose de nombreuses activités pour tous les profils et tous les âges, à partir de 4 ans, dans un immense espace de 12 hectares situé sur la commune de Sarzeau. Parmi les divertissements proposés : La balade libre : on joue au gré de ses envies en utilisant les cartels et jeux en bois disséminés dans le parc donnant les informations et explications nécessaires. Les ateliers/parcours en hauteur : suivant l'âge et l'aptitude de chacun, on réalise un parcours acrobatique (à partir de 3/4 ans). Un trampoline. Un parcours laser quest (flash lumineux) simulant une bataille chevaleresque. La chasse au trésor : pour les enfants de 3 à 11 ans (voire plus), elle se décline sous forme de niveaux suivant les compétences de chacun : Je ne sais pas lire / Je commence à lire / Je maîtrise la lecture 12/14 ans / Niveau de lecture avec difficultés augmentées / 15 ans et +. Bien que le parc ne soit pas labellisé sur le Handicap Moteur, l'accueil, la buvette, les chasses au trésor, les chemins principaux et les toilettes sont accessibles. Des zones de repos sont installées tout au long des chemins et des tabourets pliants sont à disposition des personnes qui en ressentent le besoin.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif et mental.

Route du Menez

56370 SARZEAU

www.celtaventures.com

Tél. 06 13 08 87 00

Parc zoologique et château de la Boubansais

Un lieu original où vous pourrez à la fois visiter un château et un zoo. Ce dernier permet notamment d'observer des lions, panthères, tigres et perroquets, ainsi que des espèces rares comme le suricat, le wallaby, le marabout, le tamarin, ou encore le watussi. Deux spectacles sont également proposés : des rapaces en vol, et une meute de 50 chiens. Quant au château, construit au seizième siècle à l'emplacement d'une ancienne villa gallo-romaine, il est l'ancienne résidence des membres du Parlement de Bretagne.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, mental et moteur.

La Boubansais

35720 PLEUGUENEUC

www.laboubansais.com

Tél. 02 99 69 49 99



Parcourez l'un des nombreux jardins du site de Brocéliande. © LES JARDINS DE BROCELIANDE

Sentier de la Charbonnière

Venez prendre une bouffée d'air frais en suivant le parcours de la Charbonnière, une boucle de 1,5 km en accès libre. Le sentier comporte 7 aires de repos (tous les 250 m) et une aire de pique-nique à mi-parcours. À noter que le site a été aménagé en partenariat avec les associations locales de personnes handicapées afin de le rendre le plus accessible possible (conseils en amont et test des installations).

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, mental et moteur.

Forêt de Trémelin Parking de Kermainguy

56650 INZINZAC-LOCHRIST

www.escaledublavet.com

Tél. 02 97 54 59 03

Jardins de Brocéliande

Géré par un ESAT de transition, le site naturel des Jardins de Brocéliande s'étend sur 24 hectares. Parmi les nombreuses activités ludiques proposées : des parcours sensoriels, des jardins thématiques et des collections florales à découvrir, ainsi qu'un parcours en extérieur adapté aux personnes à mobilité réduite. Tarif préférentiel pour les personnes en situation de handicap.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, mental et moteur.

Les Mesnils ESAT le Pommeret Le

Pommeret

35310 BREAL-SOUS-MONTFORT

www.jardinsdebroceliande.fr ◆



© CHÂTEAU ET PARC DE LA BOUBANSAIS

Le site de la Boubansais propose de découvrir un zoo et un château en un même lieu.

Nouvelle Aquitaine : Gastronomie, jardins et découvertes ludiques

Entre merveilles géologiques, gastronomiques, florales et culturelles, la Nouvelle Aquitaine ne manquera pas de répondre à vos envies de détente et de découverte le temps d'un séjour, seul, en groupe, en famille ou entre amis. Nous vous proposons ici une petite sélection d'activités accessibles, bénéficiant toutes de la marque « *Tourisme et Handicap* » pour au moins l'un des différents types de handicaps moteur, visuel, auditif et mental. Pour compléter ces suggestions, rendez-vous sur le site : www.tourisme-handicap.gouv.fr



© GOUFFRE DE PROUMEYSSAC

Découvrez la plus grande cavité aménagée du Périgord.

Gouffre de Proumeyssac

Exploré depuis 1907, le Gouffre de Proumeyssac est aujourd'hui la plus grande cavité aménagée du Périgord. On y accède facilement par un tunnel qui mène au cœur d'une immense voûte souterraine recouverte d'innombrables cristallisations. À noter que, depuis peu, la mise en lumière est complétée par un accompagnement musical. La visite dure 45 mn et elle est commentée par des guides expérimentés. En termes d'accessibilité, le tunnel en pente douce permet aux personnes en fauteuil d'accéder au balcon qui domine le gouffre et à l'aide d'audio-guides de profiter de l'ensemble des commentaires du guide lorsqu'il descend avec les visiteurs au fond du Gouffre. De cet endroit on bénéficie de la meilleure vue d'ensemble et on profite des sons et lumières de la visite. Pour les personnes aveugles et malvoyantes, des livrets avec des textes en braille et des dessins en relief illustrent les points forts de la visite guidée. Les visiteurs déficients intellectuels apprécieront mieux la visite grâce aux guides expérimentés, des aménagements et un éclairage sécurisants. Pour les personnes sourdes et malentendantes, des audios-guides au volume réglable et des livrets de visite sont prévus.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental, visuel.

7 24260 LE BUGUE

www.gouffre-proumeyssac.com

Tél. 05 53 07 27 47

Asinerie du Baudet du Poitou

Au sein de la ferme de la Tillauderie, l'Asinerie du Baudet du Poitou met à l'honneur cet âne à la physiologie particulière, comme l'expliquent les gérants de ce lieu original : « Il a de grandes oreilles, le nez et le tour des yeux blancs, une grande taille. Très jeune, l'ânon est déjà haut sur ses jambes avec le poil très foncé et ressemble à une vraie peluche. Alors que les ânes des autres races servaient à porter des charges ou travaillaient la terre, la principale occupation du Baudet était la production mulassière : la reproduction avec des juments de trait poitevin dans le but d'obtenir d'admirables mules Poitevines », précisent-ils également.

Sur place, de nombreuses animations sont proposées aux visiteurs : rencontre avec les ânes, exposition en visite libre, promenades en calèche et visite commentée à l'extérieur pour observer les animaux dans leur milieu naturel. Parmi les aménagements réalisés à destination des personnes en situation de handicap : signalétique, sécurisation et adaptation du cheminement d'accès, approche sensorielle des collections faisant appel à la fois au toucher et à l'ouïe, nombreux outils interactifs, tablette d'accueil à hauteur adaptée pour les personnes en fauteuil roulant.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental, visuel.

Ferme de la Tillauderie

17470 DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE

www.asineriedubaudet.fr

Tél. 05 46 24 68 94



© ASINERIE DU BAUDET DU POITOU

Rencontrez des ânes hors du commun.



Dégustez les créations de Valter Bovetti.

Visite du Port des Salines et ses dégustations

Un marais salant à découvrir de multiples manières au sud-est de l'île d'Oléron. Situé dans la commune de Grand Village Plage, le Port des Salines propose une première initiation à travers son écomusée et ses expositions temporaires et permanentes, puis une visite guidée pour découvrir le site en grandeur nature, le fonctionnement d'un marais salant, et observer les gestes ancestraux du saulnier, avec une dégustation pour ceux qui le souhaitent. Autres possibilités : une promenade en barque où le visiteur pourra contempler la faune et la flore des marais, une promenade sur le sentier d'interprétation en accès libre et gratuit pour une première sensibilisation au patrimoine salicole, la visite des cabanes d'artisans et de producteurs et un restaurant. La « Visite Dégustation multi-sensorielle » comprend quant à elle une visite intérieure de l'écomusée, associée à une découverte de la salorge et du fonctionnement du marais salant en extérieur. Elle se termine par une dégustation de produits locaux (salicorne au vinaigre, huître cuisinée, caramel à la fleur de sel, bière à la fleur de sel, ...). L'ensemble du site est de plain-pied et clos. La visite est accompagnée et dure environ 1h30.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental, visuel.

59 route des Allées SAINT-PIERRE D'OLERON
17370 LE GRAND-VILLAGE-PLAGE

www.port-des-salines.fr
Tél. 05 46 75 82 28

Les Jardins du Manoir D'Eyrignac

Un immense espace de verdure qui s'étend sur 200 hectares et invite à découvrir d'infinis jardins de fleurs, d'arbres et de plantes finement agencés : arabesques de buis, fontaines jaillissantes, miroirs d'eau, tapis de gazon, roseraie blanche, collection de sculptures végétales taillées à la main par les jardiniers d'Eyrignac, contemplation de panoramas... « Les Jardins d'Eyrignac se prêtent à la venue des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) qui apprécieront une promenade de plein air dans de larges allées, sur un terrain en pente douce, dans un cadre sensoriel très évocateur, indiquent les gérants des Jardins. Pour chaque type de handicap - auditif, mental, moteur - des dispositions sont prises pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions : boucles magnétiques, ardoises pour pouvoir dialoguer par écrit, audio-guides, chiens d'aveugles bienvenus... Bien que le lieu ne soit pas labellisé pour les personnes atteintes de déficience visuelle, tout est mis en œuvre pour que la découverte leur soit également accessible ».

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental.

24590 SALIGNAC-EYVIGUES

www.eyrignac.com
Tél. 05 53 28 99 71



Arpentez les allées fleuries des Jardins du Manoir d'Eyrignac. © LES JARDINS DU MANOIR D'EYRIGNAC

Musée du Chocolat Bovetti

Venez découvrir l'histoire de la célèbre Chocolaterie Bovetti à travers son musée du chocolat créé en 2002 par Valter Bovetti, artisan chocolatier et fondateur de la chocolaterie. Au programme, un parcours composé d'expositions, de vidéos, d'ateliers, de visites de plantations, de démonstrations et de dégustations afin d'être littéralement immergé dans le monde du chocolat. Concernant l'accueil des visiteurs en situation de handicap, le Musée du Chocolat Bovetti propose notamment des documents d'aide à la visite synthétisant les commentaires des guides, un parcours adapté aux personnes à mobilité réduite, et une approche tactile des éléments à découvrir.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental, visuel.

ZAES du Moulin Rouge

24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

www.bovetti.com

Tél. 05 53 51 81 53

Parc des Labyrinthes Mysterra

Situé en bordure du Lac Baron-Desqueyroux dans un domaine de 11 hectares au cœur de la Haute-Saintonge, « Mysterra® Le parc aux 7 Labyrinthes » permet d'allier découverte de la nature, exercice physique et stimulation des méninges. Parmi les nombreuses activités qui y sont proposées : promenades, parcours sportifs, découvertes de la biodiversité, d'expositions d'artistes Art Nature, parcours à thèmes, jeux et énigmes à résoudre avec l'aide de smartphones (prêtés contre caution à l'entrée du Parc). Libre à chacun de partir à la chasse au trésor, avec une quête de 25 Runes disséminées en partie dans le parc et quelques autres cachées sur l'ensemble du territoire de la Haute-Saintonge. Pour faciliter l'accès à ses parcours, le parc dispose d'un fauteuil tout terrain mis à disposition (sur réservation préalable) pour le déplacement des personnes à mobilité réduite ou des personnes ayant un handicap temporaire.

Marque Tourisme et Handicap pour les handicaps auditif, moteur, mental.

17130 MONTENDRE

www.parc-mysterra.fr

Tél. 05 17 24 30 58

Auvergne-Rhône-Alpes :

Des activités diversifiées au plus près de la nature et pour tous les profils

La région Auvergne-Rhône-Alpes dispose de multiples ressources à découvrir seul ou accompagné et en toute sécurité. Gros plan.

Découverte de panoramas, randonnées pédestres, balades en fauteuil tout-terrain, baptême de parapente, promenade nature au contact des animaux, détente au sein d'un village répit... La région Auvergne-Rhône-Alpes regorge de ressources innombrables, tant en matière de patrimoine naturel qu'en termes d'offres de tourisme et de loisirs accessibles à tous. Que vous soyez seul, en couple, entre amis ou en famille, particulier ou professionnel, et avec ou sans handicap, vous trouverez certainement votre bonheur parmi toutes les activités disponibles dans la région.

Ainsi, nous vous proposons de découvrir dans les pages suivantes quelques-unes des nombreuses structures qui œuvrent aujourd'hui activement pour faciliter ou organiser des sorties et activités adaptées à tous les profils dans l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Bien que la crise sanitaire ait un fort impact sur les activités touristiques, les différents acteurs ne se laissent pas abattre pour autant et continuent à travailler pour accueillir au mieux les visiteurs dans ces circonstances exceptionnelles. Les responsables des différentes structures que nous avons interviewés témoignent sur cette situation particulière et la manière dont ils s'y adaptent, tout en mettant en oeuvre les précautions maximales pour assurer la sécurité des vacanciers. ♦

Pour en savoir plus sur les activités disponibles en région Auvergne-Rhône-Alpes : www.auvergnerrhonealpes-tourisme.com

Quelques chiffres

Malgré la crise du Covid-19, la fréquentation touristique en Auvergne-Rhône-Alpes au cours de la saison estivale 2020 a été jugée bonne pour 7 professionnels sur 10 avec des taux d'occupation plutôt élevés selon les territoires. Toutefois, pour 51 % des professionnels, la fréquentation 2020 a été en nette diminution par rapport à 2019.

Les prestataires de loisirs confirment l'engouement des clientèles pour les activités extérieures, en particulier le vélo, dans leur recherche de séjours compatibles avec la sécurité sanitaire.

Concernant la sécurité sanitaire, 56 % des professionnels constatent que la clientèle a parfaitement respecté le protocole sanitaire sur place. Les réservations de l'été 2020 ont été davantage effectuées en ligne selon 54 % des professionnels, avec une clientèle qui a fortement privilégié la réservation d'ultra dernière minute.

* Source : Baromètre Auvergne-Rhône-Alpes tourisme septembre 2020.

Visiter autrement Rhône-Alpes : De Chambéry à Aix-les-Bains

Sylvie Trabbia, guide locale indépendante, anime des visites guidées adaptées au handicap à Chambéry, Annecy, Lyon et Aix-les-Bains. Rencontre.

Parlez-nous des activités que vous proposez.

J'organise des visites guidées à Chambéry, Annecy, Lyon et Aix-les-Bains.

Ces visites sont ouvertes à tous, adaptables au handicap et aux personnes à mobilité réduite. Cela concerne notamment les personnes avec une poussette et des enfants

en bas âge, les personnes âgées et/ou marchant avec une canne, en fauteuil, avec handicap intellectuel, troubles du spectre de l'autisme... Ma démarche consiste à pouvoir répondre aux demandes de toutes ces personnes, bien sûr dans la limite du possible. Pour les personnes déficientes visuelles, je ne propose pas encore de visites adaptées mais je réfléchis à des visites faisant appel à l'odorat et au toucher.



Sylvie Trabbia anime des visites adaptées au handicap.

Comment se déroulent les visites ?

Les visites durent deux heures et le programme est adaptable en fonction du profil des participants et de leur facilité à se déplacer. À Annecy, Lyon et Chambéry, les thématiques générales portent sur l'histoire de ces villes. À Aix-les-Bains, je mets en place deux thématiques : « L'art déco et l'art nouveau » et « La reine Victoria ». C'est lié à notre passé fort avec la Grande-Bretagne, puisque la reine Victoria est venue à plusieurs reprises prendre les eaux à Aix-les-Bains, et c'est grâce à son passage que se sont développés les hôtels particuliers et le thermalisme... elle a fait une pub d'enfer à la ville auprès des nobles d'Angleterre, qui sont devenus des mécènes. C'est pour cela qu'il y a beaucoup de noms de rues en anglais à Aix. À Annecy et Aix-les-Bains, je propose également une visite sous forme de chasse au trésor pour les enfants jusqu'à l'âge de 10 ans - avec un trésor composé de cadeaux locaux. À noter aussi qu'il y a un tarif réduit pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Les programmes de visite évoluent en permanence et je partage des bonnes adresses avec les visiteurs.

Comment faire pour s'inscrire ?

Pour réserver une visite, il suffit de se rendre sur la plateforme en ligne Digit'Aix www.digitaix.fr sur ma page boutique « Visiter autrement Rhône-Alpes ». Mes six visites thématiques actuelles y sont présentées, avec la possibilité de réserver la visite seule ou avec un repas dans un restaurant partenaire. Il est aussi possible de me téléphoner au 06.46.70.46.34 et de consulter mes pages Facebook et Trip advisor.

La crise du Covid a-t-elle impacté votre activité ?

La crise sanitaire a eu un gros impact sur mon activité avec beaucoup moins de touristes qui sont venus, même si j'ai pu maintenir les visites un certain temps du fait qu'elles se font à l'extérieur.

Concernant les conditions d'accueil des visiteurs, je dispose du label Riviera attitude qui atteste de ma démarche d'accueil sécurisante, comme pour tous les organismes de tourisme de la ville d'Aix-les-Bains. Les visites se font avec un masque obligatoire, du gel hydro alcoolique à disposition, le respect des gestes barrières, l'audiophone pour le son amplifié et les visites avec écouteurs - ce qui peut également aider les personnes légèrement malentendantes. ♦

Loisirs Assis Evasion : Des activités et du matériel adaptés pour s'épanouir en montagne

Rencontre avec Frédéric Bouniol, directeur de l'association Loisirs Assis Evasion depuis 20 ans.

Loisirs Assis Evasion, qu'est-ce que c'est ?

C'est une association qui existe depuis 26 ans. Elle développe des activités de pleine nature en montagne, été comme hiver, pour les personnes handicapées : adultes et enfants, avec handicap moteur et/ou handicap intellectuel, et plus largement les personnes à mobilité réduite.

Quelles activités proposez-vous ?

Pendant l'hiver, nous proposons des activités autour du ski, avec tous types de matériel, notamment du ski alpin, uni ski, dual ski, kart ski, tandem, ski debout avec des enfants autistes, de la luge nordique et des luges de hockey. Pour l'été, nous disposons de fauteuils tout-terrain, manuels et électriques, de cimgos, de joëlettes. Nous proposons aussi des activités parapente avec fauteuil ainsi que pour le handicap intellectuel.

Nous prêtons le matériel à Combloux, et en dehors de cette ville nous le louons.

L'association travaille aussi sur d'autres aspects : Nous enseignons l'apprentissage des activités sportives, que ce soit l'été ou l'hiver. Nous organisons aussi des séjours à l'extérieur avec des groupes d'enfants en situation de handicap, intellectuel et/ou moteur. Nous sommes notamment allés en Corse avec des enfants autistes qui ont pu nager avec des dauphins. Nous avons arrêté à cause du Covid mais nous réitérerons. Nous formons des professionnels de la montagne et des parents, sur des tandem-ski, des cimgos ... pour qu'ils sachent les utiliser.

Comment accéder à vos services ?

Il suffit de nous contacter par téléphone ou par mail. Le matériel peut être réservé à la journée ou la semaine. Cela peut aller d'un simple prêt de matériel à l'apprentissage d'une pratique sportive, par exemple apprendre à skier. De la découverte au perfectionnement, tout est possible.



Des vacanciers sur un cimgo.

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur votre activité ?

L'été 2020 s'est bien passé, même si nous n'avons pas atteint les chiffres habituels. Par contre, pour l'hiver 2020-2021, c'est une saison blanche. L'absence de remontées mécaniques a compliqué les choses. Pour l'été à venir, nous sommes prêts à accueillir des vacanciers, tout dépendra de la suite des événements. Bien sûr, ils peuvent réserver et s'il faut annuler ils seront remboursés. ♦

Loisirs Assis Évasion

266 Impasse de la Boesna, 74190 Passy

Téléphone : 06 73 39 81 78

Mail : contact@loisirs-assis-evasion.com

Site web : www.loisirs-assis-evasion.com

Plateforme aventure : Louer des équipements adaptés en toute simplicité

Julien Lois est directeur du développement pour la région Auvergne Rhône-Alpes au sein d'APF France Handicap. Il nous présente la Plateforme aventure.

vocation à s'ouvrir aussi - peut-être dès cet été - aux particuliers, associations, et professionnels qui voudraient mettre leur matériel en location lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Comment est née la Plateforme aventure ?

Dans le cadre du service APF développement, nous étudions les besoins des personnes en situation de handicap, à mobilité réduite, qui ne sont pas couverts et nous développons des services pour y répondre. Il y a 2 ans, nous avons fait émerger la Plateforme aventure. Celle-ci vise à répondre aux besoins d'accès à du matériel de loisirs de plein-air adapté aux personnes en situation de handicap dans le cadre d'une pratique individuelle.

Nous proposons via un site internet de mettre en relation des propriétaires de matériel adapté pour loisirs de plein air (randonnée, baignade, cycle) avec des personnes en situation de handicap ou des familles qui souhaiteraient en louer sur des courtes durées. Pour le moment, le projet est en phase d'expérimentation : le matériel peut être loué par n'importe qui, des particuliers ou des professionnels, mais les propriétaires proposant des offres sont uniquement nos structures d'APF handicap. La plateforme a

Comment louer du matériel ?

Il faut se rendre sur la plateforme en ligne : plateforme-aventure.fr et de faire soit une recherche par département, soit une recherche par type de matériel. On peut éventuellement s'arranger pour le livrer si besoin, en tout cas le transporter d'un site à un autre. Pour certains matériels considérés comme des véhicules à moteur, notamment des karts tout-terrain, on vérifiera juste que la personne peut bien l'utiliser elle-même. Pour la saison printemps-été nous proposons : des joëlettes, des mises à l'eau, les karts quadrix, des tandems twinnings (côte à côte pour les personnes qui ne peuvent pas pédaler), des vélos pousseurs, des poussettes 4x4 qui peuvent aller partout, des hippocampes. Pour l'automne et l'hiver, nous proposons des luges adaptées et du matériel de ski de fond. Nous essayons de diversifier la gamme pour toucher les adultes et les enfants, et leur permettre de pratiquer des activités ensemble.



Un vélo pousseur © APF FRANCE HANDICAP

La plateforme a-t-elle bien fonctionné malgré la crise sanitaire ?

Oui, nous avons reçu beaucoup de demandes entre les deux premiers confinements, même plus que ce à quoi on pouvait répondre. Nous avons, pour cette première année de lancement, comptabilisé 62 jours de location de matériel entre mai et octobre 2020. Nous avons constaté une demande importante au niveau des vélos pousseurs - demande mise en lien avec le déploiement de pistes cyclables bien séparées des routes, notamment avec la Via Rhôna.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose ?

Les tarifs que nous proposons pour les locations de matériel adapté sont équivalents aux prix qui seraient proposés aux personnes valides qui loueraient un type de matériel classique, même si le matériel adapté vaut plus cher. Par ailleurs, nous prévoyons d'étendre notre offre sur la Savoie, autour d'Aix-les-Bains et du lac du Bourget. ♦

Cybèle: Des visites guidées et théâtralisées de Lyon et Villeurbanne

Découvrir les villes de Lyon et Villeurbanne de manière originale et à travers des visites accessibles avec tout type de handicap : voici ce que proposent les visites Cybèle. Nous avons échangé avec Lucille Payen, co-gérante de ces visites, aux côtés de Clémence Pornon et Olivier Montillet-Cognet.

Parlez-nous des activités que vous proposez.

Parlez-nous des activités que vous proposez. Les visites Cybèle proposent des visites théâtralisées et contées de Lyon et Villeurbanne. Nous faisons découvrir la ville et son histoire à travers des balades. Nous animons une quinzaine de visites dans différents quartiers, des plus visités aux moins connus, et sur différentes thématiques.

Le guide comédien (ou la guide comédienne) emmène le groupe et embarque les visiteurs dans l'histoire lyonnaise à travers différentes époques, différents événements, en se faisant conteur et en incarnant différents personnages.

À quels publics s'adressent les visites ?

Nous nous adressons à différents types de publics : scolaires, entreprises et particuliers. À l'été 2019, nous avons souhaité adapter nos visites aux publics handicapés. Nos visites étant contées, elles sont d'emblée davantage adaptées à certains types de handicaps psychiques, mentaux et cognitifs et certaines structures d'accueil s'étaient déjà naturellement orientées vers nous.



Anthony Guyon qui mène les visites en LSF.

Comment les avez-vous adaptés au handicap ?

Concernant le handicap moteur, nous avons pris nos parcours de visites les uns après les autres en observant sur place la question de l'accessibilité aux fauteuils (manuels et électriques) et en réfléchissant aux adaptations nécessaires. Certains parcours ne sont pas adaptables comme les pentes de la Croix-Rousse, mais beaucoup sont désormais accessibles.

Pour les handicaps auditifs, nous avons formé Anthony Guyon de la compagnie ON OFF pour mener la visite contée de la Croix-Rousse : Jirôme ou la révolte d'un canot en LSF. Nous avons fait appel à la coopérative Ex-Aequo pour l'interprétariat. A ce jour, Anthony est formé sur une visite et la crise sanitaire nous a obligés à mettre ceci en suspens, mais nous espérons pouvoir continuer le travail d'adaptation.

Nous avons suivi une formation à destination des professionnels du guidage et de la médiation avec l'association Braille & Culture. Nous avons également fait une visite test auprès de l'association Valentin Haüy pour avoir un premier retour concret. Nos visites comprennent déjà un

grand nombre de descriptions sensorielles qui les rendent assez accessibles, et nous sommes en train d'améliorer le texte. Nous pensons pouvoir accueillir des personnes aveugles et malvoyantes accompagnées dans certaines visites très prochainement !

Comment participer aux visites que vous animez ?

Sur notre site web, nous avons créé une page spéciale pour mettre en avant nos visites adaptées aux publics handicapés, selon le type de handicap. Pour les personnes qui s'inscrivent dans un groupe tout public, nous demandons à être informés à l'avance afin que les guides puissent anticiper et que tout se déroule pour le mieux.

Quel est l'impact de la crise sur votre activité ?

Notre activité est très limitée et nous devons nous adapter aux restrictions qui évoluent en permanence. Nous n'avons pas constaté d'augmentation ou de recul notable suite à la crise concernant la fréquentation des publics handicapés.

Comment avez-vous intégré les contraintes et protocoles liés au Covid ?

La crise ne change rien à notre capacité d'accueil pour les personnes handicapées moteur, psychiques, mentaux et cognitifs. En revanche, la visite en LSF étant plus coûteuse (du fait que nous devons faire appel à un prestataire extérieur), elle a malheureusement été mise en pause. Nous espérons la reprogrammer une fois la crise passée.

Comment préparez-vous la saison d'été ? Y aura-t-il des nouveautés ?

Nos emplois du temps sont assez chamboulés mais si l'activité reprend, nous espérons cet été pouvoir adapter deux de nos visites aux personnes aveugles et malvoyantes.

Le travail général de l'accessibilité est en cours et continuera à évoluer. Après une phase de prise de renseignements, de sensibilisation et de formation, nous avons mis en place déjà quelques adaptations. La crise nous a ralenti sur tous les pans de notre activité dont celui-ci mais cette question nous tient à cœur alors nous continuerons d'avancer ! ♦



Visite en groupe à l'Hôtel Dieu, à Lyon. © CHARLES PIETRI.

Visites Cybèle

31 Rue Vaubecour, 69002 Lyon

Téléphone : 04 20 88 00 34

Site web : www.cybele-arts.fr

Ânes et alpages : Des randonnées en montagne accessibles à tous

Découvrir les montagnes de Haute-Savoie avec des ânes : C'est ce que propose Dominique Beaufaron, accompagnateur en montagne responsable de la structure « Ânes et alpages », située à Serraval (74). Au programme : des randonnées et des activités pédagogiques accessibles à tous, et notamment aux personnes en situation de handicap.

Parlez-nous de votre structure. Quelles activités proposez-vous ?

Je propose des activités d'accompagnement en montagne. Cela peut se dérouler sur une demi-journée, une journée, plusieurs jours... ou sur une nuit en bivouac. Par exemple, on peut partir en fin de journée et passer la nuit sous une tente ou dans un chalet d'altitude, puis rentrer le lendemain midi. Toutes ces activités peuvent se faire avec ou sans les ânes. Par ailleurs, je me penche davantage sur l'accueil des publics en situation de handicap depuis une dizaine d'années.

À qui s'adressent ces différentes activités ? Dans quelle mesure sont-elles accessibles aux personnes en situation de handicap ?

Les randonnées et activités s'adressent à tous les publics. En matière de handicap, je travaille souvent avec des personnes à mobilité réduite (PMR) ou ayant des troubles autistiques. Pour les PMR, j'utilise les ânes en traction. C'est-à-dire qu'ils vont tirer un engin à quatre roues qu'on appelle un « *cariane* », spécialement conçu pour transporter des personnes handicapées.

Ce fauteuil tout-terrain permet d'aller sur des chemins carrossables. On ne va pas sur des petits sentiers de montagne parce que cela fait quand même la largeur d'un fauteuil roulant, et il faut surtout que ce soit confortable pour la personne que l'on transporte.

L'idée est d'emmener en montagne des personnes qui ne peuvent généralement pas y aller.

En dehors des personnes qui se déplacent en fauteuil, nous accueillons aussi des personnes âgées ou qui, momentanément, ont un souci de santé.

Concernant la sécurité, certaines personnes pourraient avoir peur avec les

carianes, mais il y a en fait peu de risques.

En effet, ils sont équipés d'un système de découplage, si l'âne venait à partir en courant. On appuie sur une sorte de poignée de frein et cela détache l'animal du cariane qui se bloque sur place. Je veux être rassurant, en 10 ans, je n'ai jamais utilisé ce système. Cela sous-entend que ce sont des ânes avec lesquels nous avons beaucoup travaillé pour qu'ils soient aussi calmes que possible.

Pendant les randonnées, je peux aussi proposer des activités pédagogiques qui s'adressent à tous mais qui sont aussi accessibles aux personnes aveugles et malvoyantes.

Par exemple, j'emporte des empreintes d'animaux et des morceaux de moquettes découpés pour montrer la forme et la taille des grands rapaces présents dans la région. Ce sont des objets que ces personnes pourront toucher. J'ai aussi fabriqué des supports avec le prénom des ânes écrit en braille avec de petits clous.

Comment peut-on participer à ces activités ?

Je fonctionne avec un programme que je propose, par exemple, à l'office du tourisme de Thônes chaque mardi. Les randonnées de ce programme sont ouvertes à tous les publics. J'ai aussi un blog avec mes coordonnées et je prépare la mise en ligne d'un site internet. Il suffit de me téléphoner pour trouver un créneau qui convienne à tout le monde. Après, nous pouvons toujours rester en contact par téléphone ou par e-mail.



Les participants apprennent à prendre soin des ânes.



Le tour des Arces en compagnie des ânes.

Quand une personne en fauteuil me contacte, nous discutons de ce que nous pouvons mettre en place et je la préviens qu'il y aura d'autres participants à la randonnée. En général, j'emène deux ânes et à peu près huit personnes. On se déplace sur des chemins adaptés, avec un pique-nique, on s'arrête près d'une rivière... Tout le monde fait les mêmes activités. Chaque fois que cela est possible, j'essaie de faire se rencontrer des personnes en situation de handicap avec des personnes valides, des familles. C'est toujours un moment extraordinaire !

Quel est l'impact du Covid-19 sur vos activités ?

La fréquentation a fortement baissé. Je n'ai pas de visibilité sur l'été prochain. D'habitude, à cette période, je travaille déjà souvent avec des écoles, des établissements spécialisés et des maisons de retraite... et actuellement, je n'ai aucune réservation.

Pour l'organisation des activités, j'ai mis en place plusieurs choses pour l'entretien du matériel que je mets à disposition des participants. Bien sûr, je ne peux pas désinfecter les ânes et je ne peux pas dire aux randonneurs de ne pas les toucher, cela paraîtrait complètement loufoque. Donc tous les soirs, je désinfecte mon matériel, je le fais sécher et je le fais tourner sur deux jours pour éviter les contaminations. Évidemment, il y a aussi la distanciation sociale et le masque. J'ai aussi mis en place un système quand j'ai deux familles : chacune a son propre âne et garde le même pendant toute la randonnée.

◆ **Propos recueillis par Camille Romand**

Ânes et alpages

Site internet :

<http://anesetalpages.blogspot.com>

Mail : dominique.beaufaron@laposte.net

Téléphone : 06 19 23 02 01 et 04 50 27 52 40

Domaine du Cros d'Auzon : Des vacances dans un hôtel-camping inclusif



Vogüé, classé « Plus beau village de France » et son superbe château situés à proximité du Domaine du Cros d'Auzon. © MICHEL RISSOAN

Offrir aux aidants et aux personnes handicapées la possibilité de profiter de vacances dans une hôtellerie en pleine nature, voilà ce que propose le domaine du Cros d'Auzon. Le site, localisé dans l'Ardèche, présente plusieurs types d'activités et d'hébergements adaptés. Stéphane Grange, directeur opérationnel d'Aésio Santé Sud Rhône-Alpes, nous en dit plus.

Parlez-nous de votre structure. Quels services proposez-vous ?

Notre domaine est un Esat (Établissement et Service d'Aide par le Travail) qui fait fonctionner un camping-hôtellerie. Nous proposons plusieurs sortes d'hébergements comme des chambres d'hôtel, des mobil-homes ou encore des pavillons hôteliers. Des animations et plusieurs sortes d'activités comme des tournois sportifs et des soirées spectacles sont organisés. Nous possédons aussi une piscine et un espace aquatique.

Qu'avez-vous mis en place pour la clientèle en situation de handicap ?

Nous voulons que les aidants, personnes handicapées, en forte dépendance, âgées ou malades puissent profiter de vraies vacances. Pour cela, nous proposons une

hôtellerie en plein air et un hôtel, rénové depuis peu de temps, qui prennent en compte les besoins de chacun. Nous essayons d'avoir une vision très inclusive autour du handicap. C'est un aspect très important pour nous. Par exemple, nous possédons des pavillons hôteliers, deux chambres d'hôtel et une dizaine de mobil-homes adaptés pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Au niveau des loisirs, la piscine du domaine est adaptée avec un système la mise

à l'eau des usagers qui ne sont pas en capacité d'y aller seuls. L'endroit est ouvert sur la nature, les clients peuvent donc se promener. Ils ont aussi la possibilité d'être mis en lien avec des prestataires qui peuvent les emmener participer à des activités autour de Lanas et St Maurice d'Ardèche. Notre équipe sur place est formée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Quel est l'impact du Covid-19 sur votre activité ?

Il y a des impacts assez importants. En règle générale, nous recevons deux grands types de réservations : individuelles et collectives. Dans ces dernières, nous retrouvons très souvent des personnes dépendantes ou avec un handicap, puisque nous travaillons avec l'ensemble de nos établissements du groupe Aésio. Ce sont des foyers d'accueil médicalisés, des foyers de vie, des accueils de jour, etc. D'habitude, ils font souvent des réservations ici, mais avec le coronavirus, la plupart ont été annulées, puisqu'il est interdit d'assister à des rassemblements trop importants. L'année 2020 a été compliquée au niveau de ces réservations collectives. Elles représentent pourtant un des éléments clés du Domaine du Cros d'Auzon. Cette année, nous en avons actuellement enregistré une quinzaine, ce qui est plutôt

positif dans cette « reprise ». Nous espérons que les conditions sanitaires vont s'améliorer, mais nous sommes très dépendants de la politique publique sur cet aspect-là.

Comment avez-vous intégré le protocole lié au virus ?

Évidemment, nous avons mis en place tout ce qui est nécessaire pour éviter les contaminations. Le port du masque est obligatoire dans les endroits publics et nous mettons du gel hydroalcoolique à disposition, plus particulièrement à l'entrée des restaurants et de l'hôtel. Nous faisons respecter la distanciation sociale, notamment dans le cadre des petits-déjeuners le matin dans notre salle de restauration. Pour cela, nous utilisons la terrasse, ce qui est plus aisé avec les beaux jours.

Nous avons réduit le nombre de personnes ayant accès à l'espace aquatique en même temps et décidé de supprimer des animations et certains services comme les navettes.

Les lieux publics sont désinfectés deux fois par jour. Tout ce qui est protocole renforcé pour le ménage s'impose à nous également.

Comment préparez-vous la saison d'été ? Y a-t-il des changements, des nouveautés ?

Cette année, nous avons mis en place deux changements. Sur l'aspect de l'accueil du public, nous avons décidé de ne plus fonctionner uniquement en saisonnalité, mais d'être ouverts à l'année, c'est un nouvel élément fort. Et sur la partie des bungalows, nous les avons tous équipés de climatiseurs afin de fournir un meilleur accueil. Avec cette saison qui s'étend sur plus de temps, nous espérons pouvoir accueillir plus de personnes, et notamment en situation de handicap.

◆ Propos recueillis par Camille Romand

Contact :

Site internet : www.domaine-cros-auzon.com

Téléphone : 04 75 37 75 86

Mail : reservation@crosdauzon.fr



L'hôtel du Domaine du Cros d'Auzon.

Centre Ermitage Jean Reboul : Des séjours adaptés pour découvrir la région du Trièves

Rencontre avec Christian Roux, directeur depuis mars 2015 du centre de vacances Ermitage Jean Reboul, géré par l'association « Les amis de Vaulserre et du Trièves ».

Pouvez-vous nous présenter le Centre Ermitage Jean Reboul ?

Notre association existe depuis les années 1960. Elle propose des vacances adaptées et organisées aux personnes très lourdement handicapées sur le plan moteur, avec des problématiques de mobilité, d'infirmités motrices cérébrales, de polyhandicap. Ces personnes ont besoin d'un accompagnement dans tous les gestes de la vie quotidienne. De fait nous mettons en œuvre un accueil de « un pour un » : chaque vacancier dispose d'un animateur accompagnateur à ses côtés pour l'accompagner.

En parallèle, le Centre Ermitage est aussi hébergeur, avec deux bâtiments qui peuvent recevoir jusqu'à 71 personnes. Nous proposons cet hébergement adapté à d'autres organisateurs de vacances adaptées, comme par exemple : Alpaz, Nature pour tous, l'Apajh, Apf évasion, Adlv... Ces organismes viennent séjourner en pension complète la plupart du temps. Nous les accueillons, nous nous occupons des repas, de l'entretien du linge et des locaux.

Dans une moindre proportion, nous proposons également au grand public un gîte de 42 couchages, notamment pour des cérémonies familiales (baptêmes, mariages, cousinades) ou pour des associations (cycles, marche, motards...) avec toujours la possibilité de bénéficier d'un hébergement adapté.

Concernant votre activité principale, l'organisation de séjours adaptés, comment s'organise-t-elle ?

Nos séjours s'adressent exclusivement à des personnes adultes, de 18 à 85 ans – pour citer notre vacancier le plus âgé. La plupart des personnes que nous accueillons sont non marchantes, elles se déplacent en fauteuil, manuel ou électrique. Leurs besoins spécifiques au quotidien reposent en partie sur l'accompagnement « nursing », c'est-à-dire tout ce qui touche à la toilette, l'intime et le « prendre soin » de la personne.

À côté, il y a tout un autre pan d'activités : nos accompagnateurs animateurs sont là

pour faire découvrir aux vacanciers notre belle région qu'est le Trièves. Ne serait-ce que pour aller au marché, au théâtre de proximité, pique-niquer au bord d'un torrent, faire des balades en joëlette ou en cimgo, des baptêmes de parapente adapté... toutes les activités accessibles sur notre territoire. Certains participants vivent tout au long de l'année dans des établissements médicaux sociaux et ont besoin d'un peu de répit ou d'une rupture avec ce quotidien.

Pour ce qui est de l'organisation en tant que telle, nos séjours 2021 sont composés d'une douzaine de vacanciers et durent 7 jours. Ils ont lieu plutôt sur la saison estivale avec deux séjours en juin, un en août et deux en septembre. Deux autres séjours sont organisés autour des vacances de Noël.

Comment faire pour participer à un séjour ?

Toutes nos offres peuvent être consultées sur notre site internet. Nous travaillons beaucoup avec les établissements médicaux sociaux de la région Auvergne Rhône-Alpes et PACA, qui représentent 95 % de nos clients. Autrement, les vacanciers peuvent s'inscrire de manière individuelle. Il suffit de nous téléphoner et on regarde si le séjour souhaité est adapté aux besoins de la personne en situation de handicap. Si c'est ok on y va ! Les inscriptions sont assez simples. On fait remplir un dossier médical et un dossier d'accompagnement social pour connaître un peu mieux la personne accueillie et pouvoir bien prendre en compte ses besoins dès les premiers instants de son séjour.

Les vacanciers peuvent-ils bénéficier d'une aide au financement d'un séjour ?

Oui, ils peuvent faire appel à la MDPH de leur département, leurs CCAS, et parfois leur mutuelle. Car effectivement, un séjour de vacances pour cette typologie de handicap revient plus cher que pour tout à



chacun. Cela mobilise des moyens humains, matériels et techniques supplémentaires et des adaptations plus conséquentes : lits médicalisés, lève-personnes, verticalisateurs, chariots douches...

Pour donner un ordre de prix sur un séjour de sept jours et six nuits, il faut compter pour notre site de Saint-Maurice en Trièves environ 2000 euros pour une personne. À noter que notre centre est agréé ANCV, donc nous acceptons les chèques vacances

Qu'en est-il de la fréquentation depuis le début de la crise sanitaire ?

Nous avons dû annuler tous les séjours de l'été car nous avons reçu début juin des éléments de recommandations sanitaires pour des séjours qui devaient démarrer quelques jours plus tard. Ce n'était pas réalisable si rapidement pour nous et nos opérateurs.

Pour les séjours VAO – vacances adaptées organisées – nous avons un agrément qui nous autorise à réorganiser des séjours à partir de Pâques, avec des protocoles stricts. Si tout va pour le mieux nous accueillerons des groupes à partir de juin : marcheurs, familles... notamment les week-ends.

Les personnes qui le souhaitent peuvent déjà commencer les démarches de réservation. Nous sommes plutôt satisfaits du nombre de réservations déjà effectuées pour les séjours adaptés, même si certains ne sont pas encore complets... alors que lors des années précédentes tout était quasiment complet à cette période.

Les vacanciers sont demandeurs mais toujours avec cette inquiétude de savoir s'ils vont pouvoir voyager. C'est pour cela que nous avons mis en place des mesures exceptionnelles de remboursement ou d'avoirs pour qu'ils ne perdent pas leurs acomptes en cas d'annulation.

◆ **Propos recueillis par Caroline Madeuf**

Centre Ermitage Jean Reboul
Le Village, 38930 Saint-Maurice-en-Trièves
Site web : www.ermilage-jean-reboul.fr
Téléphone : 04 76 34 70 08



Loisirs pluriel : Des activités et des vacances pour les enfants en toute mixité

Bien que faisant partie d'un réseau national, l'antenne Loisirs Pluriel de Fontaine (38) a été mise en place par une maman bien déterminée à offrir à l'un de ses trois enfants - atteint de paralysie cérébrale - les joies et plaisirs que connaissent tous les autres enfants.

« **E**n tant que maman je me disais : *« Antoine a le droit de vivre des choses dans un contexte autre que celui du médical. Il a le droit de vivre des moments ludiques et de détente avec des copains valides »*. C'est muni de cette détermination

que Servane Hugues s'est lancée dans une aventure qui répond aujourd'hui à de très nombreux besoins de familles comme la sienne. Ainsi, le centre Loisirs Pluriel offre une mixité parfaite entre enfants en situation de handicap et sans handicap.

Servane Hugues est professeur des écoles en disponibilité : concilier une activité professionnelle et des contraintes familiales aussi fortes avec deux enfants en situation de handicap pour une maman de trois enfants est juste impossible. Antoine, qui a une paralysie cérébrale, est très dépendant et il est accueilli en établissement. Arthur, né avec une surdit e profonde des deux oreilles, a deux implants cochl eaires qui lui ont permis de mener une vie normale et d'int egrer le milieu scolaire ordinaire. Servane Hugues est tr es engag ee au niveau associatif mais



Servane Hugues

Le droit aux loisirs et aux vacances

Quand Antoine a eu 6 ans j'ai eu besoin de pouvoir le confier durant les vacances scolaires. Je me suis adress ee au centre de loisirs de ma commune mais j'ai eu une fin de non-recevoir. Au-del a de son handicap moteur tr es lourd, Antoine ne s'exprime pas verbalement et n'est pas du tout autonome pour les actes essentiels de la vie. Il a en plus connu

valides. Or au sein de notre commune, Antoine n'existe pas socialement. Je me suis retourn ee vers Grenoble, o u il existe des solutions mais uniquement pour des formes de handicaps plus l egers. J'ai finalement trouv e sur internet une association qui s'appelait Loisirs Pluriel et qui proposait d'accueillir des enfants handicap es et des enfants valides  a parit e. Malheureusement cette structure n'existait pas dans l'agglom eration grenobloise. La ville d'origine de Loisirs pluriel c'est Rennes, et bien que le mod ele soit essaim e en Bretagne, cela restait un peu loin pour confier Antoine. Je me suis donc lanc e le d efi de cr eer une antenne sur l'agglom eration grenobloise. J'ai  et e rejointe par d'autres mamans dans la m eme situation, des personnes que j'avais rencontr ees dans le cadre des s ejours  a l'h opital d'Antoine ou bien dans les salles d'attente de sp ecialistes. Nous  etions toutes  a nous poser les m emes questions sur ce droit de confier nos enfants pour les vacances et leur offrir des moments de loisirs. Aujourd'hui en France, il existe 29 antennes de Loisirs Pluriel pour les enfants de 3  a 18 ans.

« Nous accueillons autant d'enfants handicap es que d'enfants valides. Il n'y a pas de normalit e et pas d'a priori »

garde le projet de r eint egrer le milieu professionnel prochainement. Deux tiers des mamans d'enfants handicap es sont priv ees ou r eduisent de fa con cons equente leur activit e professionnelle, or c'est un droit. Nous vous proposons de d ecouvrir ici le t emoignage de Servane Hugues.

une p eriod e  epileptique non stabilis ee. Bref, le package pour faire fuir tout le monde. Mais en tant que maman, je me disais qu'Antoine avait lui aussi le droit de vivre des choses dans un contexte de loisirs. Il a le droit de vivre des moments ludiques et de d etente avec des copains

Un centre Loisirs pluriels, en quoi cela consiste ?

Tout d'abord, nous accueillons autant d'enfants handicap es que d'enfants valides. Il n'y a pas de normalit e et pas d'a priori. La finalit e c'est vraiment l'int egration dans la soci ete. Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, comme tous les centres de loisirs communaux. Le point fort de nos  equipes, c'est d'avoir une formation pointue sur le handicap. L'autre atout de notre organisation, c'est que

nous disposons d'un animateur pour 2 ou 3 enfants, soit trois fois plus que dans un centre de loisirs ordinaire. L'équipe a aussi pour mission d'expliquer aux autres enfants les différences de comportement, et d'être dans la médiation systématique car cela peut-être un peu perturbant pour ceux qui n'ont jamais côtoyé un autre enfant polyhandicapé, autiste ou trisomique. Grâce à notre travail, toutes ces barrières tombent et je suis très fière de cela, Loisirs pluriel c'est l'aboutissement de mon combat pour l'inclusion.

Comment fonctionne et se finance un centre Loisirs pluriel ?

Tous ces centres fonctionnent sur le même principe. Il faut trouver une ville d'accueil et dans notre cas, c'est la ville de Fontaine qui nous héberge gracieusement sur 140 m² de locaux dédiés dans une école. La ville met aussi à notre service le personnel d'entretien et de restauration de l'école et nous donne une subvention. C'est fantastique et nous sommes extrêmement reconnaissants à la ville de Fontaine pour son engagement. Nos autres partenaires sont la CAF de l'Isère et le conseil départemental. Les familles doivent aussi payer leur part pour les activités en fonction de leur quotient

familial. Malgré cela, nous n'arrivons pas à boucler notre budget sans la contribution de donateurs privés qui représentent 23 % de fonds à trouver chaque année. Plus de la moitié du coût de fonctionnement se retrouve sur les charges de personnel. Le deuxième poste de dépense se retrouve sur la formation car nos animateurs ne sont pas tous formés au handicap. Trois fois par an nous les envoyons à Paris pour une formation. À la clé, ce sont des animateurs compétents et motivés. Une année d'animation chez Loisirs pluriels fait naître des vocations dans les métiers du médico-social comme éducateurs spécialisés, c'est en tout cas ce que l'on constate. Les autres charges résultent du matériel et des sorties.

Du côté des activités, nos enfants pratiquent exactement les mêmes activités que dans un centre de loisirs communal c'est-à-dire qu'ils vont à la piscine, au spectacle, au musée... Ils vont se promener et faire des jeux dans des parcs, ils prennent le tram, comme tous les enfants. Nous sommes heureusement bien accueillis dans les lieux culturels même si pour cela il faut bien préparer les sorties. C'est plutôt du côté de la piscine que ce fut un peu difficile pour des raisons de sécurité. Nous avons su démontrer que nous étions suffisamment bien organisés au niveau de

l'encadrement pour écarter le danger. En 2019 nous avons accueilli 69 enfants dont 35 en situation de handicap. Sur ces 35 enfants, 46 % souffrent d'autisme, 17 % sont polyhandicapés, d'autres présentent des troubles de l'audition et/ou des difficultés motrices. Un certain nombre de nos enfants suivent un protocole alimentaire qui nécessite la présence d'une infirmière.

Aujourd'hui nous accueillons les enfants d'une vingtaine de communes environnantes et la liste d'attente est devenue très préoccupante car ce sont plus de 40 familles qui attendent. C'est normal car c'est la solution idéale pour la plupart des familles. Et là, je ne parle que de l'accueil des enfants entre 3 et 13 ans. Loisirs Pluriel a pensé à la suite et depuis 2019, nous avons créé le service Cap Ado. C'est un peu le même système mais avec, la prise en compte de toutes les difficultés liées à l'adolescence. Là encore nous sommes aidés par la ville de Fontaine que je remercie sincèrement. Pour ce service nous sommes hébergés au centre social George Sand de Fontaine, dans des conditions confortables.

Cela veut dire qu'aujourd'hui il faudrait que l'on soit implanté à Chambéry, à Valence, à Lyon, à Bourg en Bresse, et à Clermont-Ferrand.

◆ **Propos recueillis par JMMC**



Servane Hugues entourée par sa famille.

Culture Loisirs Vacances Rhône-Alpes : Des vacances pour tous !

Dans le cadre de notre dossier tourisme, nous avons rencontré Annick Reynaud, coordinatrice de développement du Pôle Ressource handicap sur la partie enfance jeunesse dans le département de l'Isère, et Bastien Martin, coordinateur des séjours enfance et classes découvertes qui accueillent des enfants en situation de handicap. Ils nous font découvrir le champ d'action de cette association qui propose des séjours de vacances inclusifs.

Annick Reynaud, pouvez-vous nous présenter le Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère ?

Ce pôle Ressource agit uniquement sur le département de l'Isère. Il a pour mission de faciliter et de développer l'accueil des jeunes en situation de handicap dans le milieu ordinaire, telles que les activités périscolaires, extrascolaires et les séjours de vacances. Nos publics se situent dans une tranche d'âge entre 3 ans et 18 ans (21 ans pour les personnes en situation de handicap). Notre finalité, c'est de rendre le « milieu ordinaire » inclusif en favorisant et développant l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap dans les lieux d'accueil petite enfance, périscolaires, de loisirs et les séjours de vacances en Isère.

Bastien Martin, en quoi consiste les séjours que vous organisez ?

Depuis la création de notre association, le fait de rendre nos séjours accessibles à tous fait partie de notre projet éducatif. Mais nous portons nos efforts sur les enfants en situation de handicap jusqu'à 21 ans. Nous ne proposons que des séjours ouverts à « TOUS » sans aucune limite à l'inscription en termes de nombre de places, bien que nous soyons limi-

tés dans l'accueil de certaines pathologies à cause de soins médicaux indispensables et de l'accessibilité des locaux. Mais tous les jeunes, quelle que soit leur situation sont accueillis. Lors des inscriptions aux séjours de vacances, le pôle ressource accueille les familles pour permettre la mise en œuvre de l'accompagnement et adapter certaines activités si besoin. Certains enfants ont besoin d'un animateur référent pour les accompagner dans les gestes de la vie quotidienne et nous devons pour cela recruter des animateurs expérimentés. Nous faisons en sorte de respecter les habitudes et rituels de l'enfant à certains moments-clés de la journée, tels que les repas, la toilette, le coucher... c'est ce qui rassure les familles sur le bien-être et la sécurité de leur enfant.

Quel est le profil des séjours que vous proposez ?

À l'issue des séjours, les équipes font un bilan détaillé du séjour pour comprendre les étapes de la sociabilisation de l'enfant, ce qui est la finalité de notre travail.

Ceci nous permet aussi de pouvoir mieux sensibiliser l'ensemble des intervenants sur un séjour, tout comme les autres enfants. Cette mixité est très bénéfique pour les enfants et amènent certains à développer une forme de responsabilité vis-à-vis des plus jeunes d'entre eux en situation de handicap. C'est d'autant plus important que les hébergements sont de type colonie, en dortoir de 3 à 6 enfants par chambre, cela implique la sociabilisation que nous recherchons.

Nous proposons des séjours qui vont d'une à deux semaines durant les périodes de vacances scolaires. Selon la thématique du séjour, le nombre d'enfants varie de 10 à 20 et parfois bien au-delà. À la Toussaint 2020, nous avons accueilli 80 enfants. Les enfants en situation de handicap représentent 20 à 25 % des effectifs et font aujourd'hui systématiquement partie de nos séjours. Les formes de handicap que nous rencontrons sont très variées : trouble autistiques, troubles du comportement, trisomie 21, handicap moteur... Les plus représentatifs sont les jeunes qui souffrent d'un trouble du comportement avec hyperactivité.



Quel est le coût ?

Nous avons pour principe de ne jamais dépasser les 500€ par semaine, ensuite cela dépend des activités. Le surcoût des animateurs référents handicap est quant à lui financé par la JPA (Jeunesse en Pleine Air) majoritairement. Il n'est pas question de créer une discrimination sur le prix, aussi nous activons tous les leviers possibles pour trouver des financements qui vont compenser les surcoûts liés à la prise en charge d'enfants en situation de handicap. Pour cela nous avons de nombreux partenariats, notamment avec l'ANCV, la fondation Orange Autisme, les départements, la CAF, ALEFPA...

Est-ce que ça marche vraiment ?

Nous faisons face à des demandes de plus en plus nombreuses, au point que nous sommes contraints de refuser des enfants, ce qui n'était jamais arrivé jusqu'en 2018. C'est en réalité la capacité du centre qui définit le nombre d'enfants présents, mais nous ne fixons pas de quota maximum pour les enfants en situation de handicap. Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et débutent par un contact téléphonique venant de la famille ou de structures qui demandent si l'enfant pourra être accueilli. C'est pour nous l'occasion d'en savoir un maximum sur les besoins individuels de l'enfant, ce qui n'est pas simple car ils craignent qu'en donnant trop de détails sur le handicap de l'enfant, il ne soit pas accepté, par exemple si l'enfant n'est pas « propre ». Or pour nous c'est banal et c'est l'occasion de l'aider à progresser au cours du séjour. C'est notre métier et si besoin nous avons la capacité de contacter les responsables légaux. ♦

Pratique

Site internet : www.prheji.fr

Mail : enfance-jeunesse@prheji.fr

Tél : 04 76 36 14 71



UFCV : Des vacances adaptées, y compris pour les plus jeunes

Rencontre avec Pierre Ruez, responsable régional du pôle vacances adaptées de l'Ufcv Rhône-Alpes depuis 2013.

L'Ufcv est une association nationale qui propose des vacances adaptées aux personnes en situation de handicap, et notamment aux personnes avec une déficience mentale ou polyhandicapées. Elle offre de nombreuses possibilités de loisirs mais aussi des formations de type BAFA et BAFD pour encadrer des publics mineurs qui peuvent être en situation de handicap. Pour étoffer ses effectifs et offrir les meilleures conditions d'accueil, l'association reçoit aussi régulièrement des jeunes en service civique sur des missions très variées en lien avec les enfants en situation de handicap.

Comment s'organisent les séjours et comment sont-ils adaptés à la lourdeur du handicap ?

Nous proposons plusieurs niveaux de séjours dont un pour des enfants à faible autonomie avec un taux d'encadrement de un pour deux. Ensuite, nous allons jusqu'aux séjours classés en catégorie très bonne autonomie pour des personnes souffrants de faibles troubles du comportement et des déficiences légères. En parallèle de notre catalogue, nous offrons aussi en Rhône-Alpes la possibilité de monter des projets sur mesure.

En 2019, nous avons d'ailleurs construit de toute pièce un projet pour 15 jeunes d'un IME de l'Ain. Ce type de projet se fait bien sûr en co-construction avec l'équipe pédagogique de l'IME et les jeunes eux-mêmes. Nous sommes aussi en mesure de construire un projet de vacances pour des enfants polyhandicapés si une structure nous sollicite.

Que leur proposez-vous en termes d'activités ?

Nous proposons des séjours et des activités en fonction des envies, de l'autonomie et des capacités cognitives de nos vacanciers. Les problèmes apparaissent pour les enfants en grande dépendance, car il faut trouver des structures d'accueil adaptées, ce qui n'est pas simple. Dans ce cas nous résidons dans les structures médicosociales qui ferment l'été ou au sein d'établissements tels que ceux

de l'association de loisirs Anaé, équipés du matériel adapté. En 2020, nous avons réussi à maintenir, malgré le contexte sanitaire, des séjours pour adultes en situation de handicap avec un protocole strict. Notre objectif, c'est d'identifier et répertorier suffisamment de personnel « Ufcv » afin d'avoir les moyens d'organiser des vacances adaptées partout en France et enrichir notre catalogue. Nous allons aussi organiser des week-ends destinés à offrir du répit aux parents, ce qui aujourd'hui s'avère indispensable et prioritaire. A ce propos, cette année, l'Ufcv a noué un partenariat important avec les villages vacances VVF avec la création du dispositif « *Evasion Handicap Famille* » qui permet d'accueillir durant une semaine des familles avec un enfant en situation de handicap. Durant cette semaine, des animateurs seront disponibles pour proposer des activités adaptées aux jeunes en situation de handicap (voir plus bas).

D'où proviennent les demandes de vacances adaptées que vous recevez ?

La majorité des demandes proviennent des institutions qui elles-mêmes appellent souvent sous la pression de parents qui sont dans l'impossibilité de garder leur enfant durant la fermeture estivale de l'institution.

Nous n'avons que très peu de demandes directes.

Comment les familles financent-elles les séjours ?

Pour les séjours qui concernent les mineurs en situation de handicap, il y a énormément de multi-financement. L'établissement participe un peu, les familles aussi en fonction de leurs possibilités, et ensuite nous trouvons des compléments auprès de la CAF, la MDPH, la MSA, les comités d'entreprises, le Secours Populaire, le Secours Catholique... Mais ce n'est pas si simple car tout le monde attend qu'un premier financeur se décide pour lui emboîter le pas. De notre côté, à l'Ufcv, nous disposons d'un accord-cadre avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances). Ce partenariat offre la possibilité aux familles de demander une aide supplémentaire qui peut aller jusqu'à 400 euros. ♦



Pierre Ruez, responsable régional du pôle vacances adaptées de l'Ufcv Rhône-Alpes.

Évasion Handicap Famille : les vacances des aidants et de leurs proches

L'Ufcv et *VVF, viennent de créer « *Évasion Handicap Famille* »

« *Évasion Handicap Famille* » est un dispositif inédit, permettant aux personnes en situation de handicap mental, de polyhandicap ou atteintes d'autisme de partir en vacances avec leurs proches au sein de villages vacances. Elles bénéficieront d'activités en petits groupes, adaptées à leurs envies et à leurs besoins, accompagnées par des professionnels de

l'animation de l'Ufcv. Leurs proches aidants pourront ainsi profiter de temps de répit et des animations proposées au sein des villages VVF. Cette nouvelle offre va répondre aux enjeux du droit au répit des aidants, à l'émancipation des personnes handicapées et au changement de regard sur la différence.

« Les familles seront accueillies dès le printemps et tout l'été 2021 sur une sélection de 20 destinations. Mer, campagne et mon-

tagne : elles n'auront plus qu'à choisir ! »

Grâce au soutien de la Fondation Orange et de l'ANCV, l'Ufcv et VVF ouvrent l'accès aux vacances pour le plus grand nombre, et en particulier aux familles dont les contraintes financières ou techniques ne leur permettent plus d'envisager ces moments d'évasion pourtant essentiels.

Pour tout renseignement : 01 44 72 45 10. *Village Vacances Familles

« Les enfants d'abord, les enfants à bord » : *Offrir du rêve et de la convivialité*

Cette merveilleuse association a pu voir le jour grâce à la résilience d'un homme d'exception touché par le handicap dès son plus jeune âge. Cet homme, c'est Vincent Barrési, devenu paraplégique dès l'enfance des suites d'une maladie osseuse. Une situation qui n'a en rien entamé ses rêves et son désir de vivre à 200 % pour lui et les autres. Le rêve c'est ce qu'il offre aujourd'hui à de nombreuses familles et enfants en situation de handicap. Rencontre.

« **E**n tant que paraplégique, j'ai toujours voulu faire des choses impossibles, raconte Vincent Barrési. Un jour je suis tombé en arrêt devant un Side-car et j'ai eu l'irrépressible envie d'en faire. J'ai dit à son propriétaire que c'était pour moi un rêve inaccessible et il m'a dit que non ! Il connaissait une personne propriétaire d'une moto entièrement aménagée pour des personnes en situation de handicap. J'ai rencontré cette personne qui m'a prêté sa moto. J'ai commencé à en faire et finalement j'ai passé mon permis moto. J'ai acheté mon propre side-car et nous nous sommes inscrits tous les deux dans un club pour faire des « Jumbos ». Ce mot symbolise les sorties ludiques pour les enfants ».

« Le partage c'est ma valeur essentielle »

Comment est née votre association « Enfants d'abord » ?

La période au moto-club était sympa mais un jour je me suis dit qu'il fallait

faire quelque chose à ma dimension, car au terme des balades, les motards se retrouvaient au bar entre eux et les familles restaient de leur côté. J'ai donc fondé mon association en 2001, en compagnie de deux personnes, avec une idée simple : faire des journées qui doivent se conclure dans la convivialité avec tous les participants. Le partage c'était ma valeur essentielle. J'ai fait cela durant 4 à 5 ans mais ça devenait insoutenable en termes d'organisation. Et un jour un sponsor tombé du ciel m'a donné un gros chèque ! Je me suis dit que c'était le moment de faire un gros coup.

J'avais en tête l'idée de faire une sortie sur une semaine. Mais pour cela il fallait du soleil à coup sûr et j'ai opté pour la Tunisie, ce qui m'a valu d'être pris pour un dingue. J'ai contacté un tour-operator tunisien à qui j'ai expliqué mon projet. Avec ma femme, nous y sommes allés trois jours et avons visité au moins 40 hôtels. Mon rêve c'était d'emmener les enfants au bord du désert. Nous avons construit le projet et en 2006 nous étions 50 personnes sur place avec 5 side-cars et huit 4x4. Avec chaque famille il y avait un enfant en situation de handicap. Dans nos équipes il y avait systématiquement une aide-soignante et une infirmière au cas où. Ce fut un véritable feu d'artifice émotionnel, quelque chose de magnifique. Mais ce qui a fait la différence c'est que nous étions partis avec une camionnette pleine de matériel paramédical d'occasion en parfait état que nous avons donné sur place. Les Tunisiens nous ont remerciés au centuple. À l'époque j'avais

écrit au président tunisien pour solliciter sa contribution et nous avons alors bénéficié d'un accueil et d'un encadrement extraordinaire où que nous allions. L'année suivante nous étions 62 avec neuf side-cars et douze 4x4. Nous avions une majorité d'enfants polyhandicapés, dont quelques-uns nourris par une sonde abdominale et tout s'est très bien passé. C'est toute la magie du groupe et des bénévoles véritablement investis qui ont fait la différence grâce à une incroyable solidarité. Si nous étions partis pour faire plaisir aux enfants, en réalité c'est surtout aux parents que nous avons fait du bien car tout était organisé à la perfection.

Nous avons par la suite décidé de mettre en œuvre nos Jumbos en Corse au mois d'avril plutôt qu'en Tunisie. Nous avons emmené les enfants dans le désert des Agriates en 4x4 avec le pique-nique corse au bout, c'était juste magique pour tous les participants. Mais bien sûr la Corse c'est aussi la mer et là nous avons sorti le grand jeu avec des Jets Ski, des Paddles, pédalos, et canoës en utilisation illimitée depuis une plage grâce au concours d'un loueur. Les gens pouvaient faire ce qu'ils voulaient le temps qu'il voulait. L'activité en side-car reste systématique dans tous nos déplacements car pour les enfants c'est un moment mémorable. Tout le monde participe au bonheur des enfants, parents et bénévoles, il n'y a pas de limite. On ne revient jamais indemne d'un Jumbo car il s'y passe tellement de choses et je tiens notamment à organiser le soir un apéritif au centre de vacances.



Vincent Barrési, fondateur de l'association « Les enfants d'abord, les enfants à bord ».

Moment durant lequel la convivialité et les échanges sont les mots d'ordre. Les participants apprennent à se connaître et cela fédère les esprits.

Il faut savoir que tout au long de l'année j'organise des activités sportives et de loisirs pour ce même public. Une année, nous avons fait la descente de la Vallée Blanche et une autre année nous sommes allés à Eurodisney, une autre fois c'était du jet-ski au mois de juin, des vols en parapente, balade en chiens de traîneau, descentes en cimgo.

Comment vous déplacez-vous en étant aussi nombreux ?

Les transports se font par bateau de nuit avec couchette adaptée, que ce soit vers la Corse comme vers la Tunisie. Cela fait partie de l'aventure car finalement peu de personnes avaient déjà pris le bateau et encore moins les enfants handicapés. Certaines familles ne sont jamais parties en vacances et n'ont jamais partagé d'activités de loisirs avec leur enfant, par peur de la complexité de l'organisation. Sur place, nous nous déplaçons avec des minibus adaptés que nous louons généralement au GIHP. Grâce à nous ces familles découvrent un nouveau champ des possibles et l'année suivante la plupart du temps elles repartent de manière autonome.

Côté hébergement ce doit-être aussi une aventure !

En termes d'organisation c'est effectivement très lourd mais j'ai réussi à simplifier en découvrant au sud de Bastia un centre de vacances avec piscine. Nous avons des locaux admirables et même s'il n'y a que 3 chambres PMR, les chambres ordinaires sont suffisamment spacieuses pour héberger une personne avec un fauteuil roulant. Nous nous débrouillons pour mutualiser les salles de bains adaptées. Les parents sont, quoi qu'il arrive, toujours là pour s'occuper de leur enfant et surtout les mères qui bien trop souvent se retrouvent seules car le mari a quitté le navire. Elles sont véritablement admirables car elles doivent s'occuper d'enfants dépendants à 100 %. Un duo infirmière et aide-soignante aide les familles notamment pour les toilettes.

LES ENFANTS D'ABORD
LES ENFANTS À BORD

JUMBO CORSE

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Offrir à 12 enfants lourdement handicapés
et à des enfants malades des vacances en side-cars.

Que dites-vous aux parents pour les rassurer ?

Je leur explique qu'ils seront pris en charge et que l'on va les aider et les accompagner à toutes les étapes du séjour. Nous agissons aussi en fonction des aptitudes de l'enfant et, s'il le faut, il y a deux bénévoles pour soutenir l'enfant durant une activité de loisirs. Tout ce que l'on fait est filmé et cela nous permet de montrer en images ce que les enfants vivent et dans quelles conditions. En plus je demande à chaque participant de témoigner sur ce qu'il a retiré de ce séjour. Ce sont à chaque fois des larmes de joie et ça tous les parents peuvent le voir. Les participants sont à chaque fois submergés par les émotions.

Quel est la tranche d'âge des participants en situation de handicap ?

J'accepte les jeunes entre 5 ans et 25 ans !

Au niveau financier comment cela se passe t-il ?

Pour les jeunes en situation de handicap, tout est offert. Charge à nous de trouver les financements. Nous sommes reconnus d'intérêt général donc nous pouvons délivrer des attestations de défiscalisation, y compris aux entreprises. Il y a donc des

entreprises ou des collectivités qui nous aident et c'est le cas de la région Auvergne Rhône-Alpes. De temps à autre nous recevons aussi des dons de particuliers ou le fruit d'une animation organisée en notre honneur. À côté de ça, tous les participants paient leur voyage, les familles paient pour elles mais pas pour leur enfant et les bénévoles paient 50 % du coût de leur voyage. Sachant qu'un voyage de 9 jours en pension complète, activités et transport compris, représente en moyenne 690€ par personne on peut difficilement faire moins cher.

Comment les personnes peuvent-elles s'inscrire ?

Par bouche à oreilles, mais aussi par le biais de notre site qui est très visité. Nous travaillons aussi avec des IME et quelquefois la direction nous fait barrage, car lorsque l'enfant n'est pas dans les murs la structure en touche le prix de journée. C'est la logique comptable qui prend le dessus. Certains parents bravent les protocoles au détriment des relations qu'ils ont avec la structure. Certaines familles obtiennent des aides notamment d'organismes comme l'ANCV, la MDPH possède aussi un budget pour les vacances de ces enfants.

◆ **Propos recueillis par JMMC**

« Vercors, terre de répit » : Conjuguer loisirs, vacances et répit en famille

Véronique Bailly, fondatrice de l'association « Vercors, terre de répit » est une personne d'une très grande humilité qui souhaite valoriser l'équipe de bénévoles qui fait vivre avec passion et créativité cette association. Nous avons échangé avec elle.

Suite aux graves difficultés cardiaques et pulmonaires de naissance de leur troisième enfant, la famille Bailly s'est installée dans le Vercors, considéré par les médecins comme l'un des trois lieux les plus sains du territoire. « Ce que nous avons trouvé dans le Vercors, c'est beaucoup plus que le bon air et l'amélioration de la santé de Marion, raconte Véronique Bailly. La naissance de l'association, c'est d'abord l'histoire d'une famille avec un enfant atteint d'une pathologie rare. Nous avons trouvé beaucoup de solidarité et des professionnels compétents. Nous avons très vite souhaité partager cette expérience de vie autour de l'idée commune d'un Vercors comme une terre de répit, d'où le nom de l'association ». Bien que l'association n'ait que 3 ans, elle se compose d'une trentaine de bénévoles dont une dizaine très impliqués au quotidien. « Il est donc important de parler d'expérience collective », souligne Véronique Bailly.

Comment est née l'association ?

« Du répit, ensemble, en famille ». Cette offre est née d'une expérience commune autour des loisirs en montagne. Marion était très fatigable, ce qui nous limitait dans nos projets de randonnées, d'autant nos deux garçons et mon mari sont très sportifs. Et un jour une personne nous a dit : « Vous pouvez louer des ânes ! ». Et c'est ce qui nous a permis d'avoir des vacances ensemble, de partir de faire des choses vraiment super tous ensemble. Nous avons vécu ce que c'est que de se ressourcer en tenant compte de la personne handicapée. Mais ce n'est que le début de l'aventure.

Alors aujourd'hui que propose « Vercors, terre de répit » ?

Nous nous adressons à des familles dont un des membres est handicapé et a



Véronique Bailly, fondatrice de l'association « Vercors, terre de répit » : « Ne cherchons pas le bonheur, créons le ensemble » !

moins de 60 ans. Tous les handicaps sont les bienvenus dans nos activités. C'est très important car certaines familles ont été rejetées partout. Je parle de répit ensemble et non pas de vacances adaptées, car nous avons en permanence le souci du bien-être des parents. Nous mettons en place des journées, des weekends et des semaines de temps de répit ensemble. Si les familles ne sont pas du Vercors, nous les aidons à trouver des chambres d'hôtes, gîtes adaptés sur le plateau du Vercors.

En journée, nous collaborons avec des centres de vacances et des salles municipales qui nous ouvrent leurs portes. L'idée, c'est d'être aussi proche que possible des contraintes et des envies des familles. Mais de façon générale, les familles ont envie de se retrouver et de partager avec d'autres familles, même si elles ne vivent pas du tout le même quotidien. Nous faisons le triste constat qu'il y a beaucoup de familles isolées et parallèlement beaucoup de mamans seules.

Nos temps de répit sont donc « ensemble en famille » (nous sommes très attentifs aussi aux fratries) et « ensemble familles et bénévoles ».

Parfois, nous organisons des moments dédiés aux aidants, parfois, si cela est possible, nous relayons les aidants pour qu'ils puissent prendre soin d'eux. La souplesse et l'adaptation représentent notre ligne de conduite.

Nous appartenons à plusieurs réseaux, sur le Vercors, sur l'Isère (Handi réseaux 38) et sur Lyon avec Métropole Aidante, en lien avec France Répit. Fortement

implantés dans le territoire du Vercors, nous échangeons également avec de nombreux partenaires « extérieurs ».

Et côté loisirs ?

Nous avons découvert la Joëlette, qui est un extraordinaire outil et nous les louons pour des balades à plusieurs familles. Nous ponctuons ces promenades par un goûter dans un refuge même, si cela tient quelquefois du challenge. Les bénévoles, d'horizons très variés, et les professionnels nous apportent leurs compétences pour faciliter nos déplacements ou pour nous divertir : clown musicienne, handi équitation, grands jeux, sports adaptés, patinoire avec matériel ajusté... et d'autres viennent à notre rencontre pour nous proposer des activités. Avec la crise, nous avons lancé des ateliers virtuels pour les parents, un atelier Yoga et un atelier créatif, qui ont beaucoup de succès. Nous faisons en sorte de toujours nous adapter et cet état d'esprit attire les jeunes bénévoles, ce qui est réjouissant. Une véritable solidarité s'est tissée autour de l'association.

Comment les familles s'inscrivent-elle ?

Toutes les activités sont gratuites pour les familles, hormis l'hébergement et les repas. Pour cela elles doivent être adhérentes au tarif annuel de 25€, tout comme les bénévoles d'ailleurs. Nous sommes aidés ponctuellement par certaines collectivités, une mutuelle et de petites associations locales. L'aide la plus importante que nous ayons reçue vient de l'association de santé du groupe Allianz (ADPS). Nous avons la chance de voir toutes nos demandes exaucées et bénéfices de nombreux gestes de solidarité.

Quels sont vos objectifs à venir ?

Poursuivre un développement maîtrisé pour satisfaire les familles qui souhaitent majoritairement bénéficier d'autres temps de répit mais aussi pour accueillir de nouvelles familles !

Pour cela, donnons à de nouveaux bénévoles l'envie de nous rejoindre, sollicitons davantage de professionnels, et recherchons un lieu pérenne pour l'association. Et bien sûr nous allons continuer à innover ! ♦

ANAE : Des vacances sur sites adaptés et équipés pour tous

Rencontre avec Bernard Loquais qui travaille pour l'association ANAE depuis 23 ans. Il a été directeur de l'un des sites de l'association à Pralognan la Vanoise durant 19 ans. Aujourd'hui il gère deux services de l'association, celui qui s'occupe d'organiser des séjours de A à Z pour des enfants et des adultes en situation de handicap, et le service communication.

Pouvez-vous nous présenter l'ANAE ?

L'Anaé est une association née en 1956, elle est issue de l'éducation populaire. Ce sont des membres des Guides et des Scouts de France qui l'ont créée. À l'époque l'éducation populaire était très sollicitée, notamment pour les enfants atteints de polio. Les familles sollicitaient à leur tour les Scouts et les Guides de France pour faire partir leurs enfants en vacances. Ils ont donc créé l'Association Nationale des Amis de l'Extension (ANAE). L'« Extension » représentait la branche qui cherchait à étendre le scoutisme aux enfants en situation de handicap. L'association est encore aujourd'hui de taille modeste. Elle possède 3 sites : deux en Savoie, un dans le Var.

Que représente l'activité de l'ANAE ?

L'ANAE c'est chaque année 30 000 journées de vacances. Nous avons 6 cibles clients, d'abord les familles concernées par le handicap : souvent des familles qui viennent avec leur enfant en situation de handicap et quelquefois des parents en situation de handicap. Nous dédions véritablement des semaines particulières

pour ce public. Deuxième cible : les institutions au travers de ce qu'on appelait à une époque les « transferts institutionnels ». Ce sont des IME, des foyers d'accueil médicalisés, des foyers de vie, des ESAT, qui viennent organiser des séjours avec leur propre encadrement, ce qui n'a rien à voir en termes de dynamique avec ce que nous proposons. Si notre vocation est d'accueillir le handicap, nous sommes ouverts à tous. Chacun peut venir.

Troisième cible : les OVA - organismes de vacances adaptées - qui nous ont repérés du fait de la sensibilité de nos équipes mais aussi parce que nous proposons des activités adaptées. Quatrième cible : les classes découvertes et les colonies de vacances. Nous sommes en capacité d'accueillir des séjours de colonies de vacances pour des enfants ordinaires parmi lesquels 4 à 5 d'entre eux sont en situation de handicap. C'est le cas avec le Comité d'Entreprise du Ministère des Finances (EPAF) qui met dans son catalogue de vacances des séjours ouverts aux enfants en situation de handicap. Même chose avec le comité d'entreprise de l'APHP (hôpitaux de la ville de Paris). Nous avons aussi des liens avec l'Éducation nationale et certains lycées qui possèdent une CLIS (classe pour l'inclusion scolaire). Ces CLIS venaient en parallèle de classes d'enfants valides. Enfin, la dernière cible qui est celle dont je m'occupe est d'organiser des séjours spécifiques pour des enfants et des adultes en situation de handicap.

Quels sont les atouts de l'ANAE au-delà des séjours de vacances ?

L'ANAE, au-delà d'un hébergement adapté à toute forme de handicap c'est surtout une capacité à proposer des activités adaptées, avec son propre matériel et son propre encadrement. Nous avons une offre particulièrement qualitative et riche autour du ski assis. L'été, nous avons aussi une large gamme de matériel pour offrir une palette variée de prestations de loisirs. Nous travaillons aussi avec un réseau des prestataires locaux qui ont intégré la dynamique handicap. Nous possédons des minibus adaptés pour aller récupérer les personnes en situation de handicap dans les gares. Nous sommes



ouverts à tous types de handicap même si la majorité se concentre sur les personnes en fauteuil ou les personnes polyhandicapées. Au travers des institutions et des OVA nous accueillons beaucoup de personnes souffrant d'un handicap intellectuel. Une grosse partie de notre clientèle est parisienne et environ 25 % provient de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Sur quelle base fonctionne l'ANAE ?

C'est une association privée qui fonctionne sur des fonds propres grâce aux prix de journées que les vacanciers paient pour nos services. Nous avons cependant bénéficié d'aides importantes de la part des collectivités, de la Région Auvergne Rhône-Alpes, du département de la Savoie, de France Active, des chèques vacances (ANCV) et du mécénat privé pour rénover nos établissements. À Pralognan par exemple toutes les chambres ont une salle de bain PMR et la capacité d'accueillir un lit médicalisé. Sur notre site internet nous proposons de visites virtuelles de nos centres d'accueil.

Quid du financement de vacances ?

Nos vacanciers peuvent faire financer en partie leurs vacances par des aides telles que l'aide au projet vacances, l'ANCV, les MDPH et tous types de financement auxquelles une personne handicapée peut prétendre quand elle part en vacances. Il y a sur notre site une page dédiée à cela. ♦

Bernard LOQUAIS - ANAE VACANCES
Responsable des services séjours adaptés et communication

2, rue Zimmermann Bât HEVEA centre
ETIC 69007 LYON

<https://www.anae.asso.fr/>

Infos générales : 04 81 91 96 86 -

Mail : contact@anae.asso.fr

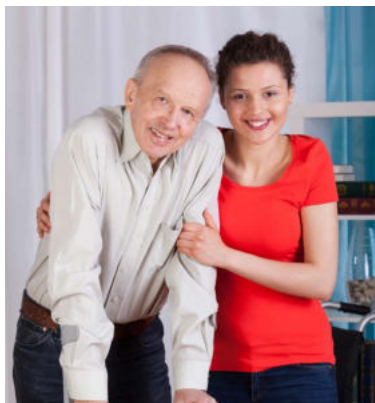


Services à la personne : Des trophées pour valoriser les initiatives

Recenser, valoriser et partager des initiatives territoriales dans le domaine du handicap : Telle est la vocation des « *HandiTrophées des services à la personne* », organisés, pour la première fois, par la Fesp - Fédération du service aux particuliers - avec le soutien de l'Agefiph et de la Branche des Entreprises privées de services à la personne.

« L'objectif est d'identifier les bonnes pratiques qui ont fait leurs preuves, les faire connaître et les mutualiser », précise Antoine Grézaud, directeur général de la FESP.

Les HandiTrophées sont découpés en 5 catégories : « *Recrutement* », « *Formation* », « *Maintien en emploi* », « *Sous-traitance auprès des secteurs protégé et adapté* » et « *En projet* » pour les entreprises qui ont eu l'idée ou l'intention mais qui n'ont pas encore eu l'occasion de passer à l'action. Les candidats devront complé-



ter un dossier et le renvoyer au plus tard le 21 mai 2021, en présentant les modalités de mise en œuvre de la démarche pour la catégorie choisie : objectifs, étapes, acteurs, résultats... Ils peuvent présenter leur projet seul, ou s'associer à des partenaires.

Un jury, composé de personnalités qualifiées dans le domaine du handicap et du secteur des services à domicile désignera par la suite un gagnant dans chaque catégorie. Une remise des prix sera organisée début juillet 2021. Les lauréats de chaque catégorie seront récompensés par une dotation financière de 1 000 euros et une visibilité médiatique.

« Les HandiTrophées sont l'opportunité pour les entreprises de mobiliser leurs équipes autour d'un projet positif et fédérateur, qui s'inscrit pleinement dans les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux (RSE) actuels, commente Nicolas Rousseau, Directeur délégué à la formation et au développement à la FESP. Ils contribuent également à renforcer l'intégration professionnelle de personnes en situation de handicap ». ♦

Plus d'infos sur : www.fesp.fr/handitrophees

Lancement d'InDYS pensable en région AUVRA

Pour révéler les talents « *DYS* » et favoriser leur employabilité dans les entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes, le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes lance le programme « *InDYSpensable* ». En effet, dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), le MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes est porteur d'un consortium formé d'orthophonistes, de formateurs et d'experts d'outils digitaux adaptés pour accompagner, pendant deux ans, 100 personnes de moins de 30 ans porteuses de troubles « *DYS* » dans leur insertion professionnelle et mettre en valeur leurs talents. L'expérimentation se déroulera au sein des agences de Pôle emploi et des Missions Locales à travers 11 sites d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En pratique, les experts sourceront et repéreront les jeunes porteurs de troubles « *DYS* » éloignés de l'emploi. Ceux-ci seront alors pris en charge dans les agences Pôle emploi et les Missions Locales par des spécialistes de l'emploi et de l'accompagnement (psychologues du travail, orthophonistes...) pour identifier leurs troubles « *DYS* » et leur proposer une approche par compétence individualisée (savoir-faire et savoir-être). L'objec-

tif est de poser un diagnostic assuré et de leur donner des pistes d'orientation professionnelle et de formation. Puis les formateurs experts de troubles « *DYS* » proposeront des parcours de formations innovants, individualisés et modulaires, tandis que les entreprises partenaires accueilleront ces jeunes pour les former ». « Nous sommes très fiers de rassembler des spécialistes de l'emploi et de l'accompagnement pour œuvrer à l'insertion professionnelle des personnes porteuses de troubles « *DYS* », commente ainsi Jean-Luc Raunicher, président du MEDEF Auvergne-Rhône-Alpes. « *InDYSpensable* » innove dans la montée en compétences et permet de renforcer l'ensemble des solutions d'accompagnement au service d'une meilleure insertion professionnelle et d'une politique RH encore plus inclusive au sein des entreprises ».

Des propos complétés par ceux de Frédéric Toubeau, directeur régional Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes : « Repenser les dispositifs de formation pour faciliter l'accès à la qualification et à l'emploi des publics fragiles est un enjeu majeur. Je suis heureux que Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'État, apporte son

soutien à des approches nouvelles dans les parcours de formation. Le programme « *InDYSpensable* » financé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences, en est un bel exemple ».

Selon la dernière étude de la Région Auvergne-Rhône-Alpes - mai 2017 - il y aurait plus de 7 000 000 porteuses de troubles « *DYS* » en France, dont 700 000 en Auvergne-Rhône-Alpes. ♦



Tonie Machado, un recrutement réussi en alternance chez Société Générale



Nous vous présentons le témoignage de Tonie, qui a trouvé sa place au sein de Société Générale et nous prouve que les compétences devancent le handicap.

Tonie occupe le poste de Business Analyst en alternance au sein de Société Générale. Il partage son temps entre ses études (MBA en Big Data et gestion de projets) et son poste au sein de la banque. Son métier consiste à analyser des données de masse afin d'en tirer des informations pertinentes. La particularité de Tonie est qu'il a repris des études alors qu'il était déjà inséré dans la vie professionnelle.

Pourquoi avoir repris des études en alternance alors que vous aviez déjà un parcours professionnel ?
Suite à une interruption professionnelle, j'ai réfléchi à ce que je souhaitais faire. Issu d'un Master en finance de marché et d'entreprise, j'ai eu différentes expériences professionnelles. Ayant toujours eu beaucoup d'appétence pour l'analyse des données, j'ai donc regardé les formations me permettant d'approfondir cette spécialisation de Big Data en alternance.

Comment s'est passé votre recrutement ?
Après une inscription sur Talents Handicap, nous avons eu accès aux offres disponibles et quelques-unes au sein de Société Générale

m'intéressaient. Suite à ces dépôts de candidature, la Responsable Recrutement de la Mission Handicap Société Générale m'a contacté afin de mieux comprendre ma recherche et pouvoir suivre mon parcours de recrutement. Ceci m'a permis d'avoir quatre entretiens dans différentes entités du groupe Société Générale. Mon handicap étant invisible parfois mes interlocuteurs ne le comprennent pas. Par exemple, je peux avoir un excès de fatigue, du fait de ma pathologie, et j'ai besoin de faire des pauses pour revenir en pleine forme.

Du coup, cela signifie que vous avez caché votre handicap ?

Pas du tout, d'autant que je peux bénéficier d'un aménagement qui me permet de prendre soin de ma santé mais ce que je souhaite, c'est simplement être recruté pour mes compétences et pas parce que je suis en situation de handicap. Même si j'ai parfois besoin de petites adaptations de temps, je ne souhaite pas que ça devienne l'argument de recrutement. Je n'ai aucun problème avec ma situation et le fait d'être reconnu en situation de handicap, ça permet aussi à mes collègues de mieux comprendre mon quotidien. Du coup, si je suis fatigué, ils sont encore plus dans la bienveillance.

Pensez-vous qu'un handicap invisible soit moins pris en compte ?

Oui ! Je garde toujours une certaine réserve car mon handicap relève de ma vie personnelle mais je me sens obligé d'expliquer qu'avoir un handicap ne signifie pas être en fauteuil ou aveugle. Avoir une maladie chronique qui vous épuise à un vrai impact sur votre organisation professionnelle. Mais comme ça ne se voit pas, nous sommes obligés de l'expliquer. J'ai déjà participé à des témoignages dans mes précédentes expériences professionnelles et mes collègues ont été surpris de le découvrir. Le fait que ce soit invisible, faisait que pour eux, je ne pouvais pas être en situation de handicap. Il faut accompagner les gens et en général, ils comprennent parfaitement le contexte. Ça aide à une bonne réussite professionnelle.



Stéphanie Rougier - Responsable d'une équipe IT au sein de Société Générale et Manager de Tonie

Lors de la dernière campagne « Alternance », j'ai ouvert un recrutement et rapidement la Mission Handicap m'a proposé des CV de personnes en situation de handicap. J'ai traité ces candidatures comme toutes les autres. Je me refuse à faire la moindre discrimination, y compris positive.

Ce que je garde de ce recrutement n'est d'ailleurs pas le handicap de Tonie mais bel et bien que je l'ai recruté car il était le meilleur candidat. Il avait une réelle expérience professionnelle et ce fut capital car avec la situation sanitaire, nous sommes en télétravail, donc beaucoup plus isolés. Son autonomie est un atout majeur. Mon équipe est hétérogène et Tonie y a parfaitement trouvé sa place.

Éloïse Le Grix - Responsable recrutement Mission Handicap Société Générale

Nous avons un rôle de fonction support. Bien sûr, nous proposons des CV de personnes en situation de handicap (dans le cas présent, pour Tonie, nous l'avons « sourcé » via Talents Handicap) mais notre mission est aussi d'accompagner nos managers dans leurs recrutements et une éventuelle adaptation de poste. Je me comporte comme si nous étions un cabinet de recrutement interne spécialisé travailleurs en situation de handicap. ♦

L'Agefiph créative et active face à la crise

Au cœur d'une période très incertaine pour l'emploi des personnes en situation de handicap du fait d'une crise économique qui se superpose à la mise en œuvre des réformes de l'OETH, nous avons eu l'occasion d'interviewer Malika Bouchehioua, présidente de l'Agefiph.



Q u'en est-il de la mise en œuvre de la réforme de la DOETH ? Qu'est-ce que cela a changé pour l'Agefiph ?

La Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés (DOETH) n'est plus traitée par l'Agefiph, tout comme la collecte des contributions. Nous avons anticipé cette évolution en réorganisant nos services. De leur côté, les entreprises avaient appréhendé cette mesure et nous les avons accompagnées, avec les URSSAF et les caisses de la MSA, pour que la bascule se fasse dès le mois de janvier 2020 pour la déclaration des effectifs. Cette déclaration est donc désormais faite via la DSN (déclaration sociale nominative) auprès de l'Urssaf et de la MSA (pour le secteur agricole). Les entreprises se sont adaptées à cette nouvelle manière de fonctionner. Du fait de la crise, les entreprises redevables de la contribution ont aussi pu bénéficier d'un report du paiement jusqu'au mois de juin 2020. La totalité des fonds collectés pour notre compte par les organismes sociaux nous seront reversés.

Que pouvez-vous nous dire à propos des aides mises à disposition par l'Agefiph ?

L'Agefiph a dégagé 40 millions d'euros pour les aides et mesures exceptionnelles et nous les avons prolongées à deux reprises. Nous avons rapidement anticipé sur les suites de la crise en reportant leur effectivité jusqu'au 30 juin 2020 et même fin 2020 pour nos aides majorées en faveur de l'alternance. Si nécessaire, nous prolongerons encore nos mesures exceptionnelles.

Vous avez mis en ligne sur votre site un outil d'autodiagnostic au service

des entreprises. Est-ce qu'il est beaucoup utilisé et qu'apporte-t-il réellement aux entreprises ?

Nous voulons éviter au maximum les contraintes aux entreprises et leurs apporter l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour les aider à embaucher, maintenir en emploi et assurer les évolutions professionnelles des personnes en situation de handicap. Il est important qu'elles puissent répondre à l'aspiration de nombre de salariés et d'employeurs. Pour les aider dans ce sens, nous leur donnons un outil supplémentaire pour qu'elles puissent se situer et leur donner des pistes d'actions. L'Agefiph reste à leur disposition pour les accompagner et définir des plans opérationnels. Cet outil permet à l'entreprise d'avoir une vision globale dans son approche du handicap. En effet atteindre ou même dépasser un taux d'emploi de 6 % ne signifie pas que l'entreprise est handi-accueillante. L'outil d'autodiagnostic permet à l'entreprise de réfléchir et de mettre en place une politique adaptée à sa volonté d'être plus inclusive. Il est accessible pour tout type d'entreprises, quel que soit leur taille et leur secteur, et facile d'utilisation. Il offre différents angles d'analyse et constitue aussi un outil de dialogue au sein de l'entreprise. Il n'est en ligne que depuis très peu de temps, ce qui fait que nous n'avons pas de retours encore très significatifs. Cependant, le jour de sa présentation, plus de 400 personnes ont montré un intérêt évident pour son utilisation et nous répondons régulièrement à des demandes d'information sur le sujet via nos réseaux sociaux. Sa simplicité et sa rapidité d'utilisation feront son succès car l'entreprise peut obtenir son autodiagnostic en seulement 10 minutes. Selon le degré de maturité révélé par le diagnostic, nous proposons l'étape qui permet de passer naturellement au niveau supérieur, de façon accompagné ou toute en autonomie.

Où est-on du déploiement des référents handicap dans les entreprises de plus de 250 salariés ?

C'est un déploiement progressif. Leur recensement est en cours. Nous l'estimons à plus de 25 % des entreprises, au regard de ceux qui participent déjà à notre réseau des référents handicap. Les entreprises sont libres de choisir leur référent et il n'y en a pas deux qui fonctionnent de la même manière, ce qui crée une grande disparité des profils. Certains en font leur mission principale, pour d'autres c'est une mission combinée à d'autres activités. La plupart des référents sont issus des métiers RH. Une de nos missions est de mieux faire connaître le référent handicap et son rôle essentiel. Il n'est pas encore assez identifié au sein des entreprises aujourd'hui. Lors de notre Université du réseau des référents handicap nous l'avons mis en lumière et nous créons ainsi les conditions de partage et d'accompagnement à la fois du référent et de l'entreprise pour que cette dernière développe une politique handicap ambitieuse. Nous avons ainsi pu constater que dans cette fonction tous les âges sont représentés. À titre informatif, la déclaration sociale nominative comporte un champ pour identifier le référent handicap mais elle est facultative. Une fois toutes les données consolidées, nous serons en possession d'une source d'information officielle bien que partielle. Nous aurons plus de visibilité d'ici la fin de l'année. En parallèle, au niveau de l'Agefiph, nous avons engagé une campagne de communication de sourcing, via le réseau de référents handicap, par laquelle nous invitons tous les référents et notamment ceux des entreprises de plus de 250 salariés à rejoindre notre réseau avec à la clé une aide et des outils pour remplir

leurs obligations et leurs objectifs sociétaux dans les meilleures conditions. En croisant nos données, nous pensons avoir plus de visibilité à fin 2021, début 2022. Mais cela restera des chiffres à prendre avec beaucoup de précaution.

Par rapport à la crise, quel est votre constat au niveau du recrutement, du maintien en emploi et des politiques handicap dans les entreprises ?

Je ne veux pas être pessimiste mais pour autant je ne suis pas très optimiste sur ces points. Je constate que nous sommes confrontés à une crise extrêmement difficile et à un risque important pour les personnes en situation de handicap. Toutefois, pour le moment, nous n'avons pas confirmation qu'elles soient plus touchées que les autres, si ce n'est peut-être en matière de formation. Le contexte a mis à jour une sensibilité des entreprises par rapport aux personnes les plus fragiles et cela a fait naître un élan de solidarité sur le sujet. Mais il faut rester vigilant. La crise reste devant nous, c'est une chose dont je suis convaincue. À l'Agefiph, au-delà des mesures exceptionnelles qui masquent les dégâts de la crise, nous réfléchissons à l'après. Nous nous attachons à ce que la dimension handicap soit bien intégrée au sein de l'entreprise. Or, comme vous le savez, nous sommes dans une société beaucoup plus attentive à l'environnement et beaucoup plus RSE (responsabilité sociétale). La loi de 2018 qui a réformé l'obligation d'emploi renforce le critère d'inclusion et d'emploi direct des personnes en situation de handicap. Ces critères sont adossés à d'autres volets de la loi qui concernent aussi l'emploi des personnes handicapées (développement de l'alternance, nouveau rôle donné aux entreprises adapté) et cela compose un groupe d'éléments qui représentent des moyens d'action et nous font dire qu'il ne faut pas lâcher.

Aujourd'hui, nous sommes dans une économie des compétences avec des entreprises qui recrutent à des niveaux d'excel-

lence de plus en plus élevés, avec des critères associés tels que l'âge et même le look. Que peuvent faire les travailleurs handicapés face à cela alors même que l'âge moyen est assez élevé et que le niveau de formation est toujours assez faible ?

Certes, le niveau moyen de formation des personnes en situation de handicap est assez faible et l'âge moyen plutôt élevé. Mais si l'on se penche sur la population des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans de la population générale, nous sommes sensiblement sur les mêmes profils. D'une manière générale en France, dans le domaine du recrutement, nous sommes très portés sur les compétences acquises, sur l'expérience et l'expertise. Le protocole de recrutement est une clé de voûte dont on ne peut pas se passer mais qui reste trop rigide dans son application. Si nous souhaitons donner une chance, notamment aux personnes en situation de handicap, il nous faut une vision beaucoup plus large avec une réelle prise en compte du savoir-être, du savoir expérientiel, et avec un accompagnement sur éventuellement un dispositif de formation. Le gouvernement plaide pour l'emploi accompagné qui n'est pas exempt de difficultés non plus. Le processus de sourcing est peut-être à questionner, quand d'un côté nous avons des entreprises qui se disent prêtes à recruter des personnes handicapées et d'un autre des personnes handicapées qui cherchent un emploi. Comment arriver à faire matcher ces deux parties ?

Pour ma part je crois beaucoup au CDD tremplin porté par les entreprises adaptées ou à l'alternance car pour qu'un CDI soit satisfaisant il faut que ça matche, en termes de standards, de compétence... Heureusement, pour les personnes en situation de handicap, l'alternance prend de l'ampleur. Ce dispositif permet de vivre et de valider une progression professionnelle au sein d'une entreprise pour atteindre une certaine maturité et une adéquation avec un poste de travail.

Le sujet est bien sûr multifactoriel et nous avons engagé un travail



Malika Bouchehioua, présidente de l'Agefiph.

avec l'écosystème de la formation, car les acteurs de la formation initiale, comme ceux de la formation professionnelle, sont en train de s'emparer du sujet du handicap et notamment grâce à la certification Qualiopi qui comporte des critères obligatoires sur la prise en compte du handicap. Nos ressources handicap formation (RHF) accompagnent ces structures sur le terrain pour expliquer, entre autres, ce que sont des contenus pédagogiques adaptés.

L'Agefiph communique beaucoup sur les conventions qu'elle signe avec des organisations telles que la Fédération Française Handisport (FFH), Paris 2024 ou même de grandes entreprises, est-ce pour montrer la voie aux entreprises dont les accords vont prendre fin prochainement ?

Pour la fin des accords, nous sommes sur une autre dynamique. Avec ces conventions, nous sommes plus sur une responsabilisation des structures et des entreprises qui ne sont pas sous accord. Nous leur proposons un engagement mutuel, pour provoquer une dynamique en local. Et nous communiquons pour que l'exemplarité de ces actions fasse changer le regard sur le handicap dans l'emploi et pousser un maximum d'entreprises dans le même sens.

◆ **Propos recueillis par JMMC**

Rencontres HANDIAGORA 2021 à Lyon : 1^{er} salon présentiel emploi handicap post-Covid !



Après une année blanche pour les salons présentiels, les organisateurs des Rencontres Handiagora se projettent avec confiance dans la préparation de la prochaine édition de cet événement unique dans la Métropole lyonnaise pour faciliter l'emploi des jeunes et adultes en situation de handicap.

Handiagora, l'Association HandiSup-Auvergne et le magazine Handirect unissent à nouveau leurs énergies pour convaincre exposants et visiteurs de participer « en vrai » au salon avec le souci d'assurer les conditions maximales de sécurité sanitaire.

En mobilisant des employeurs publics et privés, des organismes de formation, des prestataires de solutions pour l'emploi des personnes en situation de handicap, les organisateurs de Rencontres Handiagora leur offrent une opportunité unique à Lyon de rencontrer leurs futurs salariés/agents, alternants, stagiaires, mais aussi de promouvoir leurs activités, métiers, solutions concrètes.

Les Rencontres Handiagora bénéficient du patronage du Ministère du Travail, du soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de l'Agefiph et de l'ADAPEI 69 et d'un partenariat opérationnel avec Pôle Emploi, les Missions Locales, Cap Emploi, le Rectorat de l'académie de Lyon, les Universités.

Un salon présentiel, malgré le contexte et les difficultés, reste un besoin de nos jours et ce type de rencontre est même indispensable en complément de tous les outils virtuels qui ne rendent pas la richesse des personnalités, et des motivations des personnes en situation de handicap !

Un salon le 21 septembre

Les Rencontres Handiagora auront lieu UNE SEULE fois cette année ! Pour garantir la tenue de la manifestation, les organisateurs ont finalement retenu la date du mardi 21 septembre, le mois de juin restant trop incertain de l'avis même du centre d'exposition.

En fonction de l'évolution de la campagne de vaccination et de la sortie progressive du 3^e confinement, la tenue d'un salon présentiel fin septembre

s'avère nettement plus vraisemblable.

Pour suivre toutes les informations sur cet événement, découvrir les métiers et les exposants présents, consultez régulièrement le site handiagora.fr. Suivez aussi les articles mis à jour sur handirect.fr !

Pour préparer le futur !

Le site Handiagora.fr a été mis à jour et modernisé. Plusieurs exposants publient en continu sur le jobboard Handiagora leurs offres de stage, d'alternance ou d'emploi. Les candidats peuvent régulièrement consulter les nouvelles opportunités et directement postuler sur le site ou encore déposer une candidature spontanée. Le relais auprès des interlocuteurs en entreprise est assuré pour mettre en avant les candidatures en situation de handicap. À découvrir sur handiagora.fr !

Un nouveau projet « e-handiagora » est en préparation pour venir en complémentarité du salon présentiel. Il s'agit d'une plateforme en ligne avec l'accès à un salon 3D, déclinaison virtuelle des Rencontres Handiagora avec des fonctionnalités nouvelles d'accompagnement et d'intermédiation entre exposants et visiteurs.

Une démonstration de ce nouvel outil sera disponible pendant le salon présentiel à venir. À découvrir ! ♦

Rencontres HANDIAGORA 2021
Mardi 21 septembre
9h00 - 17H00
Espace Tête d'Or,
103 Boulevard Stalingrad,
69100 Villeurbanne



La Fédé 100 % Handinamique lance son label pour une vie étudiante plus inclusive

Soutenir et accueillir plus de jeunes en situation de handicap dans les fédérations et associations étudiantes, telle est l'ambition de la Fédé 100 % Handinamique à travers la création du label « Association étudiante 100 % Handinamique ».

Agir pour une société plus inclusive, soutenir les étudiants en situation de handicap mais aussi leur donner plus de place dans la vie de leur campus et au sein des associations étudiantes : Voici quelques-uns des objectifs du label « Association étudiante 100 % Handinamique » lancé en ce mois d'avril 2021. Ce dispositif est porté par la Fédé 100 % Handinamique en partenariat avec d'autres structures étudiantes telles qu'Animafac, le BNEI (Bureau National des Élèves Ingénieurs), le BNEI (Bureau National des Étudiants en école de Management), la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) et la FNEO (Fédération Nationale des Étudiants en Orthophonie).

« Notre fédération est engagée pour l'autonomie et la réussite des jeunes en situation de handicap, et nous avons pour ambition d'agir en faveur d'une société inclusive dans laquelle tous les jeunes en situation de handicap pourront conduire leurs études supérieures, s'inscrire dans la vie associative de leur campus et s'insérer dans le monde professionnel dans les mêmes conditions que l'ensemble de leur génération, commente ainsi Pierre Mignonat, président de la Fédération 100 % Handinamique. La création du label s'inscrit dans cette perspective, en invitant associations et fédérations étudiantes à rendre leur culture associative et leurs activités inclusives, et à porter cette valeur sur les campus et au-delà. »

Donner une reconnaissance aux associations étudiantes engagées

À travers cette démarche, le collectif lance donc un appel aux structures associatives pour les inciter à mettre en place des actions fortes mais aussi à se former à la thématique du handicap. Si elles obtiennent le label, elles auront alors une reconnaissance de cet engagement, qu'elles pourront porter au niveau national.

« La vie d'étudiant ne peut se résumer aux cours. L'intégration au sein de l'établissement, la participation à la vie sociale et culturelle ont une influence non-négligeable sur la réussite des études et l'accès à l'autonomie, Aymeric Corbé, représentant de la FAGE. C'est également valable pour les étudiants en situation de handicap : l'accompagnement par la cellule handicap de l'établissement permet l'accès aux cours et idéalement à la mobilité internationale, à l'insertion professionnelle, etc. mais la vie étudiante n'est pas toujours un champ d'action prioritaire et au final l'animation des campus repose principalement sur des bénévoles étudiants réunis en associations qui ne sont pas des professionnels formés aux enjeux de la société inclusive. D'où l'intérêt de ce label qui propose une reconnaissance et une formation ».

Un label progressif composé de trois niveaux et accompagné d'une formation

Concrètement, le label « Association étudiante 100 % Handinamique » se décline en trois niveaux d'expertise : Association « *alliée* », « *active* » ou « *engagée* » pour une société inclusive. Chaque association ou fédération étudiante peut prétendre à l'obtention de l'un ou de ces trois niveaux de label. Chacun d'entre eux comporte des objectifs que les structures devront atteindre comme par exemple justifier d'une communication inclusive, sensibiliser au handicap en interne, avoir



une personne référente « *vie étudiante inclusive* », etc. Pour qu'une association engagée dans le label puisse passer au niveau supérieur, il lui faudra compléter les objectifs de son niveau actuel. À noter que l'obtention du premier niveau passe par le suivi d'un parcours de formation à la question du handicap dispensé par la Fédé 100 % Handinamique.

En pratique, les structures intéressées devront remplir un dossier de candidature qui leur sera délivré par la Fédé 100 % Handinamique. Celui-ci sera ensuite validé par un jury, composé de cinq « *rappor-teurs* » issus de 5 collectifs associatifs différents (dont la Fédé 100 % Handinamique). L'attribution du label sera organisée tous les deux ans avec une possibilité de renouvellement.

◆ **Camille Romand**

Qu'est-ce que la Fédé 100 % Handinamique ?

La fédé 100 % Handinamique est une fédération nationale de jeunes qui souhaitent s'engager pour une société plus inclusive en matière de handicap. Créée en 2010, elle encourage le développement d'un réseau d'entraide auprès de plus de 800 jeunes en situation de handicap et 75 structures associatives membres. Parmi elles, 14 fédérations nationales de filières comme le sport, la santé ou encore les sciences sociales. Avec le soutien des

membres de son Conseil ressources (établissements supérieurs, associations spécialisées, employeurs et experts), la fédération vient en aide à ses bénévoles pour mettre en place des actions pour la réussite et l'autonomie des jeunes en situation de handicap. Elle est la seule organisation nationale de jeunes à être membre du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) et de son comité de gouvernance.

Inclusiv'Day : une ouverture salutaire pour l'emploi et la diversité

Le salon Handicap emploi et achats responsables évolue et s'ouvre à un plus large public, Sophie Rouxel, directrice du Pôle Société & Citoyenneté aux Echos- Le Parisien nous explique la nouvelle philosophie de l'événement.

L'événement national du handicap en entreprise s'est transformé en Inclusiv'Day qu'est-ce que cela implique comme transformation et quelles sont les ambitions de cette nouvelle formule ?

Le Salon Handicap et achats responsables s'articulait autour de cinq grandes thématiques en lien avec le handicap en entreprise (sensibilisation, formation, maintien dans l'emploi, recrutement et sous-traitance), mais nous avons besoin de changer d'échelle et de faire évoluer l'événement.

Inclusiv'Day est maintenant beaucoup plus qu'un salon et permet le partage et la rencontre de l'ensemble des acteurs de l'écosystème pour de la formation, de la sensibilisation, du networking, de la co-construction... En physique ou en digital, notre valeur ajoutée est de créer de l'expérience avec les participants. Cette édition s'annonce riche, inédite et ludique.

À la demande de nos participants et partenaires, et pour être plus en phase avec les enjeux actuels, nous nous sommes ouverts à l'inclusion au sens large (d'où le nom d'Inclusiv'Day) : le recrutement et l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi, l'accès à l'emploi des jeunes issus des quartiers prioritaires, la réinsertion des anciens détenus... En digitalisant l'événement, nous espérons pouvoir accompagner cette ouverture thématique avec un rayonnement sur l'ensemble du territoire.

En quoi réunir des publics aussi différents est-il pertinent ?

Partons d'une donnée plus qu'intéressante : 85 % des handicaps apparaissent au cours de la vie. Le handicap est donc un sujet qui concerne beaucoup plus de monde qu'on ne pourrait le penser. C'est un peu la même chose pour l'inclusion. Nous pouvons être confrontés à un éloignement de l'emploi, à des difficultés ponctuelles ou plus structurelles. C'est pourquoi Inclusiv'Day choisit de fédérer ces publics.

Avec l'évolution de cette édition 2021 en format digital, quid des entreprises adaptées et des achats responsables ?

Les entreprises adaptées et les achats inclusifs (on ne parle plus seulement des achats responsables car on ajoute les entreprises d'insertion) seront bien évidemment présents, notamment dans la programmation : un des huit cycles thématiques sera dédié aux achats inclusifs, et de nombreuses prises de paroles, pitch ou ateliers de formation, aborderont le sujet.

Inclusiv'Day sera aussi l'occasion de rencontrer d'autres acheteurs et de nouveaux fournisseurs, prestataires ou partenaires. Même à distance, il est possible d'échanger avec ses pairs pour identifier des solutions et co-construire. Nous avons mis en place un dispositif de networking en ligne, à la fois simple d'utilisation et très efficace.

Enfin la place de marché, qui fait l'ADN de l'événement, existe toujours dans cette version digitalisée : sur la plateforme vous trouverez un onglet dédié où l'on pourra rencontrer virtuellement les entreprises, EA, ESAT, SIAE, TIH...

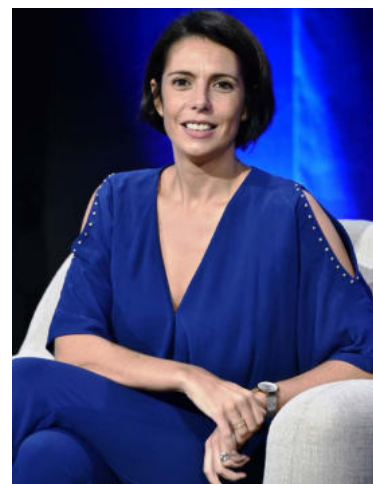
Le handicap sera-t-il encore visible ?

Oui bien entendu ! Que ce soit avec les speakers qui témoignent (Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, Grégory Cuilleron, chef cuisinier handi-engagé, Virginie Delalande, première avocate sourde de naissance en France...) ou via des expériences pour les partenaires et les participants. Il faut avoir à l'esprit que le format est nouveau et différent cette année, mais notre ADN, lui, ne change pas. Par ailleurs, nous avons la chance d'appartenir au groupe Les Echos Le Parisien qui, en tant que garant de l'intérêt général, souhaite contribuer pleinement à l'émergence d'une société plus équilibrée, plus éco-responsable, plus durable, à travers ses médias et aussi ses événements, dont Inclusiv'Day est l'un des grands temps forts.

Quel sera le profil des exposants ?

Plusieurs types d'exposants seront présents le 3 juin :

- Une place de marché référençant des fournisseurs et prestataires,
- les entreprises privées engagées dans des politiques d'inclusion, qui seront là



Rouxel, directrice du Pôle Société & Citoyenneté aux Echos- Le Parisien.

pour partager leurs bonnes pratiques, leur vécu, leur expérience

- des cabinets conseils spécialisés dans plusieurs domaines : sensibilisation, sourcing de candidats formation ou accessibilité numérique...
- les acteurs institutionnels mais aussi les instances administratives et gouvernementales

Cette année la journée se déroulera au format digital, à quoi pourra t'on accéder ou participer sur la plateforme ?

La plateforme digitale permettra de remplir les 3 objectifs qui font le succès de notre événement depuis sa création :

- L'enjeu de réflexion, avec une proposition éditoriale très riche et rythmée (conférences, ateliers, keynotes, pitches, interviews). Nous avons fait le choix de prises de paroles éclectiques pour nourrir les imaginaires et réfléchir ensemble aux solutions de demain.
- L'enjeu du réseautage et du partage de bonnes pratiques entre participants et exposants. Cela invite à l'échange, l'inspiration mais aussi la co-construction de politiques inclusives.
- La présentation et la valorisation d'un panel de solutions concrètes et pratiques, notamment à travers notre place de marché inclusive.

Est-ce que tout le monde peut s'inscrire ?

L'événement sera totalement gratuit. Néanmoins, nous avons imaginé des dispositifs particuliers pour les partenaires afin d'optimiser leur participation mais aussi la mobilisation et la sensibilisation de leurs collaborateurs via des outils pédagogiques dédiés. ♦

ÉDITION
SPÉCIALE



10 Grenelle - Paris

Le RDV des entreprises inclusives et des innovations sociales

Vous êtes convaincus du rôle que votre entreprise doit jouer dans la construction d'une société plus inclusive ?

Vivez l'expérience Inclusiv'Day :
sensibilisation, formation, rencontres et animations
pour développer vos engagements au sujet
du handicap et de l'inclusion.

Comex, DRH, RSE, Diversité, Mission Handicap,
Direction Achats, Direction com, Managers... **Tou(te)s concerné(es) !**

Devenez partenaire !

LVMH

SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE

EY
Building a better
working world

malakoff
humanis

agefiph

emploi
fiphfp
handicap

Organisé par

Les Echos
Le Parisien
ÉVÉNEMENTS

#InclusivDay
www.inclusivday.com

Contactez-nous pour plus d'informations
inclusivday@lesechosleparisien.fr - 01 87 39 76 77

Retour sur les Trophées #FEEA2021



Dominique du Paty, fondatrice des Trophées Femmes en EA & en ESAT Handireseau

La 7^e édition des Trophées Femmes en EA & en ESAT nous a permis une nouvelle fois de partager des itinéraires professionnels toujours plus incroyables d'une année sur l'autre. Soixante-douze femmes ont été présentées par leurs établissements et leurs clients, à travers toute la France. Cette année, nous avons choisi de valoriser deux axes : l'ouverture des Trophées aux ESAT et leurs compétences métiers sur les dix secteurs répertoriés par le Réseau GESAT. Avec cette visibilité, c'est tout le secteur du handicap qui a pu mettre en lumière les formidables capacités des professionnelles à la résilience remarquable.

Soutenus par notre marraine Catherine Barba, entrepreneure experte de la transformation numérique et par notre parrain François Asselin, président de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, l'édition 2021 avait pour thématique : « 2021, l'heure de la résilience collective ».

Cet événement qui place la question du handicap et de l'égalité professionnelle au cœur de nos organisations a été conçu avec nos vingt

partenaires - entreprises et médias -, dont BFM Business, où l'émission 100 % digitale a été enregistrée.

Gratuits, et accessibles à tous, les Trophées 2021 ont été organisés autour de trois demi-journées d'ateliers, de deux tables rondes et bien sûr de la Cérémonie de remise des Trophées.

En 2021, ce sont neuf lauréates qui ont été récompensées pour leurs parcours exemplaires en Entreprise Adaptée ou en ESAT :

- **Malo Lopez**, présentée par l'ESAT Hélène RIVET et AXA France / AXA Atout Cœur
- **Anne Commont**, présentée par l'EA Tech'Air et Air Liquide Medical Systems
- **Maria Gallo**, présentée par l'ESAT du Breuil et l'EHPAD départementale de la Demi-Lune
- **Annabelle Humbert**, présentée par l'ESAT Joan Cayrol et le Centre Hospitalier de Perpignan
- **Nadia El Mchacti**, présentée par l'ESAT Truffaut et l'IRTS-IDS Normandie
- **Mélissa de Oliveira**, présentée par l'EA Recyclea et SCC France
- **Floriane Dazeur**, présentée par l'ESAT Hors les murs LADAPT Rhône Métropole de Lyon et Edmus
- **Victoria Brabant**, présentée par l'ESAT Les Ateliers des Hauts de l'Escaut et Novus
- **Emilie Filiol**, présentée par l'ESAT Adapei 43 Langeac et Maison Borde

Pour la première fois dans l'histoire des Trophées, le label Génération Égalité, d'ONU Femmes France, représenté par Isabelle Magyar, a remis le prix #HeForShe à **Ralph Butcher**, président de l'Entreprise Adaptée Séquences Clés Productions, pour son intervention active dans le développement de l'égalité professionnelle dans le secteur du handicap et la montée en compétences de ses collaboratrices.

Les temps forts de cet événement sont à retrouver sur www.handireseau.fr et sur Handiréseau - YouTube ♦



Selon vous, ces danseuses ont-elles un handicap ?



Dans 80% des cas il est invisible.

Le monde du handicap bouge. Restez informé.
Handirect, le média au cœur du mouvement,
chez vous tous les 2 mois !

Crédit photo : © Philippe Moulu / Compagnie Tatroo



Recevez chez vous



Bulletin d'abonnement
à retourner à Handirect -
Service abonnement
5 rue de la Claire - 69009 Lyon

Oui, je m'abonne à Handirect aux conditions suivantes :

- 6 numéros** (1 an) au prix de **34 €** au lieu de **39 €**
- 12 numéros** (2 ans) au prix de **68 €** au lieu de **78 €**
- 6 numéros** (1 an) au format PDF **24 €**
- 12 numéros** (2 ans) au format PDF **46 €**

Pour toute autre formule d'abonnement consultez notre site : www.handirect.fr

Mme Mlle M.

HANDIRECT
MÉDIA EXPERT HANDICAP

Société.....

Nom Prénom

Adresse

C.P. Ville

Téléphone

E-mail :@.....

Le soutien au français écrit pour favoriser l'autonomie professionnelle des personnes sourdes signantes

L'URAPEDA AURA accompagne les personnes sourdes et malentendantes dans le monde du travail. Les professionnels de la structure agissent de manière complémentaire pour proposer un accompagnement global à la personne et aux entreprises : aide technique, aménagement de poste, interprète LSF/Français, interface de communication, formations... Les actions de l'URAPEDA sont motivées par la volonté de favoriser l'accessibilité dans le monde du travail. Notre accompagnement vise également à développer les compétences et l'autonomie des bénéficiaires.

La surdité a d'importantes conséquences sur la communication. Une langue commune est donc nécessaire. En entreprise, si certains de leurs collègues s'initient à la Langue des Signes Française, les personnes sourdes signantes ont besoin de maîtriser le français écrit pour développer leur autonomie, faciliter les échanges. Selon leur niveau d'étude, et l'accessibilité scolaire que chacun a connu, les niveaux de

français écrit des personnes sourdes sont disparates. De plus, la LSF est une langue sans écriture à modalité visio-gestuelle. Cette langue à part entière diffère du français écrit notamment par sa syntaxe, sa conjugaison et sa grammaire. La méthodologie du Français Langue Etrangère, qui cadre l'apprentissage du français comme langue seconde (la LSF étant la langue première des personnes sourdes), est utilisée par les formatrices de l'URAPEDA. Ces dernières agissent sur les différents territoires pour répondre aux besoins avec des méthodologies adaptées.

Des cours collectifs ou individuels

Ainsi, depuis janvier 2021, des cours collectifs sont dispensés directement en LSF. Au cours d'un module de 60h, les apprenants évoluent au rythme d'objectifs fixés individuellement en début de parcours. L'approche pédagogique est concrète et actionnelle, ce qui permet d'ancrer l'apprentissage du français dans le quotidien. L'accent est mis sur le caractère formel et informel

des écrits. L'acquisition de vocabulaire courant ou spécifique est travaillée à partir de démarches précises : transmettre une information ou une demande, remplir un document administratif, repérer les informations importantes d'une offre d'emploi, etc.

Le soutien au français peut également être proposé de manière individuelle par exemple pour un public primo arrivant. Ces personnes sourdes s'expriment dans la Langue des Signes de leur pays d'origine. En France, elles ne partagent donc ni la LSF, ni le français écrit. La première étape est de dispenser des formations à la LSF. Elles pourront ensuite échanger en LSF avec les formatrices de français. L'acquisition de la langue leur permettra également d'avoir recours à des interprètes et de s'initier à la culture française via la langue locale. En amont une évaluation des deux langues est proposée pour établir un niveau de langue et ainsi fixer des objectifs.

Enfin, une professeure CAPEJS assure un soutien au français dans une perspective d'autonomie au quotidien et ancre l'apprentissage dans des situations concrètes : code de la route, rendez-vous, documents administratifs...

Apprendre le français dans une perspective concrète

Ainsi, dans ces formations, le français écrit est appris dans une perspective très concrète. Les objectifs individuels d'apprentissage visent au développement de l'auto-

Un projet ? Une question ?

Contactez-nous !

Tél : 04 78 68 70 33 LYON

Tél : 04 73 42 26 60

AUBIERE

nomie dans les démarches administratives (remplir un chèque, faire une inscription, etc.), professionnelles (comprendre une offre d'emploi, formuler une demande) mais également personnelles (se présenter, échanger à l'écrit). Son apprentissage est primordial pour faciliter l'intégration des personnes sourdes dans la société. Afin de prendre en compte la spécificité de ce public et de leur langue, l'utilisation de la LSF est indispensable dans cet apprentissage. Les participants sourds présentent des motivations différentes. Certains d'entre eux sont orientés par l'interface de communication référente de l'URAPEDA qui les accompagne dans leurs démarches professionnelles. D'autres ont un projet de formation ou un examen qui nécessite un soutien au français écrit. Enfin, pour d'autres, c'est l'apprentissage du français écrit qui leur permettra d'envisager une entrée dans le monde du travail. L'équipe de l'URAPEDA est mobilisée à chaque instant du parcours pour les aider à élaborer et mettre en œuvre leur projet professionnel. Proposer du soutien en français écrit à son collaborateur ou candidat sourd en recherche d'emploi est une prise pour lever les freins à l'emploi. ♦



© ADOBE STOCK - ANDREY POPOV

21
Septembre
2021

Protection COVID-19 assurée



Entrée gratuite
Inscription avant l'événement
sur le site handiagora.fr



6^e Rencontres Handiagora

Métiers, formations, recrutements, alternance,
et solutions pour l'emploi des jeunes et adultes
en situation de handicap

Espace Tête d'Or
103 Bd Stalingrad
Villeurbanne / Lyon

Organisé par :



Sous le haut patronage du Ministère du Travail



9h à 17h

STANDS EMPLOYEURS,
FORMATIONS, PRESTATAIRES,
CONSEILS, ESPACES DÉCOUVERTES
MÉTIERs, ATELIERS

15h30

CONFÉRENCE
SUR LES ÉVOLUTIONS
DE LA FORMATION
ET LES MESURES
DE RELANCE POUR
L'EMPLOI DIRECT

@Handiagora

Retrouvez nous sur la page
@RencontresHandiagora





h'up entrepreneurs se mobilise dans l'actualité de l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap ! Depuis 2008, h'up accélère la réussite des entrepreneurs en situation de handicap, créateurs ou entrepreneurs déjà en activité, grâce à la mobilisation de plus de 300 coaches ou experts projet bénévoles. h'up les représente également sur le plan national et politique.

h'up entrepreneurs, incubateur militant pour une société plus inclusive !



Hamou Bouakkaz, Président de h'up entrepreneurs.

Le handicap peut bouleverser la vie de tout chef d'entreprise avec 55 % de probabilité de survenance au cours de l'existence. Dans ce contexte, h'up promeut l'égalité des chances dans l'accès au droit d'entreprendre, comme droit humain fondamental et œuvre depuis 2008 à accélérer la réussite des entrepreneurs en situation de handicap en les représentant sur le plan national et politique.

Chiffres clés
h'up interpelle sur la situation professionnelle et la dynamique entrepreneuriale des 2,7 millions de personnes en situation de handicap en France en âge de travailler. Outre un important taux de chômage de 16 % (près du double de la moyenne nationale), 75 000 entrepreneurs en situation de handicap sont reconnus et 8 000 entreprises sont créées chaque année par des Travailleurs Indépendants Handicapés, communément appelés « TIH ». Celles-ci sont d'ailleurs remarquablement pérennes avec 75 % de taux de survie à 3 ans versus 63 % en tendance nationale.

En dépit de ces chiffres, les personnes en situation de handicap demeurent 9 fois moins nombreuses à oser se lancer

dans l'entrepreneuriat chaque année. Pour quelles raisons ?

Une méconnaissance des prérequis nécessaires pour entreprendre, les conséquences induites par la situation de handicap elle-même, un isolement géographique, un manque de réseau professionnel et de ressources économiques pour démarrer son projet.

Solutions transversales

h'up offre un accompagnement adapté permettant l'acquisition de nouvelles compétences, animé par une communauté ouverte d'entrepreneurs et d'acteurs de l'inclusion à travers la mise en réseau, la valorisation des parcours et 4 programmes d'incubation :

- Déclics h'up, pour explorer et découvrir l'entrepreneuriat (parcours initiatique de 12 mois)
- Parrainage de compétences, pour structurer ou renforcer les compétences ou le projet entrepreneurial (parcours de 6 mois)
- h'up académie, pour accélérer le développement de néo-créeurs (parcours de 9 mois)
- Rebonds TIH, pour rebondir et réinventer le futur de son entreprise face à la crise COVID-19 (parcours de 6 mois)

Le déploiement de h'up dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Grand-Est, Hauts-de-France et Île-de-France, permet un soutien de proximité palliant l'éloignement géographique. La création d'espaces de coworking inclusifs, disposant d'une ergonomie et de services spécifiques aux TIH, offrirait cependant une solution durable pour rompre l'isolement et stimuler la mise en réseau. h'up ambitionne de multiplier les collaborations avec les pouvoirs publics en vue de contribuer à construire ce futur modèle de référence.

Relance d'un plan d'urgence

La loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la Croissance, l'Activité et l'Égalité des chances économiques, portée par Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, a apporté aux TIH une reconnaissance historique. Cependant, d'importantes inégalités subsistent telles que notamment :

- l'accès aux compléments de santé souvent rendu impossible, pour des raisons de statuts juridiques du dirigeant ou de qualification du profil « à risques » sans discernement ni nuance. Bien souvent, les entrepreneurs sont porteurs d'un handicap mais ne souffrent d'aucune pathologie à risque.
- L'accès à l'assurance des emprunteurs, sésame indispensable à tout financement bancaire, aujourd'hui inenvisageable pour des personnes avec ou ayant eu dans leur passé une pathologie. Et ce, indépendamment d'une excellente solvabilité de l'entreprise et sans exercice du droit à l'oubli dans les questionnaires de santé.
- L'accès à l'assurance pour véhicules adaptés (ex : personne à mobilité réduite), souvent lourdement majorée, parfois au quadruple du tarif de marché.
- L'accès aux marchés publics, soumis aux règles du Code de la Commande Publique qui ignore les TIH et ne permet pas de prendre en compte leur spécificité dans le cadre des procédures de mise en concurrence.

Compte-tenu des évolutions du marché du travail, l'entrepreneuriat et le travail indépendant constituent une voie d'avenir pour les personnes en situation de handicap. Et si les efforts de plusieurs acteurs publics pour répondre à l'urgence des besoins socio-professionnels des TIH sont à saluer, l'État français doit faire évoluer le cadre législatif et déployer un plan d'actions pour la création et le renforcement de dispositifs inédits et adaptés aux TIH, en lien avec les acteurs de l'inclusion.

◆ **Hamou Bouakkaz, Président de h'up entrepreneurs**

Retour sur le 11^e Forum Régional Emploi Handicap, organisé en mars dernier par Handi-Sup Auvergne

Résilience, adaptation, évolution et digitalisation ont pu être les maître-mots de l'équipe Handi-Sup Auvergne pour organiser pour la deuxième année consécutive le Forum Régional Emploi Handicap en 100 % digital à destination des demandeurs d'emploi, des étudiants et lycéens en situation de handicap. L'association Handi-Sup Auvergne est plus que jamais mobilisée au service de l'emploi en cette période si compliquée.

Avec à nouveau près 600 inscriptions et 28 employeurs publics et privés mobilisés, cette deuxième édition a été un réel succès.

Quelques témoignages à chaud des utilisateurs recueillis par l'équipe organisatrice :

« Merci à vous pour tout ce travail de réseau et de présentation effectué. Je suis professionnelle de santé et ai pu accompagner des usagers vers ce forum toujours aussi riche et diversifié ». « Les intervenants d'Handisup Auvergne que j'ai pu avoir en visioconférence lors de ce forum ont été très professionnels et à l'écoute, et j'ai pu avoir des réponses par mail à mes questions le jour même »

Les secteurs d'activité ainsi que les acteurs présents sur ce forum étaient nombreux et très divers. De la formation professionnelle avec le dispositif H+, qui permet d'inclure des apprenants en situation de handicap dans les organismes de formation professionnelle de droit commun, aux entreprises allant de la TPE locale à la multinationale engagées dans une politique Handicap très volontariste.

Du côté des Employeurs privés et publics, là aussi la satisfaction est au rendez-vous. La référente handicap du Conseil départemental du Puy-de-Dôme nous livre : « Nouvelle dans mes fonctions de référente handicap d'une collectivité territoriale, j'ai pu apprécier l'ergonomie de la plateforme et la facilité avec laquelle on pouvait entrer en contact avec les candidats ».

Un forum numérique qui laisse entrevoir de nombreuses suites en termes d'accueil en stage, en alternance et d'emplois en CDD ou CDI si difficiles à trouver en cette période de pandémie. Plusieurs personnes ont commencé une expérience professionnelle à l'heure où nous écrivons.

« Je ne croyais pas être retenue pour cette offre, l'équipe Handi-Sup m'a convaincue que je pourrais être the right woman et elle a eu raison : j'ai débuté le 1^{er} avril -ce n'est pas un poisson ! - un CDI dans le domaine du numérique au sein de l'équipe numérique d'un employeur public Auvergnat. C'est ma première expérience dans la fonction publique, et ce sera peut-être bien la dernière ! » nous a livré une candidate enchantée de son nouvel emploi, trouvé suite au forum organisé en novembre 2020 par Handi-Sup Auvergne.

Les chantiers ne manquent encore pas, tous les candidats n'ont hélas pas trouvé un stage ou un emploi à la suite de ce forum nous livre Loïc THOMAZET, Président de l'association.

Nous voulons travailler toujours plus avant sur les thématiques qui nous sont chères. De nombreux employeurs ont encore des doutes sur la possibilité qu'une candidate en situation de handicap puisse intégrer leurs équipes, nous voulons déstigmatiser définitivement, nous voulons œuvrer à une inclusion pleine et entière des personnes en situation de handicap et ce, quelle que soit leurs problématiques de santé ou leurs déficiences.

Nous travaillons déjà à d'autres événements ! À la construction d'une véritable dynamique inclusive, allant de l'établissement de formation initiale, dès la 3^e à l'idéal jusqu'à l'employeur, pour toujours favoriser la rencontre directe et une dynamique positive au service de la réalisation du projet professionnel des jeunes en situation de handicap.

Si vous êtes Employeur, Décideur ou simplement Citoyen.ne engagé.e, votre regard et votre soutien nous intéresse, nous sommes ouverts à toutes les bonnes volontés.



Loïc Thomazet, Président de l'association Handisup auvergne.

L'équipe Handi-Sup Auvergne s'est enrichie en 2020 en accueillant Sylvie JOSSE, Responsable de la Mission Handicap MICHELIN, pour un mécénat de compétences deux jours par semaine, en complément de ses activités.

« Elle nous apporte le regard d'une spécialiste des problématiques dans l'emploi industriel, des solutions qui ont pu déjà être mises en œuvre pour des salariés Michelin, et nous réfléchissons encore ensemble à celles qui sont à trouver dans les années qui viennent » dit encore Loïc THOMAZET.

« Avec un solide partenariat avec les Actrices et Acteurs de l'éducation nationale, du lycée au Rectorat, en passant par de nombreux établissements d'enseignement supérieur et le soutien de nombreux employeurs publics et privés, nous sommes condamnés à la réussite - pour paraphraser Jean-Marc MAILLET-CONTOZ. » ♦

Contact :

Loïc THOMAZET, Président de l'association Handi-Sup Auvergne

Emmanuel PATRIER, directeur.

Presidence@handisupauvergne.org -

direction@handisupauvergne.org

Site internet : www.handisupauvergne.org - 04.43.55.04.55

Faire ensemble !

◆ **Par Pascal Parsat. Les choses sont dites ! Les festivals estivaux pourront se tenir, si en plein air, maximum 5000 personnes assises. Certains ont déclaré forfait, d'autres se maintiennent. C'est ainsi que le Festival d'Avignon a, ce 24 mars 2021, présenté sa programmation pour juillet. Voilà un festival qui vaut d'être observé des coulisses pour apprécier combien sa mobilisation sur le sujet du handicap est conséquente, sans égal. Quoi, voir un festival derrière le rideau ? Oui, c'est bien là que vous êtes invités. Suivez le guide !**

Un festival, s'il est voué à programmer des créations artistiques, ici de spectacle vivant, ne peut fonctionner sans ressource interne, sans spectateur.

Employeur et événement culturel, deux enjeux, deux obligations, une seule ambition : celle d'accueillir chacun dans le respect qui lui est dû que ce soit dans la salle ou les coulisses.

Ainsi, le Festival d'Avignon - dirigé par Olivier Py (à découvrir son interview

adaptée et Bérangère Vantusso pour l'Oiseau Mouche.

Deux structures du secteur protégé et adapté...

Belle avancée que de voir les productions de ces deux structures programmées dans de tels événements culturels et non plus confidentiellement ou pour la seule SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Travailleurs Handicapés) comme cela fut longtemps leur sort.

En programmant ces deux créations, Olivier Py va au-delà.

Il œuvre au changement de regard, à la reconnaissance de celles et ceux qui peuvent s'y reconnaître.

Programmer, c'est mobiliser le public, mais pas que...

C'est aussi mobiliser les équipes pour accueillir les spectacles, leurs artistes. Un bel endroit de sensibilisation, de mobilisation des équipes techniques des lieux d'accueil.

En effet, emportés par les enjeux artistiques, la collaboration avec celles et ceux qui jouent, dansent, etc. sont ici des artistes, que des artistes ; les techniciens sont immergés dans le réel, le possible, le palpable. Quel meilleur vecteur de sensibilisation, de reconnaissance, de dépassement des idées reçues ???

« Le Festival d'Avignon programme depuis de nombreuses années des spectacles qui parlent de handicap ou sont interprétés par des artistes avec un handicap »

donné à Audiens, à l'occasion du Colloque, Culture médias Sport, l'art de vivre ensemble sur YouTube.

Le Festival donc, programme depuis de nombreuses années des spectacles qui parlent de handicap ou sont interprétés par des artistes avec un handicap. Cette année, ce seront deux metteuses en scène invitées : Madeleine Louarn pour La compagnie Catalyse et Le Centre national de la création

Et bien sûr programmer, c'est aussi communiquer, informer, accueillir, adapter.

Là aussi, le Festival est très investi, au plus près de son public dans la diversité de ses besoins à prendre en compte, satisfaisant.

Audiens accompagne les ambitions d'accessibilité des ERP et événements culturels. L'accompagnement comme celui-ci est en place depuis de nom-

DES EXPERTS À VOTRE SERVICE

Par téléphone ou email
01 73 17 36 65

mission.h@audiens.org

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi

Au siège d'Audiens : 74 rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves
À l'agence Paris Centre, 5 rue de Palestro, 75002 Paris

LES SECTEURS ACCOMPAGNÉS

Audiovisuel, cinéma, spectacle vivant, prestataires techniques, radio, édition musicale et phonographique.

RETROUVEZ TOUTES LES RESSOURCES SUR LE SITE DE LA MISSION

www.missionh-spectacle.fr

breuses années, pour auditer les lieux, les outils d'informations, sensibiliser les équipes d'accueil et de billetterie, suggérer des solutions pour plus d'accessibilité pour chacun...

Si ce n'est qu'avant d'entrer dans les lieux de spectacle, il convient d'informer...

En 2017, Audiens offre au Festival une vignette de présentation du programme signée en LSF et sous-titrée : **Nous irons tous à Avignon**. À voir sur YouTube.

Depuis, que ce soit pour la présentation du programme, le Site Internet, l'accueil des publics, des professionnels, les spectacles adaptés...

La chaîne de déplacement, d'accessibilité et donc de cohérence, est maîtrisée, satisfaite de bout en bout. Conférence de presse signée en LSF (Langue des Signes Française), site Internet accessible avec Facil'iti www.facil-iti.fr, vidéos sous-titrées...

À chaque étape, le Festival, en partenariat avec la Mission handicap du spectacle vivant et enregistré, (missionh-spectacle.fr - proposée par Audiens avec le soutien de l'AGE-



Farandole provençale à l'occasion du Festival d'Avignon. © ADOBE STOCK - ILLUSTRÉZ-VOUS

FIPH), est au rendez-vous non de ses seules obligations, mais bien d'une ambition portée de longue date pour que, comme le souhaitait Jean Vilar, fondateur du dit Festival en 1947, le festival soit accessible à tous. » « *L'art du théâtre ne prend toute sa signification que lorsqu'il parvient à assembler et à unir* ». Il l'est sans conteste malgré les contraintes inhérentes aux lieux historiques comme la Cour d'honneur du Palais des Papes par exemple...

Donc une programmation, une mobilisation des équipes techniques, de communication, d'accueil.

Cela fait beaucoup de monde. Cela conduit tout naturellement le Festival sur son versant « *emploi* » à être assujéti à l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés. OETH.

Si ce n'est qu'en inversant le sujet de la mobilisation des collaborateurs, non sur ses effectifs, mais ses missions, son public, le Festival a fait du handicap dans l'emploi un sujet central, reprenant la formule que porte la Mission handicap du spectacle vivant et enregistré « *travailler avec le handicap, cela induit travailler avec le sien, celui de l'autre, des autres* ». Le Festival a donc commencé par celui des autres, pour plus simplement aborder celui de la collaboration

avec l'autre, offrant de fait à ses collaborateurs un environnement propice à déclarer leurs problématiques de santé, de handicap...

Qui dit Festival, dit aussi recrutement de saisonniers...

À cet effet, le Festival a bénéficié de l'expertise de la Mission handicap du spectacle vivant et enregistré qui a travaillé ses fiches de postes pour que les jeunes avec un handicap candidatent à l'occasion du recrutement des saisonniers de juillet 2021, à la billetterie, l'accueil et la restauration, à la sécurité.

Dans cette perspective, un environnement favorable à l'emploi des travailleurs handicapés dans la culture, est en place sur le Vaucluse.

En effet, Audiens, via sa Plateforme Accompagnement emploi-santé renforcé développé sur le Vaucluse avec ses partenaires (Pôle et Cap emploi, CMB, AFDAS, Fonds de professionnalisation et de solidarité, AGEFIPH, CPAM, MDPH...), permet au Festival de partager sa recherche de profils avec les acteurs consacrés à l'emploi des travailleurs avec un handicap.

Conclusion

Après avoir travaillé au profit du public, dans une ambition globale, partagée, mise en action par tous les

services, le sujet du handicap dans l'emploi n'est plus tabou, plus objet de questionnement, si ce n'est pour apporter des réponses et être à la hauteur de l'autre dans ses besoins, pour que ses compétences s'expriment pleinement, comme cela a été fait avec les artistes handicapés accueillis, programmés.

Une entreprise qui mobilise ses collaborateurs sur son développement, dans une démarche de conception universelle pour accueillir tous les publics, naturellement fait du handicap un sujet dépassé, car au final ce qui compte n'est-ce pas que le rideau se lève, que le public soit pleinement satisfait ???

Les trois coups au théâtre disent : écoutez, regardez, rêvez...

La culture a cela d'essentiel qu'elle tend un miroir de la nature où chacun se réfléchit...

Vivre et travailler ensemble dans la culture, commence par le Faire ensemble !!! ♦





Je m'appelle **Jean-Christophe Verro**. J'utilise des aides à la marche depuis 2009 et un fauteuil roulant de façon permanente depuis 2013. Pour des raisons familiales, j'ai déménagé en Grande-Bretagne en juin 2013 et j'habite depuis à Leeds dans le Nord de l'Angleterre. J'ai habité auparavant en région parisienne.

Accessibilité aux élections : Le gouvernement britannique continue de décevoir les candidats handicapés

Alors qu'en France on ne sait pas encore si les prochaines élections régionales, initialement programmées en juin 2020, pourront bien avoir lieu aux dates prévues, Jean-Christophe Verro s'est penché sur la question de l'accessibilité aux élections au Royaume-Uni en tant que candidat. L'occasion d'évoquer un dispositif spécifiquement mis en place pour ouvrir les fonctions politiques aux personnes en situation de handicap, mais aussi d'aborder la situation dégradée qui s'est installée au fil de l'évolution de l'épidémie de Covid-19.

Un dispositif dédié aux candidats en situation de handicap...

Le Fonds EnAble est destiné à couvrir les coûts financiers supplémentaires associés à un handicap, qui empêcheraient une personne de se porter candidate à une fonction électorale. Ce Fonds est fourni par le Government Equality Office et est administré par Disability Rights UK au nom de la Local Government Association (LGA). Le Fonds a été lancé le 3 décembre 2018, Journée internationale

des personnes handicapées, et devait se terminer le 31 juillet 2020.

La suspension des élections locales de 2020 en raison du COVID-19 (Coronavirus), pour élire les maires et les commissaires de police, fait qu'elles ont été reportées d'un an.

... mais qui n'est plus en mis en œuvre

La conséquence en est que le Fonds EnAble n'est plus opérationnel depuis le 1^{er} avril 2020.

Des questions ont été posées cette semaine à la Chambre des lords sur les raisons pour lesquelles il n'existe plus de fonds gouvernemental pour soutenir les ajuste-

rapports clés, l'un évaluant le Fonds d'activation, qui a fourni un soutien pour des ajustements raisonnables, et l'autre décrivant les obstacles auxquels les personnes handicapées sont confrontées dans la recherche de fonctions politiques.

Le Disability Rights UK mobilisé

Cette semaine, Disability Rights UK a de nouveau écrit au ministre en charge des personnes handicapées, Justin Tomlinson, pour demander la réintroduction d'un fonds permanent.

Le directeur de DR UK, Kamran Mallick, a ainsi déclaré : « Les voix des personnes handicapées doivent être entendues au Par-

« Le Fonds EnAble est destiné à couvrir les coûts financiers supplémentaires associés à un handicap pour se présenter à une fonction électorale »

ments raisonnables pour les candidats handicapés aux élections. Le Gouvernement continue d'affirmer que c'est la responsabilité des partis politiques, ignorant le fait que les structures et l'organisation de ces partis ne fournissent pas toujours l'appui nécessaire et que les candidats peuvent être indépendants des partis politiques.

Compte tenu de la représentation terriblement faible des personnes handicapées dans les fonctions politiques, la réintroduction d'un fonds qui soutient des ajustements raisonnables est une mesure modeste à franchir. Le gouvernement pourrait même demander aux partis politiques de rembourser les dépenses, en enlevant la négociation aux candidats handicapés individuels.

Le gouvernement n'a pas publié deux

lement et dans l'ensemble du gouvernement local. Nous représentons 21 % de la population et, comme l'a montré la pandémie, nous sommes souvent négligés ou ignorés.

Un fonds qui répond aux ajustements raisonnables de la candidature à un poste élu, où les gens peuvent demander une aide à la mobilité ou à la communication, est une étape très modeste et devrait faire partie d'un plan plus large avec un engagement et des efforts concertés pour augmenter le nombre de personnes handicapées en bureau politique. »

Cette situation montre un nouveau niveau d'inclusion des personnes handicapées dans la société britannique, avec un soutien à entrer en politique et une polémique lorsque celui-ci n'est pas renouvelé.

◆ **Jean-Christophe Verro**



© ADOBE STOCK - RAWF8

autonomic

PARIS     

HANDICAP | MAINTIEN À DOMICILE | GRAND ÂGE

MAR. MER. JEU.

12, 13, 14

OCT. 2021

PARIS EXPO - HALL 3
PORTE DE VERSAILLES

L'AUTONOMIE

A TOUS

LES ÂGES

DE LA VIE!



SALON PROFESSIONNEL
& GRAND PUBLIC
ENTRÉE GRATUITE

www.autonomic-expo.com

TOUTES LES SOLUTIONS POUR MIEUX VIVRE



MATERIELS



SERVICES

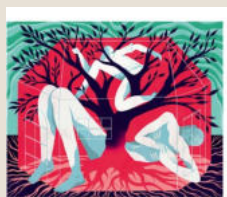


CONSEILS

ÉDITION HYBRIDE AVEC

autonomic
EXPO      *Online*

Sœur sans bruit : Grandir avec un frère différent



Anne-Laure Chanel
sœur sans bruit
grandir avec un frère différent

Léon et Paulin sont nés à six mois et demi. À cause de cette prématurité, Paulin, le second, fait une hémorragie cérébrale. Il en gardera des séquelles graves et restera polyhandicapé, un état qui associe déficit mental et infirmité motrice cérébrale. Anne-Laure, la sœur aînée, à l'époque adolescente, s'interroge sur sa place dans cette fratrie. À travers un récit poignant, elle retrace son histoire et celle de sa famille. Elle raconte également ce qui a

changé dans la prise en charge des personnes handicapées et plus particulièrement dans le droit à une éducation spéciale.

« Du sang, d'abord : celui qui circule dans la main de mon frère. La peau n'est pas percée, le sang ne goutte pas, mais la trace rouge laissée par les dents, par la propre mâchoire de mon frère qui a serré de toutes ses forces la première chose se trouvant à sa portée, cette trace, elle, est bien visible. Un jour, ce fut une autre main qu'il serra fort, fort : ma mémoire a occulté le souvenir du regard maternel mais je sais que les yeux gris d'orage retenaient difficilement les larmes tant la douleur était violente. La souffrance physique de ma mère, cette maltraitance, involontaire bien sûr mais c'en était une, cette maltraitance infligée par son fils, cette douleur qu'il a imprimée dans une main qui n'était pas la sienne, m'atteignaient. Me trouaient le cœur. » ♦

« *Sœur sans bruit* », Anne-Laure Chanel, aux éditions du Rouergue, collection La brune, 272 pages, 21,80 euros. Plus d'infos : www.lerouergue.com

À cœur ouvert



Nicolas Keramidas est diplômé d'un bac de dessin. Il a étudié aux Gobelins section animation à Paris et a même travaillé pendant douze ans dans les studios Walt Disney de Montreuil. Il signe également plusieurs collections de bandes dessinées telles que *Luuna*, *Tykko* ou encore *Alice aux Pays des singes*. Mais cette

fois, toujours en bulles et en dessins, Nicolas Keramidas raconte son histoire.

Né avec une malformation cardiaque, la tétralogie de Fallot, il est opéré à cœur ouvert en étant bébé. En 1973, il est le premier nourrisson en France à subir une opération aussi délicate. Cette première expérience de la vie lui laissera une grande cicatrice au milieu du ventre. Ce qui est appelé la maladie du sang bleu, Nicolas Keramidas, lors de son enfance, le voit comme un super-pouvoir ou un moyen de séduire les filles à la plage. Quant à la longue trace sur son ventre, il la montre fièrement à ses camarades de classe.

Mais, à 43 ans, en 2016, son cœur s'emballe sur un terrain de foot et le renvoie à l'hôpital. Une expérience angoissante et douloureuse qu'il parvient à surmonter avec sa femme, Chloé, qui, comme lui, a tenu un carnet au jour le jour. À partir de ses notes, il retrace en détails toutes les étapes de cette descente aux enfers médicale jusqu'à sa sortie définitive de l'hôpital. ♦

« *À cœur ouvert* », Nicolas Keramidas, éditions Dupuis, 208 pages, 17,50 euros.

Mental essence : Un regard différent !



Emilie Weight est la maman de Mike, 14 ans, souffrant du syndrome de l'X Fragile, maladie génétique rare entraînant un déficit intellectuel. Depuis 2017, la maman décrit les anecdotes d'échanges avec son fils sur un blog de la plateforme HIZY de Handicap International. De nombreuses personnes lui ont alors demandé de véhiculer ses histoires dans des livres qui leur seraient plus accessibles. C'est

ainsi que son premier livre « *Mental essence* » est né fin 2019. Emilie Weight a publié depuis, en 2020, un deuxième livre : « *Plus de moins, une différence qui enrichit* », sur le même principe, et un troisième devrait paraître fin 2021.

L'auteure travaille également sur une série de bandes dessinées de ses récits, « *Mike a dit* », avec l'illustratrice

Anne Korrig. Elle souhaiterait décliner ses messages dans un format plus proche du FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et toucher plus de monde, notamment les écoles et structures médico-sociales afin d'aider ceux qui, comme le personnage principal de la BD, ont besoin de trouver leur place dans la société.

« *Je m'appelle Mike. J'ai quatorze ans. Il y a tellement de choses que je voudrais vous dire mais vous ne m'écoutez pas. Alors ma maman a eu cette idée saugrenue, un jour, de vous livrer ce que je pense. Comment je vois les choses ? À quoi ressemble ma vie ? Parce que la différence mentale a du sens, à travers les quatre saisons, elle raconte, par mes yeux, la richesse de la bienveillance, de la résilience, de la pleine conscience, de mon existence. À tout ceux qui cherchent une alternative, ce livre apporte des perspectives. La nature est équilibrée. Elle offre ce qu'elle prend par ailleurs. Venez découvrir ce que je peux vous apporter avant de me juger ? » ♦*

« *Mental essence : Un regard différent!* », Emilie Weight, 108 pages, 11,49 euros.

LA SÉLECTION DES ÉDITIONS DE LA LOUPE

Seniors, malvoyants, dyslexiques, jeunes en difficultés scolaires, personnes étrangères en cours d'alphabétisation, lecteurs à la recherche d'un plus grand confort visuel... C'est à toutes ces personnes que s'adressent les Éditions de la Loupe ! Spécialisée depuis 15 ans dans l'édition d'ouvrages écrits en gros caractères, la Loupe propose aujourd'hui plus de 500 ouvrages destinés à tous publics et toutes catégories d'âge. Depuis le début de la crise sanitaire, les Éditions de La Loupe proposent une promotion : dès deux livres achetés ou 30 euros d'achat, un livre gratuit parmi une large sélection ou une revue de jeux offerte, ainsi que le port offert en Colissimo.

Swan Hill – Les pionniers



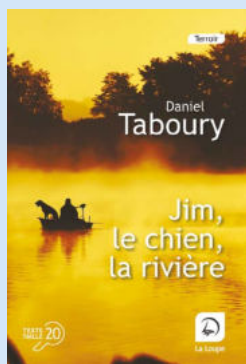
Si, dans les années 1860, Singapour a tout d'une destination exotique, elle n'en reste pas moins une ville impressionnante pour Isabella, jeune Anglaise sans le sou, orpheline depuis la mort de sa mère. Ne trouvant pas de place de gouvernante, elle accepte l'offre de M. Lee, un riche marchand chinois. Elle s'installera chez lui et lui enseignera

l'anglais. Deux ans plus tard, ce dernier lui présente Bram Deagan, un Irlandais ambitieux souhaitant s'installer en Australie et y ouvrir un négoce. M. Lee pousse Isabella à épouser Bram et à le suivre dans l'aventure...

Début d'une fresque qui verra Isabella et Bram tenter de s'inventer une vie nouvelle dans la colonie de Swan Hill, au cœur de l'Australie sauvage. Mais la vie réserve des dangers, parfois des infortunes. Le bonheur sera-t-il au bout du voyage ?

« *Swan Hill – Les pionniers* » de Anna Jacobs. 2 tomes, 350 pages chacun, 19 € l'un, Taille 19, ISBN vol.1 : 978-2-84868-983-8 ; vol.2 : 978-2-84868-982-1

Jim, le chien, la rivière

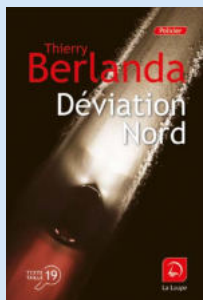


Un chevreuil abattu à ses pieds alors qu'il flâne dans la forêt. La tête de la bête se retrouve plus tard sur le pas de sa porte. L'accueil n'est pas meilleur chez les voisins. À la Combe des Bois se murent un patriarche infirme et sa fille qui dirigent, dans le secret absolu, la propriété et les terrains attenants. Visiblement, la présence du nouvel arrivant ne plaît pas. Pire, elle dérange.

Et pourtant, c'est au cœur de cette campagne que Jim, frais émoulu d'une formation de guide de pêche, s'installe avec son projet de reconversion, ses espoirs, et un passé décevant. Il sera confronté à un milieu aussi trouble qu'attachant.

« *Jim, le chien, la rivière* » de Daniel Taboury. 360 pages, 22,30 €, Taille 20, ISBN : 978-2-84868-975-3

Déviation Nord

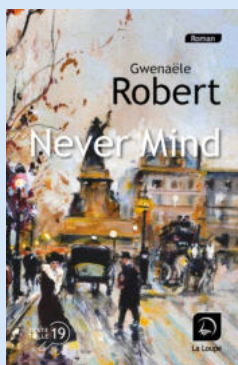


Le soir de Noël, Milton Walsh, un chirurgien respecté, son épouse Agathe, une jeune anesthésiste, et leur fille Lola, s'engagent sur les routes enneigées pour aller fêter le réveillon avec leur famille : ils ne parviendront jamais à destination ! Lehmann, un adjudant-chef proche de la retraite et loin des procédures, et Emilie Casanave, une jeune adjointe

brillante, dotée d'un sixième sens incroyable mais dénuée de second degré, vont tout faire pour les retrouver...

« *Déviation Nord* » de Thierry Berlanda. 450 pages, 22,90 €, Taille 19, ISBN : 978-2-84868-985-2

Never Mind



C'est le soir de Noël, il flotte dans Paris une atmosphère joyeuse. Personne ne se doute que dans la rue Saint-Nicaise, une charrette et un cheval tenu par une petite fille vont exploser, atteignant tous les passants alentour. Sauf Napoléon, le seul visé.

Le futur empereur veut punir ses opposants et Fouché en déporte plus de cent. Mais les véritables coupables demeurent introu-

vables. Parmi eux, Joseph de Limoëlan subit les pires remords. Fouché n'aura de cesse de le traquer.

Avec un brio remarquable, l'auteure saisit ce moment exceptionnel où un nouveau régime s'installe alors que le sang de la Révolution n'est pas encore sec. Au cœur de ces remous, elle se plaît à imaginer le quotidien d'anonymes qui ne mesurent pas toujours l'ampleur des événements politiques dont ils risquent d'être victimes.

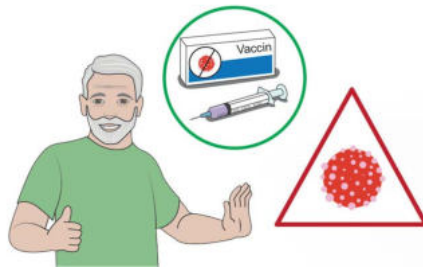
De la chambre de Joséphine aux fossés de Vincennes, de la Bretagne aux Seychelles, des souterrains de Paris aux rivages de l'Amérique, ce roman au souffle puissant fouille l'Histoire et le cœur surprenant des hommes.

« *Never Mind* » de Gwenaële Robert. 440 pages, 22,80 €, Taille 19, ISBN : 978-2-84868-981-4

Vaccination et handicap : De nouveaux supports pédagogiques

Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, l'association CoActis se mobilise pour permettre à tous les publics d'en comprendre tous les aspects importants et de se protéger. Ainsi, elle a réalisé de nombreux posters, BD et vidéos de sensibilisation en FALC, Facile à lire et à comprendre, accessibles gratuitement sur son site Santé BD : www.santebd.org. C'est dans ce cadre qu'elle vient de lancer un nouveau kit pédagogique permettant d'expliquer facilement la vaccination aux personnes en situation de handicap ayant des difficultés de compréhension. Ce kit comprend une BD, un poster et une vidéo en langage facile à lire et à comprendre à destination des lieux où est pratiquée la vaccination.

Réalisé à la demande du Secrétariat



d'État chargé des Personnes handicapées, ce kit pédagogique est téléchargeable gratuitement sur le site www.santebd.org avec une vidéo de moins de 4 minutes vient d'être mise en ligne. Il s'adresse à toute personne présentant des difficultés de compréhension ou d'expression, comme les personnes âgées ou en situation de handicap, et a pour but de les aider à accéder à l'information pour

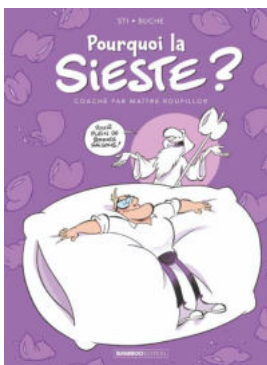
un consentement libre et éclairé.

Des versions en anglais, espagnol et arabe seront également prochainement disponibles sur le site www.santebd.org

Parmi les autres thèmes abordés en lien avec la crise sanitaire : le confinement, le test du Covid-19, le port du masque, faire ses courses en période de Covid-19, rester en bonne santé...

Depuis 2016, le site SantéBD, édité par l'association CoActis Santé, propose des supports pédagogiques gratuits qui expliquent la santé avec des illustrations et des mots simples. Les trois nouveaux posters créés viennent compléter une collection de plus de 50 bandes dessinées qui sont téléchargeables gratuitement sur le site de Santé BD : www.santebd.org et disponibles sur une application mobile. ◆

La sieste en questions et en BD



« Pourquoi la sieste » : C'est la question ouvertement posée cette bande dessinée originale qui étudie sous toutes les coutures la sieste, ses formes multiples et les différents

motifs qui font qu'on peut la pratiquer. En bulles et en dessin, avec humour et philosophie... un ouvrage qui propose une balade dans les coulisses de la sieste. « Qu'elle dure quelques minutes, une heure ou deux, qu'elle arrive à l'improviste devant le journal télévisé ou qu'elle soit organisée sur un transat, la sieste devrait être obligatoire. D'ailleurs, les spécialistes sont tous d'accord : elle est antistress, elle permet au cerveau de performer et elle apporte un regain d'énergie. Tout comme cette BD dans laquelle les auteurs ont tout donné pour tester et éprouver les différents types de siestes ! Un album reposant... sauf pour les zygomatiques ! Inklus : un cahier supplémentaire ». ◆

« Pourquoi la sieste », maître Roupillor, Bamboo éditions.

Le dispositif « Fil santé jeunes » désormais accessible aux sourds et malentendants



Fil Santé Jeunes, dispositif de prévention géré par l'École des parents et des éducateurs d'Île-de-France (EPE IDF) afin de répondre à toutes les

questions que peuvent se poser les jeunes sur leur santé est désormais accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Cette mise en accessibilité a été rendue possible grâce à un partenariat avec « Unanimes » - Union des associations nationales pour l'inclusion des malentendants et des sourds. En cliquant en haut du site internet Fil Santé Jeunes (<https://www.filsantejeunes.com>), les adolescents et jeunes adultes accèdent ainsi à un service d'interprètes en langue des signes françaises (LSF) ou en langue française parlée complétée (LPC).

Labellisé par Santé Publique France, le dispositif de prévention Fil santé jeunes est accessible par différents canaux : site internet, chat individualisé et collectif, forums... Il permet aux jeunes d'accéder à des informations et à des échanges anonymes et sans jugement auprès d'une équipe pluridisciplinaire de spécialistes de l'adolescence (médecins, psychologues, éducateurs...). Parmi les thèmes qui peuvent notamment être abordés : amour et sexualité, contraception et grossesse, mal être, drogue et addictions, nutrition, santé et soins... ◆

HANDIRECT

LE MÉDIA DES SITUATIONS HANDICAPANTES



Rejoignez les milliers de fans et bloggers
de la communauté «Handirect»
sur Facebook, Twitter et Pinterest
pour profiter de tous les échanges et
partager vos expériences



1^{ER} RÉSEAU EUROPÉEN DES PROFESSIONNELS
DE L'ORTHOPÉDIE & DU MATÉRIEL MÉDICAL

Avant, pendant et après la crise, reha team - ortho team est toujours à vos côtés.
Les professionnels de proximité du réseau sont plus que jamais mobilisés auprès
des patients, des aidants et des soignants.

Copyright 2021, reha team - ortho team, La Roche sur Yon France. Tous droits réservés - 26 avril 2021.

VOTRE QUOTIDIEN
MÉRITE CE QU'IL Y A
DE MEILLEUR

